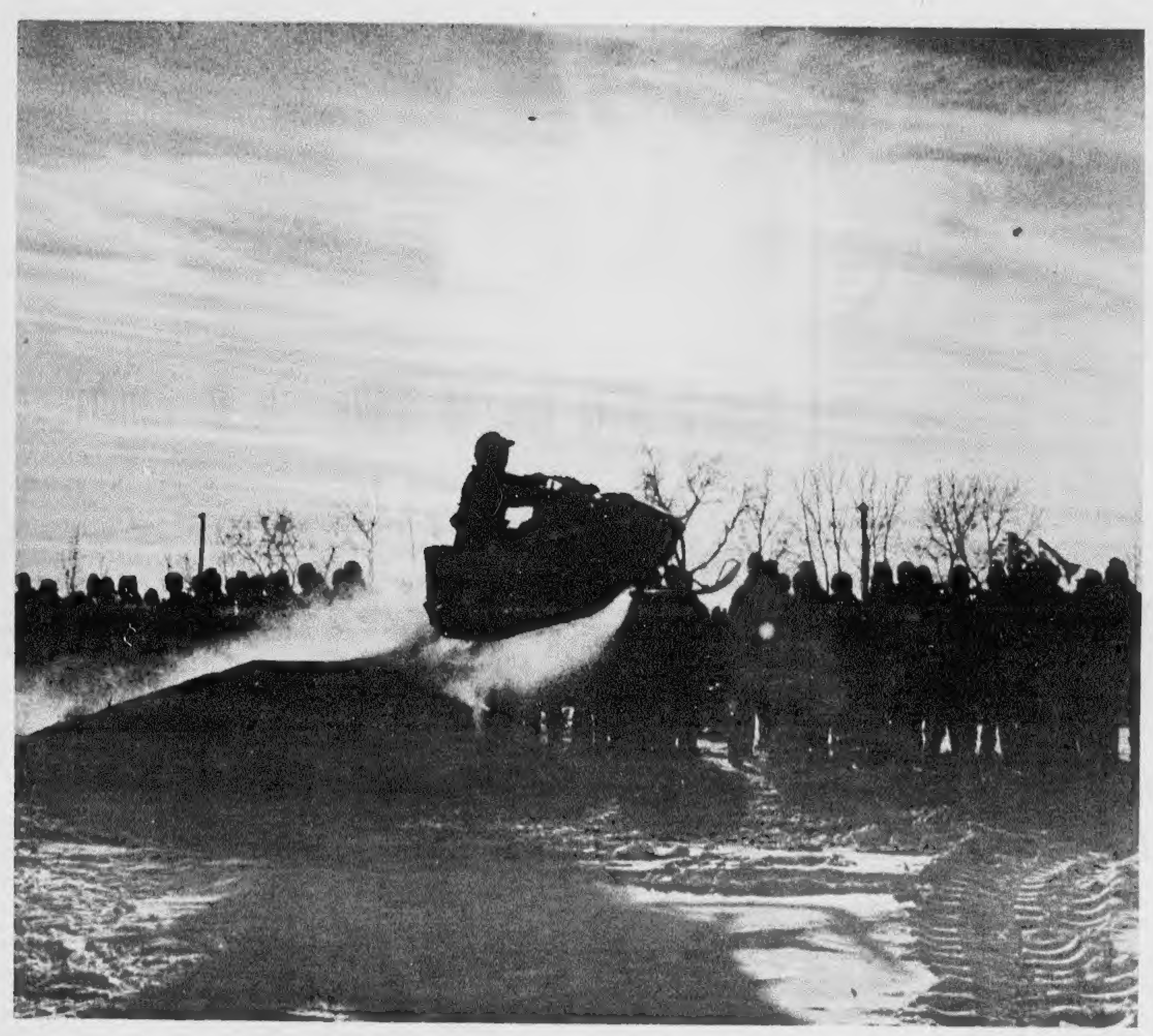
OBJECTIF DE LA LIBERTE
– Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE
– Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 45 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 14 FEVRIER 1973 15¢

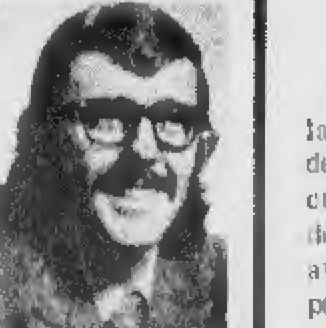


40,000 SPECTATEURS À BEAUSÉJOUR

Environ 40,000 spectateurs se rendront à Beauséjour (Manitoba) durant la fin de semaine des 23, 24 et 25 février, pour être témoins du plus grand événement motoneige dans l'Amérique du Nord. Samedi et dimanche, Beauséjour sera le point focal d'intérêt de quelque 300 des meilleurs conducteurs de motoneiges qui chercheront à se tailler un morceau du $25,000 offert en prix. C'est le plus rapide des spectacles sur neige, la plus grande course de l'année. On remarquera dans la compétition cette année les trois plus importants gagnants de l'année dernière: Yvon Duhamel, Gaston Ferland et Dave Shack.

La piste de course à Beauséjour, un demi mille en longueur et de forme ovale, est sans doute la plus rapide du continent et permet aux conducteurs d'atteindre des vitesses de 100 milles à l'heure. Conducteurs, spectateurs et résidents de Beauséjour se feront réveiller à 6h00 samedi matin; un déjeuner aux crêpes est servi à 7h00 et les courses débutent à 9h00.

cahier spécial Festival du Voyageur



brasse et cuit...

Qu'arrive-t-il à tous les échantillons de sol lunaire rapportés par les Américains? Le Journal de l'année (Larousse) nous révèle qu'Apollo 15 avait ramené 77kg d'échantillons du sol lunaire; environ 140 laboratoires américains se sont vu attribuer 3 kg de ces minéraux. Une soixantaine d'autres laboratoires de 15 pays étrangers se sont partagé 700 g. d'échantillons, ce qui veut dire que finalement 95 p.c. de la masse des minéraux ont été conservés par les services de la NASA.

Il y en a qui croient aux bingos, d'autres qui n'y croient pas. Demandez à Mme Arthur Vermette, notre correspondante de St-Jean-Baptiste, si elle y croit, et elle répondra sûrement "oui!". Mme Vermette gagnait le 8 février $934.00 à un bingo au Holy Cross; l'année dernière (13 février), elle avait gagné $500.00 à un bingo à St-Norbert... Elle nous dit qu'elle projette un voyage à Las Vegas prochainement...

Du golf en hiver? et pourquoi pas, puisque tout est possible durant le Festival du Voyageur. De 7h30 a.m. à 7h30 p.m. le samedi 24 février, les golfeurs enthousiastes se donneront à leur sport favori (utilisant cependant une balle de tennis, ça enfonce moins dans la neige). L'année dernière, 245 fanatiques ont chassé des balles de tennis teintées en noir. Encore cette année, le tournoi est ouvert aux équipes de quatre hommes, ou encore des individus qui seront également regroupés en équipes de quatre.

Saviez-vous que... depuis 1945, le Manitoba a été la province produisant le plus de pois. Le gros de la production vient de la région sud de la province, allant de Portage-la-Prairie à la frontière des Etats-Unis. En 1970, on avait semé au Canada une superficie record de 86,400 acres de pois de grande culture, dont 52,000 au Manitoba.

DE QUOI EFFRAYER LES FEMMES: le Docteur Louis Wilson, un chercheur de la Georgie, révélait au début de ce mois les résultats d'une recherche qu'il avait entreprise sur les cosmétiques pour les yeux. Selon ce docteur, plus de la moitié des fards pour les yeux qu'utilisent les femmes américaines pourraient être contaminés par des bactéries et des champignons, causer des infections et, dans certains cas, la perte de la vue. Le docteur a examiné 1,031 fards pour les yeux appartenant à 460 femmes; 10 p.c. d'entre eux contenaient des champignons - soit 155 échantillons et la moitié étaient contaminée par des bactéries. De plus, le docteur signale que même les fards qui sont propres lors de leur achat peuvent ne pas le demeurer très longtemps à cause de leur préservation douteuse.

Au mois de janvier, le Manitoba enrigistrait le taux de chômage le plus bas au Canada, après la province de l'Ontario. Le taux de chômage de notre province était de 5.9 p.c., soit une légère augmentation sur le 5.8 p.c. du mois précédent, bien inférieur au 6.5 p.c. du mois de janvier 1972. Le taux de chômage de l'Ontario était de 5 p.c. La moyenne à travers le Canada est de 7.7 p.c., inquiétante augmentation du 6.5 p.c. du mois précédent.

"Oh, la belle feinte de Cournoyer... une passe à Lemaire devant le but, qui va d'un lancer formidable – un boulet – qui a malheureusement raté la cible..." Ça, c'est du René Lecavalier, qui depuis longtemps, brille dans la description d'évènements sportifs, surtout "La soirée du hockey". M. Lecavalier fut reconnu officiellement par le Conseil de vie française en Amérique, qui lui accordait récemment sa plus haute distinction de mérite. "L'ordre de la Fidélité française". Par ce geste, le Conseil voulait rendre hommage à M. Lecavalier, qui cherche toujours à propager l'emploi d'un français impeccable dans le domaine des sports.

Offrir une médaille à un bon travailleur? Donnez-la à votre coeur, votre coeur qui bat 100 mille fois par jour. 36 millions de fois par année. Une bonne santé, et votre coeur peut maintenir ce rythme pour la durée de votre vie. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour environ 2,500,000 canadiens qui souffrent de maladies de coeur de divers genres: les maladies de coeur sont à la cause primaire de mort d'environ 77,000 canadiens par année. Le mois de février est le mois du coeur – pensez-y, votre vie dépend de cet organe qui n'est pas plus gros que votre poignet.

LA BIBLIOTHÈQUE DÉMÉNAGE AU COLLÈGE

La section française de la bibliothèque du ministère de l'Education du Manitoba, créée en avril 1971, offrait déjà ses services au 1181, avenue du Portage à Winnipeg en septembre de la même année.

Le 18 décembre 1972, les responsables déménagent cette section française, comprenant la bibliothèque et la centrale audio-visuelle, pour venir s'installer au Collège de Saint-Boniface pour fonctionner plus étroitement avec l'Institut pédagogique.

Avec cette bibliothèque, contenant tout matériel didactique, le ministère a évidemment pour but d'aider les enseignants dans leur travail professionnel. Le service est offert aux professeurs qui travaillent à tous les niveaux, à partir de la maternelle jusqu'à la douzième année, dans toutes les écoles de la province.

Parmi le matériel disponible, on signale: volumes et revues; films de 16mm; diapositives; disques; jeux éducatifs; etc. Les catalogues pour tout ce matériel sont même disponibles, il suffit de s'adresser à: La Bibliothèque du Ministère, Collège de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface R2H 0H7 (247-8885).

La bibliothèque est située au deuxième et au troisième étages de l'aile de la bibliothèque universitaire, et la Centrale audio-visuelle est située dans la roulotte près du gymnase. La bibliothèque et la centrale se veulent au service de tous les professeurs de français et de "French". Les bureaux sont ouverts de 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi, et de 13h00 à 17h00 le samedi.

D'autre part, le Collège annonce le personnel, qui comprend une directrice, une responsable de la centrale audio-visuelle, une secrétaire et un comité de bibliothécaires.

La directrice est Soeur Marie Mélançon, s.j.s.h.

Née à Saint-Guillaume, Québec, Sr Marie Mélançon vint vivre en Saskatchewan dès l'âge de cinq ans.

Elle reçut son éducation primaire à Saint-Charles, Manitoba, et son éducation secondaire à Lorette, Manitoba.

Après ses années de noviciat chez les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Québec, les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario bénéficièrent de son dévouement comme institutrice tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire.

En septembre 1969 on lui confia l'administration du centre Audio-Visuel de la Division Scolaire de la Rivière-Seine.

Soeur Marie Mélançon est membre de MASL (Manitoba Association of School Librarians), CLA (Canadian Library Association), MLA (Manitoba Library Association), MARC (Manitoba Association of Resource Consultants).



Soeur Marie Mélançon

La responsable de la Centrale audio-visuelle est Mme Yvette Morin, la secrétaire Mlle Lise Desaulniers; le comité de bibliothécaires vient appuyer, dans sa tâche, le personnel régulier. Il se compose de dix membres représentant les divisions scolaires où on a le français comme langue d'instruction.

Pourquoi la langue française en Amérique?

A la fin de 1972, son excellence Monsieur Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France aux Etats-Unis, prononçait un discours au dîner de l'Association américaine des professeurs de français, sur le thème "Pourquoi la langue française".

M. Kosciusko-Morizet soutigne d'abord qu'il y a beaucoup d'idées fausses et d'incompréhensions qui entourent l'enseignement en français aux Etats-Unis.

"Je sais bien qu'actuellement les vertus de la facilité sont prônées, que mille méthodes et combinaisons sont mises au point, répandues pour apprendre sans larmes! J'applaudis à ces tentatives et me félicite de voir la France enfin renoncer à l'usage exclusif de la chaire magistrale et pratiquer l'enseignement audio-visuel. Mais il ne s'agit là que de techniques d'acquisition des connaissances. Au-delà de cette transmission du savoir, l'enseignement garde, à mon sens, une autre valeur, combien plus profonde, qui est de former l'esprit, le caractère, éduquer, développer la personnalité. Et cela ne se fait jamais sans peine."

L'ambassadeur prône ainsi dans son discours la participation des étudiants à un programme d'enseignement, d'où l'importance également de la fierté des professeurs et la richesse de leur mission. Mais le lot des professeurs de langue étrangère aux Etats-Unis est caractérisé par désillusions, déceptions, fatigues, parce que les américains parlent l'anglais, la langue universelle, rendant par là inutile, incongrue, la pratique d'un autre mode d'expression.

L'ambassadeur précise cependant que l'anglais n'est pas la langue universelle, et bien qu'on puisse faire le tour du monde et survivre en anglais, le voyageur exclusivement anglophone sera par moment paralysé, isolé, exclu; "la vie, c'est le mode d'expression du pays". "Apprendre une langue, c'est faire un geste de bonne volonté à l'égard de l'étranger, c'est se mettre à sa portée, c'est montrer que l'on reconnaît une valeur à sa culture, de signaler l'ambassadeur; c'est contribuer à rendre cette terre un peu moins divisée, un peu plus accueillante."

Constatation pessimiste qu'il faut accepter, le français est en déclin aux Etats-Unis. Les défis sont là, et M. Kosciusko-Morizet conserve son espoir sur deux plans; d'abord, à la nature même du français, à sa valeur intrinsèque, irréductible aux modes, aux comportements passagers. Le français est une langue de culture, et l'environnement moral de l'homme du 21e siècle exige non pas une, mais des langues de culture.

"Mais le français est plus qu'une langue de culture, précise l'ambassadeur; il est une langue moderne, utile, et si j'ose dire, rentable; il s'épanouira ici, grâce à votre action, quand nous réussirons à convaincre que le français répond à cette condition draconienne d'efficacité qu'exige la société post-industrielle où nous vivons.

"A l'instar de la technique, la langue, elle-même doit être fiable. Et quelle langue, mieux que le français, répond à cette condition, à raison même de la rigueur de sa syntaxe, de l'exactitude de ses termes.

"Le français, c'est la langue d'un pays qui a le taux de croissance le plus rapide du monde industriel, après le Japon; c'est la langue parlée par une communauté (170 millions d'habitants) dispersée aux quatre coins du monde, de l'île Maurice au Canada, de Tahiti au Liban, et qui offre à chaque étape, des raisons de connaître, de s'intéresser, de comprendre notre terre.

"Les ambiguïtés dues à des erreurs ou à des hésitations de traduction entre les versions anglaises et vietnamienne des projets d'accord élaborés à Paris, auraient-elles existé si le négociateur américain avait traité avec son collègue de Hanoï dans la langue que les Vietnamiens connaissent parfaitement, le français?"

SUBVENTIONS FÉDÉRALES – PROGRAMME DE BILINGUISME

$20,000 AU CERCLE MOLIÈRE

OTTAWA – Le secrétaire d'Etat, Hugh Faulkner, annonçait dernièrement l'octroi de onze subventions d'un montant total de $90,005 au titre du programme d'action socio-culturelle.

La direction de l'action socio-culturelle, dans le cadre des politiques de bilinguisme, administre les programmes suivants: soutien aux associations provinciales et nationales, animation soutien aux centres culturels, diffusion de la culture, échanges internationaux, rapprochement entre les groupes de langue officielle et activités jeunesse.

Au Manitoba, le Cercle Molière Inc. a reçu une subvention de $20,000 pour défrayer une partie des coûts de fonctionnement général. L'an passé le Cercle a notamment produit quatre grandes pièces de théâtre et il poursuivra cette année ses efforts pour offrir aux franco-manitobains des spectacles variés et de qualité.

Toutes les subventions versées visent à encourager l'épanouissement des minorités culturelles francophones et anglophones du pays, et à favoriser le rapprochement entre les deux groupes de langue officielle.

Les groupes dont les besoins financiers sont réels en ce domaine et qui seraient désireux d'obtenir de plus amples renseignements peuvent adresser leurs demandes au Service d'information du Secrétariat d'Etat à Ottawa, ou à tout bureau régional du ministère.

"Il regarde ma page, et en deux minutes esquisse ma personnalité"



"Quand il s'agit du problème d'un enfant, je demande à voir, en plus de son écriture, l'écriture de ses parents et de son professeur; ainsi je peux déterminer non seulement quel est le problème de l'enfant, mais d'où provient le problème."

En ces termes, le Père Wilfrid Cyr nous donne un des usages possibles et utiles de la graphoanalyse, science en laquelle il a une maîtrise (1966).

La graphoanalyse, c'est l'étude des traits individuels de l'écriture révélant le caractère et la personnalité du scripteur. Le Père Cyr, né au Nouveau-Brunswick en 1893, est intéressé à la graphoanalyse depuis 1957. Il a obtenu son diplôme en 1959, sa maîtrise en 1966, et a aussi son permis d'enseigner cette science. Invité par Radio-Canada, le Père Cyr est au Manitoba (sa première visite dans l'ouest canadien) pour aider à la réalisation de cinq émissions "ECRIS-MOI DONC" au courant desquelles l'on étudiera l'écriture des personnalités bien connues des franco-manitobains (Henri Bergeron, Christian Bordeleau, Mgr M. Baudoux, etc.). Ces émissions seront diffusées les 14, 21, 24, 28 et 31 mars prochain, à 21h30.

Le Père Wilfrid Cyr est le fondateur de la "Société canadienne de graphoanalyse" (1965), affiliée à la Société internationale à Chicago. De nous expliquer le Père Cyr, il a fondé cette société dans le but de donner l'occasion aux canadiens français de connaître et d'étudier par correspondance la graphoanalyse. Environ 260 personnes suivent le cours général du diplôme, et douze ont à présent leur maîtrise.

Mais à quel rôle utile peut servir la graphoanalyse? Le Père Cyr, qui insiste sur le fait que la graphoanalyse est une science et non un jeu de parloir ("nous avons un code d'éthique auquel nous adhérons strictement"), nous révèle que la graphoanalyse est un instrument, une science complimentaire à d'autres (la psychologie, l'orientation, etc). De tous les mouvements humains révélateurs, l'expression écrite est le plus sûr, celui qui révèle le plus la personnalité de l'individu. Tout comme deux personnes n'ont pas les mêmes empreintes digitales, il n'y a pas deux personnes qui aient les mêmes traits dans leur écriture (espace entre les lettres, pentes, profondeurs, etc.).

Ainsi, les grandes industries consultent des graphologues dans le choix de leur personnel, tout comme le font des maisons d'affaires et compagnies industrielles (souvent demandent le curriculum vitae écrit à la main). La graphoanalyse, c'est un moyen de découvrir le mode de fonctionnement de l'intelligence des personnes en cause, leur tempérament et les talents qui les prédisposent à un travail donné. A titre d'exemple, le Père Cyr raconte le cas d'une division scolaire qui avait à embaucher trois professeurs. Six candidats se présentèrent, tous compétents, avec de bonnes références. On eut alors recours à un graphologue qui, après l'étude de l'écriture des six postulants, a suggérer que trois d'entre eux pourraient poser des problèmes de par leur caractère. La Division scolaire a suivi sa recommandation et embauché les trois autres qui finalement ont bien rempli leurs fonctions, alors que les trois signalés par le graphologue comme "problèmes" potentiels furent par la suite embauchés par une autre Division, et effectivement causèrent des problèmes.

Les gérants de crédit aussi trouvent que la graphoanalyse est très utile pour déceler les traits de caractère tels l'honnêteté, la tromperie, la fierté, la paresse, la volonté, le gaspillage, enfin tout ce qui est important dans la détermination du risque de crédit à accepter ou non.

La graphoanalyse est aussi très utile à l'orienteur professionnel et aux instituteurs pour mieux connaître leurs élèves. Aussi, la graphoanalyse est essentielle pour l'attestation d'authenticité de documents contestés.

La graphoanalyse n'est pas occulte, mais méthode scientifique de l'évaluation de la personnalité basée sur une recherche faite sur une période de plus de cinquante ans par des procédés empiriques et cliniques. C'est une science où l'on a toujours à apprendre, où des statistiques sont constamment compilées. Comme l'indique encore le Père Cyr, "de nouveaux traits apparaissent dans l'écriture quand une nouvelle mentalité est créée, d'où l'importance de compiler les statistiques et de toujours étudier".

Le Père Cyr, qui fut nommé "Graphologue de l'année 1968" par le Conseil d'administration de graphologie (sis à Chicago), nous indique qu'il y a environ 50,000 graphologues diplômés dans le monde. Le Père Cyr admet qu'il n'y a rien de plus passionnant qu'une science telle que celle-ci, où il y a un contact humain important. C'est ce qui l'a intéressé dans la graphoanalyse, science qui naturellement l'aura bien aidé, puisqu'il a pu analyser sa propre écriture.

Le Père Cyr admet encore que les traits de l'écriture peuvent changer avec le temps, les circonstances, à mesure que la personne change; d'où l'importance, dans une étude des plus sérieuses, d'avoir des spécimens d'écriture de différents jours, même de différentes années, de l'individu en question.

Au terme de l'entrevue, le Père Cyr me demande la feuille sur laquelle j'écrivais hâtivement mes notes. Je la lui cède et, après quelques minutes d'analyse, il fait l'esquisse de mon caractère, faisant au moins dix-sept remarques sur ma personnalité; bon gré mal-gré, j'acquiesce à quinze d'entre elles, les deux autres étant discutables...

(H.P.)

COUPLE ET FAMILLE F.N.D.

Le dimanche soir 28 janvier, l'on retrouvait au sous-sol de la cathédrale une centaine de personnes venues de diverses paroisses pour prendre part à une rencontre organisée par les Couples et Famille F.N.D. M. l'abbé L. Aubin montra d'abord des dispositives sur le mouvement F.N.D. tel qu'il opère dans l'Est. L'orateur invité, le Père D. Kerbrat, o.m.i., introduit alors un film sur la communication. Le Père Kerbrat insista sur la nécessité de la communication entre époux comme base essentielle à la communication entre parents et enfants. Nous espérons développer ce sujet davantage à la prochaine rencontre.

EDITORIAL

Quand on veut, on peut travailler

"C'est un autre moyen par lequel le gouvernement Schreyer compte dénigrer et humilier ceux qui occupent déjà un statut social dégradant — celui d'être obligé de recevoir des prestations du bien-être social."

Voilà en essence ce qu'on pouvait lire dans une lettre à la rédaction dans les colonnes du Winnipeg Free Press en fin de semaine. Ce commentaire fut suscité par une récente déclaration du premier ministre du Manitoba, M. Edouard Schreyer, qui déclarait que tous ceux qui recevaient des prestations du bien-être mais qui pourraient travailler, devraient accomplir un travail quelconque dans la communauté pour gagner leur argent; quant à ceux qui ne pourront absolument pas trouver de travail, ils ne recevront plus leurs chèques par la poste, ils devront au moins les ramasser eux-mêmes.

Faut-il croire que ces déclarations de Schreyer soient jetées en l'air tout gratuitement et soient méritoires des remontrances telles celles qu'on pouvait lire dans le Free Press? Schreyer n'est pas un homme à se moquer de ses compatriotes; également il n'encouragerait, ni ne contribuerait pas à la dégradation de l'homme, à son appauvrissement moral. Pour voir clair dans cette histoire, il faut relier la déclaration de Schreyer au rapport qui justement encourageait une telle prise de position, le rapport publié fin janvier suite à l'étude menée par le professeur Clarence Barber, professeur à l'Université du Manitoba: Le rapport Barber sur la politique du bien-être au Manitoba.

Le rapport Barber souligne d'abord le manque de motivation de l'opinion populaire voulant que les personnes recevant des prestations du bien-être soient des individus pouvant travailler, mais préférant recevoir le bien-être. M. Barber souligne qu'une très grande proportion de ceux qui reçoivent de l'aide du bien-être sont âgés, infirmes, non-employables, ou mère seules et responsables de jeunes enfants. On note que durant l'année 1971-72, ces quatre catégories totalisaient 84 p.c. des dépenses provinciales au Bien-être. Bien que les dépenses au bien-être aient doublé durant la période 1968-1972, la plus grande partie de cette augmentation du coût est attribuable à l'allocation aux mères. Finalement le rapport Barber souligne que seulement 5 pour cent de ceux qui reçoivent du bien-être sont employables et que la plupart reçoivent cette aide pour une période de temps de courte durée, période durant laquelle ils sont en quête d'emploi.

C'est sans doute sur la prémise du rapport Barber — que les employables préfèrent travailler pour gagner leur argent — qu'est basée et justifiée la déclaration de Schreyer, à savoir qu'on pourrait trouver du travail pour ces gens. Humiliation? On ne saurait éliminer catégoriquement la possibilité que pour certains individus sans emploi et pouvant travailler, cette marche à un bureau du gouvernement pour quêter son chèque peut être humiliante; mais il ne s'agit pas non plus de dénigrer un gouvernement adoptant une politique qui s'impose presque, défendant la thèse qu'il est moins humiliant de travailler pour gagner son argent. On ne me fera pas croire que à faible pourcentage d'employables sur le bien-être ne puissent absolument pas se trouver un emploi surtout quand on peut, à chaque jour, lire quantité de demandes d'emplois dans les quotidiens de Winnipeg. Et puis, puisque ces personnes sont employables, même s'ils ne trouvent pas un emploi permanent, ils peuvent toujours effectuer un travail quelconque de service pour la communauté.

Il est moins humiliant de travailler pour gagner son argent, et quand on veut travailler, il y a toujours moyen.

Hubert Pantel

Contre le préjugé: la fraternité

Une fois de plus le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs nous invite à observer une "Semaine de la Fraternité". Cette année, la période retenue est celle du 18 au 25 février.

On peut marquer cette semaine de bien des façons. La meilleure cependant est peut-être encore celle qui consiste à réfléchir, chacun pour soi, sur ce qui nous empêche d'entretenir des rapports fraternels avec les personnes qui nous entourent. Si on se livre à cette réflexion, on verra que, la plupart du temps, la grande cause de cette froideur ou de cet antagonisme dans nos relations avec les autres, porte un nom bien précis: le préjugé. Le préjugé sous toutes ses formes.

Nous nous méfions d'un tel parce qu'il est de telle race; nous nous tenons éloignés d'un autre parce qu'il est d'une couleur différente de la nôtre; nous ne parlons pas à celui-là parce qu'il appartient à une religion ou à un milieu qui ne nous sont pas familiers. Les bons sont ceux qui nous ressemblent par la race, la couleur, la religion ou le milieu; les autres sont les méchants.

On l'oublie parfois, mais le préjugé volontairement entretenu est indigne d'un être raisonnable. Le préjugé, en effet, c'est le jugement porté avant de connaître les faits. On refuse de louer un appartement à un noir parce qu'il est noir sans prendre la peine de vérifier sa conduite personnelle. On déclare telle personne antipathique sans avoir daigné la rencontrer et uniquement parce qu'elle est de telle race ou de telle religion.

jugés. Peut-être la meilleure résolution à prendre pendant cette semaine de la fraternité, serait de s'efforcer de les identifier et, surtout, de rechercher les meilleurs moyens de les vaincre. Ces moyens se situent généralement au niveau de la connaissance puisque le préjugé est avant tout un produit de l'ignorance. Chacun d'entre nous, par exemple, pourrait profiter de cette semaine pour rompre la glace et engager la conversation avec une personne d'une race, d'une autre couleur ou d'une autre religion.

Et, à plus long terme et pour ceux qui peuvent disposer de temps libre, pourquoi ne nous déciderions-nous pas à favoriser ou aider l'action de mouvements comme celui du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs qui s'efforcent justement, par des programmes, tels les voyages, les échanges d'étudiants, les visites inter-groupes, etc., d'abattre les barrières qui empêchent les humains de se mieux connaître et de se mieux apprécier. Le triomphe de la Fraternité exige de tels efforts individuels aussi bien que collectifs.

Vincent Prince
Editorialiste en chef de La Presse.

LA CULTURE FRANÇAISE AU MANITOBA

Quel désastre que le Cercle Molière ait pris plaisir à présenter la pièce "Ta Marie-Lou", en plus d'avoir l'audace de visiter l'Ouest.

Vraiment, quelle mentalité avez-vous? Culture française — pensez-vous que l'argent donné comme octrois du gouvernement sert à payer pour ça! Un langage qui n'est ni Français, ni je ne sais quoi.

Je me demande comment un tel groupe ait l'audace de travailler pour un directeur qui d'après ce choix, a la mentalité d'un ???

Culture française, si c'est tout ce que vous avez, gardez-la! C'est bien la dernière fois que je serai dans l'audience — dire qu'il fallait payer $2.50 pour ça.

Je n'ai jamais entendu de tel langage en Anglais.

Est-ce que le Français a besoin de ça pour se faire valoir?

Sincèrement,

Mme A. Barlow
St-Boniface

A PLUS TARD LES DÉBATS SUR LES GRANDS PRINCIPES

Le scandale que constitue le nombre effrayant des avortements clandestins, et les conditions révoltantes dans lesquelles ils sont pratiqués n'est pas nouveau.

Ce qui est nouveau, c'est que les femmes décident aujourd'hui de répondre au scandale par le scandale.

Devant une société qui a peur de tout et même des mots (selon l'Editorialiste de LA LIBERTE - "L'idée de l'avortement est révoltante et le mot 'avortement' en est un des plus répugnants de la langue française"); face à une législation dont personne ne peut plus discuter le caractère répressif, des femmes ont pris l'initiative de porter le débat devant l'opinion publique et cela avec tous les moyens que notre société utilise pour défendre les causes bien autrement "impudiques".

Ce n'est pas en effet un débat idéologique ou religieux; il ne s'agit pas de savoir à partir de quel jour un foetus devient un être humain. Il n'est pas question du caractère sacré de la vie et du droit que nous pouvons avoir ou non d'y porter atteinte: il n'est pas nécessaire d'aborder le problème psychologique et médical du traumatisme provoqué par un avortement.

Il faut simplement constater que 1) plus de 2 millions de femmes américaines et canadiennes se font avortées chaque année; 2) la majorité d'entre elles subissent cette opération dans des conditions qui mettent leur avenir et parfois même leur vie en danger; 3) que la clandestinité de ces avortements provoque une véritable et sordide organisation d'exploitants et un marché noir de la chirurgie; 4) qu'on refuse aux femmes le droit de décider si elles veulent porter jusqu'à son terme "un embryon qui n'a pas encore bougé".

Après ces constations, on comprendra qu'on peut remettre à plus tard, sans en sous-estimer l'importance, les débats sur les grands principes.

Une situation intolérable est faite aux femmes; il faut tout faire pour que l'initiative de celles-ci triomphe d'une puissante conspiration du silence.

Le problème de l'avortement est simple, la répression l'a rendu explosive.

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest Limitée.

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

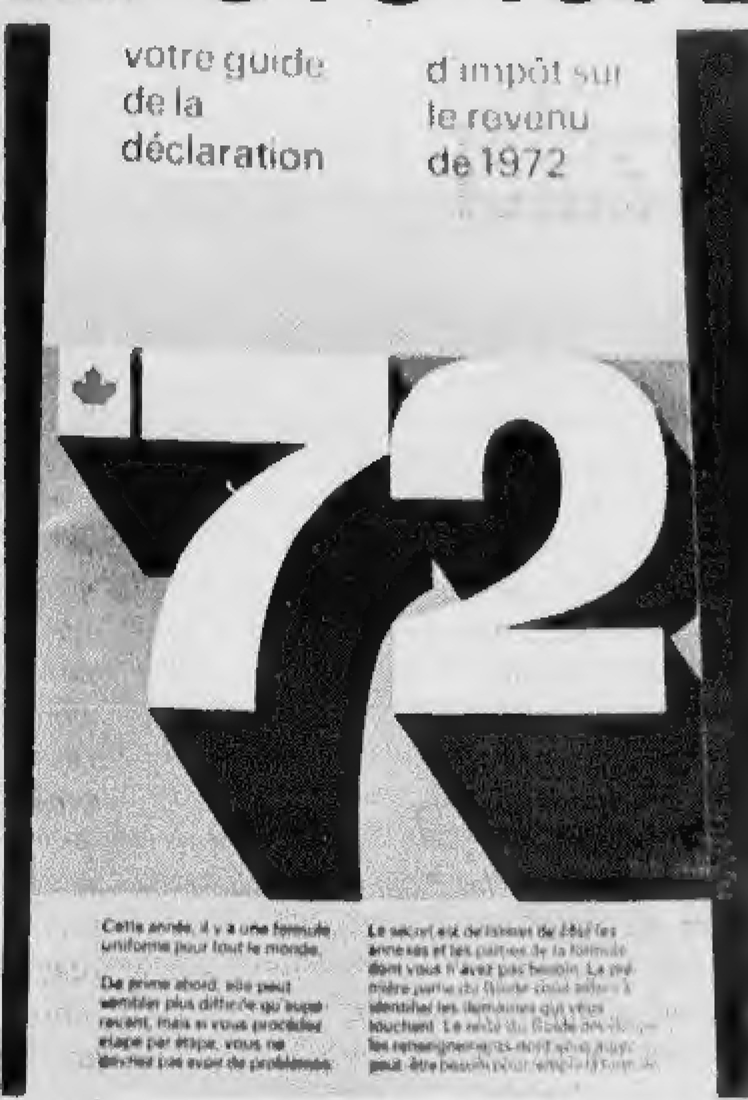
ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

IMPÔTS 1972



QUESTION A

Q. Je verse, à mon lieu de travail, des contributions à un régime de pensions. Cependant, comme je veux avoir une pension plus importante lorsque je prendrai ma retraite, j'ai également acheté un régime d'épargne-retraite auprès d'une compagnie de fiducie. Quel maximum de contributions puis-je réclamer dans ma déclaration d'impôt en ce qui concerne ces deux régimes?

R. Pour 1972, vous êtes admis, en tant qu'employé, à déduire vos contributions au régime de pensions et au régime enregistré d'épargne-retraite, jusqu'à un montant mixte maximal de $2,500 ou 20% de votre revenu gagné s'il était inférieur à $12,500. A remarquer que la déduction concernant une disposition de placements non admissibles dans un régime enregistré d'épargne-retraite peut également avoir un effet sur ce maximum.

QUESTION B

Q. Je suis établi à mon compte et je verse des cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite auprès d'une compagnie d'assurance. Je n'ai pas de revenu de salarié et je crois qu'aux fins de l'impôt sur le revenu, je puis déduire au maximum $4,000 pour mon régime d'épargne-retraite. Est-ce exact?

R. Si vous ne participez pas à un régime de pensions d'employés, vous avez le droit de déduire les montants versés à un régime enregistré d'épargne-retraite jusqu'à un maximum de $4,000 ou de 20% de votre revenu gagné pendant l'année, suivant celui des deux montants qui est le moins élevé. Les stipulations de la réponse précédente s'appliquent.

QUESTION C

Q. J'ai appris que l'on peut déduire ses frais professionnels jusqu'à un maximum de $150. Puis-je, également, déduire encore mes cotisations syndicales?

R. Oui. Vous pouvez toujours déduire vos cotisations syndicales ainsi que vous l'avez fait pour les années précédentes. Veuillez, toutefois, noter que s'il n'est pas nécessaire de produire des reçus pour la déduction des frais professionnels, vous devez en obtenir pour vos cotisations syndicales et les joindre à votre déclaration.

QUESTION D

Q. Le montant que je puis maintenant verser à une caisse de retraite enregistrée a-t-il subi une augmentation?

R. Oui. Lorsque des contributions sont versées à un régime enregistré d'épargne-retraite et à un régime enregistré de pensions, le maximum de la contribution mixte est le moins élevé des deux montants suivants: $2,500 ou 20% du revenu gagné.

Lorsque des contributions sont versées uniquement à un régime enregistré de retraite, le maximum des contributions est le moins élevé des montants suivants: $4,000 ou 20% du revenu gagné.

QUESTION E

Q. J'ai appris que je n'ai le droit de déduire de mon impôt sur le revenu qu'une partie seulement de mes cotisations syndicales. Comment vais-je savoir quelle est la déduction admissible?

R. Votre syndicat doit vous informer du montant que vous pouvez déduire pour vos cotisations syndicales en vous donnant un reçu à produire avec votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Frais de transport des étudiants

Les étudiants qu'engageront l'été prochain les ministères et les organismes du gouvernement fédéral dans le cadre du programme d'emploi d'été préparant à une carrière seront remboursés de tous les frais réels et raisonnables de transport aller-retour qu'ils subissent lors du voyage depuis l'endroit où ils étudient jusqu'à leur lieu de travail, pourvu qu'ils comptent reprendre leurs études une fois l'emploi d'été terminé. L'ancienne politique prévoyait un montant déductible de $30 sur les frais de transport aller-retour, l'étudiant devant débourser les premiers $15 de chaque billet simple.

La nouvelle politique, en vigueur depuis le 1er janvier 1973, s'applique aux tâches qui mettent à profit ou complètent la formation scolaire de l'étudiant et qui ont pour but de l'initier à une carrière éventuelle dans la Fonction publique du Canada.

Dans l'énoncé de sa politique, le Conseil du Trésor établit le chemin de fer comme mode de transport normal mais prévoit l'utilisation de l'autobus ou de la voiture privée lorsque ceux-ci s'avèrent plus avantageux. L'avion peut être autorisé lorsqu'il est économique et justifiable dans les circonstances.

La politique prévoit également que les étudiants qui poursuivent leurs études à l'étranger et qui acceptent dans l'administration fédérale un emploi d'été préparant à leur carrière pourront être remboursés de leurs frais de transport réels jusqu'à concurrence du prix du billet de train ordinaire entre Ottawa et Victoria (C.-B.). Auparavant, les étudiants recevaient le remboursement des frais de transport du port d'entrée jusqu'à leur lieu de travail seulement.

En 1972, le gouvernement fédéral a engagé environ 4,500 étudiants dans le cadre du programme d'emploi d'été préparant à une carrière, programme qui a coûté la somme de $6,750,000, soit une moyenne de $1,500 par étudiant.

ASSOCIATION DES SCOUTS DISTRICT RIVIÈRE-ROUGE

Les scouts francophones ont changé le nom du district, anciennement connu sur le nom "District de Saint-Boniface". Il fut changé pour les raisons suivantes:

Le groupe scout anglophone de St-Boniface changeait l'année dernière son nom de "Tache District, Boy Scouts of Canada" à St. Boniface District", qui créa une certaine confusion. Vue que notre district est étendu un peu partout dans la province, le nom "Rivière Rouge" fut choisi, semblant répondre plus à notre caractère provincial; ceci fut fait avec l'approbation du Conseil national de l'Association des Scouts du Canada.



VOYAGEURS 1970

VIVE LES VOYAGEURS

VIVE LE FESTIVAL

VIVE SAINT-BONIFACE

d'une région à l'autre

AUBIGNY
Mme Alice St-Onge 882-2380

Le 9 février, l'abbé Boisjoli bénissait le mariage de Mlle Henriette Ritchot, fille de M. et Mme Joseph H. Ritchot d'Aubigny, avec M. Marcel Brunet, fils de M. et Mme Emile Brunet de Letellier. La cérémonie religieuse fut suivie d'une soirée à la salle Normandin, où un grand nombre de parents et amis se sont rendus fêter les nouveaux époux. Parmi les invités, on remarquait spécialement les parents, frères et soeurs de Mme Bernice Ritchot, qui sont venus de Graston, Leroy, et Grand Forks, Dakota du Nord.

Plusieurs paroissiens ont assisté aux funérailles de M. Lévis Courcelles à Ste-Agathe, le 15 février. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille Courcelles.

Les 4 personnes d'Aubigny qui ont suivi des exercices de retraite à la Villa Maria au début de février sont revenues édifiées et enthousiasmées. Ce sont M. et Mme Léon Palud, Mme Noël Roy, et Mme Tim Ritchot.

Les malades sont nombreux à Aubigny. M. Louis Guillou est à l'hôpital de St-Pierre; M. Georges St-Hilaire et M. Honorius Berthelette à St-Boniface; Bernard St-Hilaire à l'hôpital de Ste-Anne; Joseph-A. Pelland, et le bébé Wallace, à l'hôpital de Morris. D'autres sont en convalescence à la maison; ce sont Mme Alfred Oulmet, Mme Georges Saurette, M. Adrien Pelland, Prospère l'Heureux, Elie Robert, Emilien Chartier, Henri St-Onge, Léo Chartier et Jean-Marie Ritchot.

LA BROQUERIE

La semaine passée, les Habitants de La Broquerie allaient jouer aux matches de hockey au dehors. D'abord, le mardi soir, ils se rendaient à Steinbach pour affronter les Huskies. Ils se méritèrent la victoire au pointage final de 6 à 4.

Le jeudi soir, les Habitants étaient accueillis par les Braves de St-Pierre. Ces derniers en ressortirent victorieux, au compte de 3 à 1.

Le 31 décembre, les Turbos de Transcona devaient se rendre à La Broquerie pour rencontrer notre équipe, mais ils ne purent pas se rendre à cause du mauvais temps. Cette partie est remise au 17 février, à 8h30 toujours à La Broquerie.

Le vendredi 16 février à 8h30 aura lieu une danse à l'Institut Collégial de La Broquerie. Le groupe de musiciens qui fournira la musique est celui de "Hands of Time". Nous espérons qu'il saura plaire à ceux qui assisteront à la soirée.

Une autre organisation des étudiants de l'Institut Collégial de La Broquerie est celle d'une "Soirée Variété" qui est projetée pour le mois de mars. L'organisation se déroule présentement et nous espérons qu'elle continuera afin d'aboutir à une soirée bien réussie. Voilà un exemple de l'aspect culturel de La Broquerie qu'il faut encore améliorer.



ST-PIERRE
M. Marcel Côté 433-7716

Le Comité culturel de St-Pierre présentera "La Sagouine", à St-Pierre le samedi 17 février, à 8h00, à l'école secondaire. Etudiants: 75c; adultes: $1,25.

MELO-MANI – Du 26 au 28 janvier, un groupe de personnes s'est réuni pour passer une fin de semaine d'amitié et de chant. Cette rencontre Mélo-Mani eut lieu à St-Pierre pour les gens de la Rouge et des divisions. On commença par rencontrer les directeurs des différents ateliers, et on s'est finalement séparé en trois groupes. Le même soir, une rencontre eut lieu pour se familiariser et se connaître. Le samedi, la journée fut entièrement remplie d'exercices et on fit la connaissance de nouvelles chansons. Une autre soirée passa en chants et divertissements. Le dimanche matin, l'église de St-Pierre eut du chant superbe avec tous ces membres de Mélo-Mani, environ une centaine. Le dimanche soir, le public était invité à entendre tous ces membres dans un concert. Tous les organisateurs désirent remercier tous ceux qui sont venus à St-Pierre ainsi que tous les directeurs d'ateliers, spécialement M. Marcien Ferland, le Père Caron, Soeur Agathe, Guy Boulianne et Mme Marie Fournier. Les Intrépides ont donné du renfort à cette fin de semaine. On vous remercie. (Par Mme Olivier GAGNE)

* * * *

L'HOPITAL DE SALABERRY – Le président est Gérard Roy (représentant de Salaberry); le vice-président est M. Olivier Beaudette (représentant du village); Mme A.R. Grant (représentante de Salaberry); Ernest Carrière, (conseiller, représentant de Salaberry); Omer Fontaine, conseiller du village; Leroy Johnson, conseiller de Salaberry. Leurs assemblées ont lieu tous les troisièmes mercredis de chaque mois, à l'hôpital, à 8h00 en hiver, 8h30 en été. Il y a des assemblées spéciales au besoin.

Comité de relations publiques: ce comité est formé de Omer Fontaine, Olivier Beaudette et Eugène Bourgeois.

L'Administrateur de l'hôpital est M. Albert Marquis (433-7808). La secrétaire-trésorière est Mme Irène Carrière (433-7623); la matronne est Mme Flore Dandeneau (433-7455); l'assistante matronne est Mme Cécile Marcotte.

A plein temps, il y a quatre gardes-malades graduées, quatre gardes-malades licenciées, et trois aides; à temps partiel, trois gardes-malades graduées, six licenciées, et une aide.

En tout, il y a 35 employés à l'hôpital qui a 19 lits. En janvier 1973, l'admission a été de 97 patients (600 jours-patients).

Les médecins sont: Roland Campin, Peter Lin, R. Rangoolam. (par M. Albert MARQUIS)

* * * *

HOSPITAL GUILD – A l'hôpital de Salaberry, le Guild est composé de dames de St-Pierre et des environs, qui sont intéressées au bien-être des gens hospitalisés. Au cours des années, ces dames ont organisé plusieurs activités pour ramasser des fonds afin d'aider à l'achat de choses nécessaires pour un plus grand confort chez les patients. En faisant cela, la tâche des administrateurs de l'hôpital est soulagée. Ce groupe de gens bénévoles assure un meilleur fonctionnement et est d'un grand secours pour l'administration afin de compléter les détails d'un budget. Parmi les diverses activités du Guild, il y a, au temps de Pâques, une vente de pâtisseries. En mai, il y a le thé annuel auquel toutes les paroisses sont invitées à participer. Une dizaine de dames se rendent aux réunions mensuelles. L'exécutif élu au mois de novembre 1972 est composé comme suit: présidente, Mme Irène Carrière (Albert); trésorière, Mme Hortense Gautron; vice-présidente, Mme Annette Hébert; secrétaire, Mme Omer Fontaine.

S'il y a des dames intéressées à se joindre au groupe, vous êtes toutes les bienvenues. La prochaine réunion aura lieu le 5 mars à 8h00 au sous-sol de l'hôpital. (par Mme Omer FONTAINE).

QUILLES A L'ECOLE ELEMENTAIRE – Voici les cinq premiers compteurs: Daniel Latour - 6 - 256; Orest Christiuk - 6 - 251; Maurice Curé - 6 - 249; Donald Hildebrandt - 6 - 239; Martin Hak - 6 - 234.
FILLES: Mona Forest - 5 - 205; Lorraine Sinclair - 5 - 194; Nicole Neveux - 5 - 192; Lucie Desharnais - 5 - 190; Yvonne Banville - 5 - 181.



Mme R. Therrien 878-3341

LORETTE

Il y aura Carnaval à l'aréna de Lorette les 2, 3 et 4 mars prochains. Le programme suivra plus tard. Les candidates sont encore trois élèves choisies de l'école secondaire, Annette Racine, Gigi Lavallée et Debbie Drieger. Ce sera encore celle qui aura vendu le plus de billets qui sera couronnée Reine; on fait remarquer que les billets de chaque concurrent seront de différentes couleurs. Pour plus de renseignements, téléphonez à William Danylachuk – 878-2819.

Le Bonspiel de curling pour dames aura lieu les 16, 17 et 18 février; donnez vos noms à Mme Lillian Roy, tél.: 878-2753.

La paroisse de Lorette ayant été fondée en 1873, nous célébrerons cette année le centenaire de cet événement important. Qu'on se le dise, et qu'on rappelle quelques faits historiques pour commémorer cette fête.

M. Isidore Lansard a été élu syndic pour un terme de trois ans. Il remplace M. Gilles Manaigre. Félicitations à l'élu, et merci au syndic sortant de charge.

M. Léon Desmarais a été gérant de la caisse populaire de Lorette pendant dix ans. Il s'est retiré et Maurice Gobeil le remplace. Maintenant le bureau de direction se compose comme suit: Victor Champagne, président; Paul Desmarais, vice-président; Joseph Racine, Guy Manaigre et René Landry (ce dernier, élu à l'assemblée annuelle, remplace M. Maurice Gobeil qui a dû résigner pour accepter le poste de Gérant). Nos sincères remerciements à M. Léon Desmarais pour s'être dévoué consciencieusement au progrès de la caisse durant ses dix ans; son calme et sa patience nous laissent de bons souvenirs.

L'assemblée annuelle du Conseil du village eut lieu le 6 février dans la salle municipale. L'assistance n'était pas nombreuse, mais on les invite tous au conseil du 5 mars à 8h00. On discutera de choses très intéressantes. Le personnel de direction est encore le même: M. Roméo Désorcy, Rhéal Desmarais et Cyprien Bohémier.

Quinze élèves de l'école secondaire ont complété le cours de Conduite préventive, donné de novembre à janvier. Mme Madeleine Cournoyer, l'institutrice, est prête à donner encore un cours à d'autres intéressés.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Denis Gauthier, qui eut un accident à l'ouvrage. Il eut quelques os cassés à un pied qu'on a dû mettre dans le plâtre. Il sera forcément au repos pour quelque temps.

M. Omer Marcoux, de St-Boniface, mais autrefois de Lorette, fait la tournée de la paroisse pour vendre des parts de $300.00 chacune pour une assurance-vie manitobaine, appartenant à des Manitobains; elle se nomme "The New Generation Life Assurance Co. Ltd", et c'est la première de ce genre au Manitoba. Les directeurs de Manco Holding Ltd. ont fourni le capital initial de $200,000 pour la fondation de cette nouvelle compagnie. M. Peter Barkman de Steinbach est le président, M. Laurent Marcoux avocat de Winnipeg, le vice-président.

NOTRE-DAME

Mme N. Payette, âgée de 88 ans, est décédée dernièrement; le service funèbre eut lieu à l'église de Lourdes mercredi de la semaine dernière, et Mme Payette fut enterrée à St-Lupicin. Mme Payette fut la première pensionnaire au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes.

On en parle, c'est le début d'organisation d'un voyage pour des personnes âgées de Lourdes, dans les cadres du programme fédéral "Nouveaux Horizons". Une réunion aura lieu prochainement, et on espère pouvoir vous donner plus de renseignements ensuite.

Mme Constance Tougas 422-5497

STE-ANNE



DON DE LA FRANCE

Le Centre Culturel de Ste-Anne a reçu un grand nombre de volumes et de revues par l'entremise de France-Canada, Association Manitobaine. Ces livres venaient directement de France, offerts généreusement par le secrétariat de France-Canada. Ils ont été remis officiellement à M. Maurice Noël, président du Centre Culturel, lors d'une réunion régulière de l'exécutif de France-Canada.

Dès qu'un local de lecture sera aménagé au Centre Culturel, nous aurons déjà une bonne quantité de volumes à mettre sur les tablettes. Les revues sont illustrées et fourniront aux jeunes des heures de lecture agréable.

Nous voyons dans la photo, de gauche à droite: Maurice Noël, Aimé-Onil Dépôt, Amanda Desharnais, Roger Smith, Fernand Parenty, Alphonse Fournier et Roger Dubois. La photo a été prise par Mlle Thérèse Duval, secrétaire de l'Association.

Le Carnaval qui se déroulait les 2, 3 et 4 février fut un grand succès. Les gagnants du tirage furent: Mlle Irène Gosselin, $100; Paul Smith, $50; et Clarence Blair, $25. Mlle Terry Stoetzel fut couronnée Reine du Carnaval dimanche soir. Ce Carnaval fut marqué de plusieurs événements, tels que Bonspiel mixte du curling, et une course de motoneiges à laquelle on comptait 151 entrées. Parmi les gagnants de Ste-Anne à cette course il y avait M. Guy Hutlet, Gerry Lajoie, Georges Morin et Laurence Lacoste; chez les dames, Mme Frank Yestraw.

Le Bonspiel des hommes se terminait dimanche. Trente-cinq équipes y avaient pris part.

Le Cercle Molière présentait samedi soir "A toi, pour toujours, ta Marie-Lou". Une salle comble apprécia beaucoup cette pièce, qui, à mon humble avis, est une des meilleures productions du Cercle Molière.

Dimanche prochain (le 18 février), on présentera au Centre culturel, à 8h30, la pièce "La Sagouine". C'est à ne pas manquer.

Félicitations à Mme Lorette Joyal et M. Claude Perrin, élus syndics; ils remplacent Mme Annette Charrière et M. Paul St-Vincent.

M. et Mme Armand Guénette étaient de passage à Ste-Anne pour visiter leur parenté et leurs amis.

M. Armand Guenette 683-2390

ST-LAZARE

Trente-neuf chevaliers ont assisté à la réunion du lundi 5 février, qui fut suivie d'une initiation au 1er degré. Douze nouveaux frères ont été admis dans notre conseil. Ce sont les frères Jonas Boyer, Robert Fleury, Paul Guénette, Yves Sala, Stephen Perrault, Henri Bisson, Henri Sala, Rosaire Deschambault, Jacques Huberdeau, Bernard Faford, Guy Huberdeau et Jean-Marie Simard. Félicitations et bienvenue dans notre Conseil. N'oubliez pas de continuer votre préparation qui vous conduira à la Chevalerie.

Bravo et félicitations au Frère Ubald Deschambault et son équipe pour un travail bien accompli. Merci à l'équipe qui a conféré ce premier degré aux candidats.

Nous avions le plaisir de visiter le Docteur et Mme Gadbois à St-Pierre en fin de semaine. Ils gardent toujours un bon souvenir de leur séjour à St-Lazare, et nous prient de saluer tous les gens de St-Lazare. Donc, de la part de Pierre et Renée et la petite Mélanie, "Salut à tout le monde".

La partie de hockey entre les Anciens de la LNH et les anciens de St-Lazare et du district fut un grand succès. On estime à plus de 400 le nombre de personnes qui ont assisté. Bravo et félicitations aux responsables.

Etes-vous enregistrés pour le cours de conduite défensive? Si non, donnez vos noms dès aujourd'hui à Antonio Simard, Eugène Mulaire ou Robert Decorby. Il ne vous en coûtera que $2,50 et ça en vaut la peine.

La grande soirée annuelle des Chevaliers de Colomb avait lieu le vendredi 9 janvier et fut un grand succès. La soirée débuta par une réception à 6h00, suivie d'un banquet à 7h30 et une danse. Le menu pour le banquet comprenait des petites poules, carottes lyonnaises, petits pois verts, pommes de terre au four, petits pains chauds, salade du chef, tartes aux pommes avec fromage, et le tout arrosé d'un bon vin. La musique de danse était présentée par les Rythm Orchids, de Grayson en Saskatchewan. Nos gentilles dames étaient des plus jolies dans leurs belles toilettes, et nous espérons qu'elles ont bien joui de leur soirée qui se déroula dans une ambiance d'amitié, de fraternité, et de gaieté. Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait Marc Arnal et Lina Legal de St-Boniface, M. et Mme Yves Descottes de Brandon, M. et Mme Maurice Gagnon de Rocanville, M. et Mme John Thomas de Moosomin.

"La peine de mort"

Un sondage effectué auprès de 13 de nos correspondants (des pages d'Une région à l'Autre) révèle qu'une faible majorité sont en faveur de la peine capitale pour meurtriers:

EN FAVEUR: 7
CONTRE: 6

Cependant il faut noter que chez les six contre, la conviction de leur choix est très forte, alors que les sept en faveur apporteraient des nuances à leur choix.

Ainsi, chez les six contre la peine de mort, quatre se sont dit "catégoriquement contre", alors que deux se sont dit contre seulement s'il y avait véritablement emprisonnement à vie pour remplacer. Chez les sept en faveur, seulement deux se sont dit "catégoriquement pour" (une signalant que les prisonniers avec salaires étaient trop bien en prison); trois favorisent la peine de mort seulement pour meurtriers de policiers et de gardiens de prison; les deux autres en faveur ont nuancé que la peine de mort devrait être appliquée seulement "en cas extrêmes".

Mme Léopold Chartier 882-2202

STE-AGATHE

Le 7 février avait lieu en l'église de Ste-Agathe, le service de Mme Francis-Joséphine Tallaire (née Niziol). La messe fut célébrée par M. le curé P. Deschênes, suivie de l'inhumation dans le cimetière paroissial. Mme Tallaire laisse dans le deuil son époux, Achille, de Ste-Agathe, deux fils et deux filles, Ernest Ricky et Loraine à la maison, et Doreen (Mme G. Tencha) de St-Norbert, ainsi que ses parents M. et Mme Andrew Niziol de St-Norbert, et trois frères, six soeurs, et quatre petits-enfants. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Le dimanche 4 février est décédé à l'hôpital de Morris, M. Lévis Courcelles, âgé de 82 ans. Il est né à Ste-Agathe et y a vécu toute sa vie. Une foule nombreuse assistait à ses funérailles qui eurent lieu le 8 février en l'église de Ste-Agathe. La messe était concélébrée par M. le curé Paul Deschênes, M. l'abbé Paul-Emile Boisjoli, curé d'Aubigny, et le Père Laurent Alarie, O.M.I. Six neveux étaient porteurs. Son épouse le précédait dans la tombe. Il laisse dans le deuil un fils Camille, de Ste-Agathe, et trois filles: Soeur Lucille, Fille de la Croix à La Salle; Soeur Louisa, Oblate, à St-Vital; et Emma (Mme Maurice Vermette) d'Aubigny. Il laisse également sept petits-enfants, ainsi que trois frères: Pacifique, Télesphore et Raphaël, tous de Sainte-Agathe, et une soeur, Mme Duval, de St-Jean-Baptiste. Nos sympathies aux familles en deuil.

Le Bonspiel de curling des Vétérans A.N.A.F. de l'unité 304 de Ste-Agathe aura lieu à St-Adolphe du vendredi 16 février au samedi 17 février, se terminant par une soirée samedi soir à la salle des Vétérans à Ste-Agathe, où l'on distribuera les prix aux gagnants. Tous les hommes intéressés à participer à ce bonspiel sont priés de contacter M. Camille Courcelles.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme L.-D. Nolette et à M. O. Duquette à l'hôpital de Morris.

MM. Joseph Dorge et L. Chartier espèrent augmenter leurs connaissances agricoles en suivant un cours de "Farm Business Management" donné par le département d'agriculture fédéral, à St-Pierre.

propos de saison...

Quand le coton s'en va-t-en croisière



Le boléro croisé, le plus nouveau des corsages, est un parfait compagnon pour le pantalon palazzo. Création Vali, Montréal.

Cette année, il est plus agréable que jamais de s'habiller pour aller dans le sud... Grâce au coton, il règne une nouvelle élégance simple, nette et pleine de fraîcheur. Le luxuriant décor des îles tropicales est l'incitation même à ce style synonyme de décontraction et de confort... Pour s'harmoniser avec les éléments naturels que sont la mer, le sable et le soleil... le Conseil Canadien du Coton conseille l'adoption d'une autre force de la nature, la fibre naturelle à 100%, le coton.

Cotonnades légères et aériennes, voiles arachnéens, pimpants seersuckers et ratines-éponge de belle épaisseur, autant d'étoffes qui aiment aller en croisière... Revêtir du coton, c'est déjà se couler dans la magie des îles... et c'est bien sûr se mettre instantanément dans le ton de l'été, quand il détrône enfin l'hiver.

Quelle joie de faire une série d'escales ou une villégiature-sud... de marcher parmi les bosquets odorants, de fouiller marchés et bazars à la recherche de souvenirs de voyage, de passer à table sur la terrasse, de se rôtir au soleil en agréable compagnie... Et si l'on se demande que porter en chacune de ces merveilleuses occasions, on s'aperçoit vite que le coton, avec toutes ses interprétations, sait offrir autant de réponses. Les dos sont nus, les devants sont bain-de-soleil, les blouses retroussent leurs manches et se font couvre-tout, les robes-chemisier sont fraîches et pratiques, les cafetans et les pyjamas palazzos s'identifient au mot même de croisière... et tout ce vestiaire doit son attrait au même tissu, le coton...

Et justement parce qu'en coton, tous ces vêtements de chaude saison prêtent fidèlement leur fraîcheur et leur aisance, peu importe la situation qui se présente. Et l'entretien est si facile que ce textile est vraiment le plus loyal des compagnons de voyage. Avec tant de soin vous avez choisi l'île de vos vacances... parfaite vision de vagues aussi bleues que limpides moussant en douceur à vos pieds qui jouent dans le sable, tout près d'un tapis de verdure et de fleurs... la garde-robe que vous emmènerez voir toutes ces merveilles mérite d'être choisie avec la même considération... Quand tout annonce que le soleil sera vôtre à 100%, rien de tel que de se vêtir 100% coton. Pour voyager avec style, il n'est pas de meilleur passeport vestimentaire, toutes destinations...



Pastilles, pois et rayures. Pour l'été, un pyjama palazzo en maillé 100 pour cent coton en blanc et marine, à encolure licou et cravate. Création Vali, Montréal.

VOTRE HOROSCOPE

POUR LA SEMAINE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Une semaine pour la simple routine. Evitez les activités épuisantes. Economisez sur votre budget.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Tous les sujets importants devront être réglés cette semaine. Procédez avec fermeté.

Votre état financier s'annonce meilleur à la fin de la semaine.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Mettez-vous en contact avec des gens influents, signez des contrats et faites preuve d'initiative. Très bonne semaine sur le plan des affaires.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Vous avez une semaine de chance; profitez-en. Attention aux excès de confiance, toutefois. Vous êtes en train de conquérir le coeur d'une personne de l'autre sexe.

LION du 23 juillet au 23 août
Ne faites aucune concession cette semaine. Les soirées peuvent vous enlever une amie très précieuse.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Vous êtes inquiet et soucieux au début de la semaine. Mauvaise période sur le plan social et sentimental.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Finissez le travail qui traîne. Les soirées sont propices à de nouveaux projets. Soyez très prudent à la fin de la semaine. Un danger semble vous menacer.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Semaine favorable sur le plan financier et social. Bonne période pour investir de l'argent et vous intéresser à de nouvelles entreprises. Un amour défendu par la morale s'offre à vous.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Réfléchissez bien avant d'agir. Ne forcez pas les issues. Faites part de vos projets à des personnes averties. Elles vous conseilleront.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Mauvaise semaine. Vous serez irrité. Mettez de l'ordre en vous-même et dans votre esprit. Ne soyez pas si ingrat avec vos proches.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Une semaine de succès. Suivez votre sens commercial, il est bon. Discutez affaires avec des gens expérimentés.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars.
De bonnes nouvelles sur le plan sentimental. Un désir depuis longtemps refoulé, se réalise. Le côté financier est à la baisse, cependant.

Une petite table pour le malade alité

Quand un enfant est malade au lit, ce n'est pas un cadeau que de devoir lui y servir un repas. Ce moment sera plus agréable si vous lui fabriquez une table de lit dans une grosse boîte de carton vide. Coupez-la à la bonne hauteur puis découpez sur les plus longs côtés un espace où il pourra glisser ses jambes. Pour enjoliver, recouvrez au besoin d'un papier ou plastique adhésif. Cette table sera même assez solide pour que le petit puisse y écrire ou dessiner.



Humour enfantin

François, deux ans et demi, assiste pour la première fois à la messe. Pour ne pas le laisser seul, on l'emmène à la communion. Au retour, gros sanglots:

– Je n'ai pas eu de déjeunner, moi ! On lui explique longuement et on finit par dire:
– Tu es encore trop petit!
Il répond :
– Mais non, il n'y avait qu'à se baisser !

En voyant toute la famille boire du cidre mousseux, Michel 3 ans demande : moi aussi, j'en veux du vin au savon.

* * * * *

A l'école, la maîtresse demande à Daniel, six ans,
– Pourquoi es-tu en retard ce matin?
– Parce que le temps ne m'a pas attendu !

ailleurs au Canada

EN ALBERTA

ÉCHANGE CULTUREL ET ÉDUCATION

(extrait du journal LE FRANCO-ALBERTAIN)

Ils sont deux agents à Edmonton, et leur local est situé dans l'édifice du Canadien National. Denis Lord et Sylvia Van Brabant s'occupent tous deux de Jeunesse Canada Monde dans ce qui est le bureau central de l'organisme pour l'Ouest canadien.

QU'EST JEUNESSE CANADA MONDE

Nous avons posé la question à Sylvia Van Brabant, qui nous a défini en "gros" les buts et le caractère de l'organisme. (Denis Lord était absent ce jour-là pour activités professionnelles à Lethbridge).

Et c'est l'expérience de cette année que Mlle Van Brabant nous raconte :

"Cette année, 240 jeunes canadiens ont été choisis pour participer au programme d'échanges, dans quatre pays différents: le Cameroun, la Tunisie, la Malaisie et le Mexique. Comme le programme veut à tout prix représenter la réalité canadienne, on choisit le nombre de candidats au prorata des populations provinciales. Ainsi 30% de la population demeure dans telle province, 30% des candidats seront choisis dans ce secteur et ainsi de suite pour le reste des pays. Le programme s'appuie sur la vie en petits groupes. Dans chaque pays, les jeunes canadiens sont accueillis par un groupe de jeunes du pays d'échange, avec qui ils devront vivre durant leur séjour dans ce même pays. De plus, et dans chaque pays d'échange, les jeunes peuvent profiter des services d'animateurs professionnels, âgés de 21 à 25 ans, et dont le rôle est de faire assumer par les jeunes eux-mêmes la gestion de leurs activités dans tous les domaines".

Et Mlle Van Brabant d'enchaîner, sur l'expérience de 1972-73: "L'expérience a débuté en septembre dernier et se terminera en août 1973. Une première phase répartie les jeunes dans quatre camps dont l'un dans l'ouest, un deuxième en Ontario, un troisième dans le Québec et un quatrième dans les provinces de l'est. Au cours de ces camps, ou stages de préparation, les jeunes créent avec les animateurs canadiens et ceux des pays d'échange, des projets de travail pour la dernière partie de l'expérience, soit l'accueil au Canada, de juin 1973 à août 1973".

SEJOUR DANS LES AUTRES PAYS

Pour les jeunes canadiens qui vont séjourner dans les autres pays, leur séjour s'étendra de janvier 1973 à mai de la même année. Les jeunes canadiens se disperseront par groupes de 15 à 20 chacun, ce dans trois ou quatre régions du pays. Dans chaque camp, des travaux précis seront exécutés, plantation et transplantation d'arbres, travaux de culture agricole, aménagement et entretien de centres de jeunesses, crousage de puits et autres travaux de divers styles. Il faut mentionner ici que chaque groupe de jeunes canadiens revient au Canada avec un groupe égal de jeunes en provenance du pays où ils ont séjourné.

ADMISSION

Pour être admis dans ces voyages d'échanges, il faut avoir de 16 à 20 ans et être citoyen canadien. Pour les travailleurs (jeunes) ils doivent avoir complété au moins une neuvième année scolaire, alors que pour les étudiants, lors de la sélection de cette année, ils devaient en être à leur dernière année de cours secondaire. Il faut aussi que les participants aient déjà reçu l'autorisation de leurs parents et s'engagent pour toute la durée de l'expérience.

Voilà quelques détails de ce programme et dès que le programme 1973-74 sera connu, nous tâcherons de donner aux jeunes francophones de l'Alberta tous les autres détails et exigences de l'organisme face à d'éventuels candidats albertains.

AU QUÉBEC

PICKERING RENCONTRE MIRABEL

(extrait du journal LE BIEN PUBLIC de Trois-Rivières)

L'histoire poursuit son cours en accomplissant son oeuvre qui n'est, en somme, qu'une lente et savante usure des traditions humaines.

Au Canada, depuis l'époque de la Conquête, jamais l'élément français du pays n'a pu se raccommoder avec l'élément anglais. Les rivalités entre les deux groupes n'ont pu que s'institutionaliser avec le temps. Il faudrait être inconscient pour n'en pas discerner les traces dans le quotidien de la vie.

Dans cette épreuve de force bi-centenaire, les deux pôles d'antagonisme sont devenus Toronto et Montréal. Irréductibles et irréconciliables, ces deux villes jalouses se reluquent drôlement à travers les quatre cents milles qui les séparent. Sur chacune d'elles reposent les espoirs des clans opposés.

Ainsi, quand Montréal obtint l'Exposition universelle de 1967, ce fut un vrai désastre pour Toronto qui ne se remit que difficilement de cette épreuve morale.

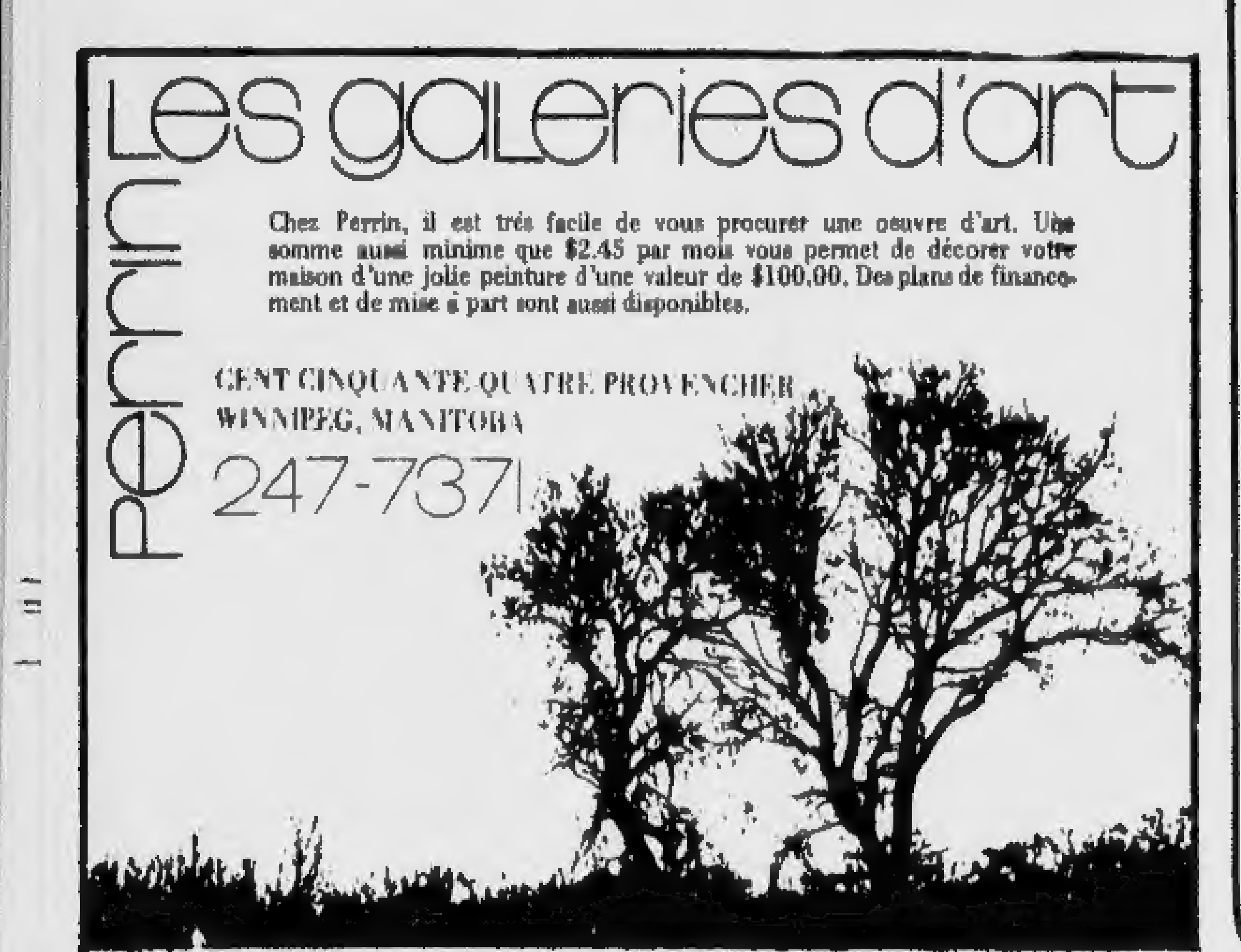
Un peu plus tard, Montréal se voyait attribuer les Jeux Olympiques de 1976. A ce sujet, sachant bien ce que cela signifie comme publicité à travers le monde, les média anglais de tout le pays, surtout ceux de l'Ontario, ont bruyamment signifié leur désapprobation et ridiculisé la rivale qu'on assimile à la grenouille de la fable. Prisonnier de ses commettants anglophones, le gouvernement fédéral a promis de se désintéresser complètement de Montréal, dans cette nouvelle aventure internationale. Si Toronto avait été choisie comme site de l'Olympiade, le fédéral, qui est surtout le gouvernement du Canada anglais, au dire des méchantes langues, n'aurait-il pas souscrit au moins cent millions? La cause de Toronto serait alors devenue celle de tout le Canada devant l'opinion publique mondiale.

Un autre acte de cette interminable pièce s'est joué quand, aux dernières élections, les anglophones de neuf provinces ont brutalement signifié à Pierre-Elliott Trudeau une fin de non recevoir parce qu'ils étaient outrés de ses conciliations multiples avec le Québec.

Enfin l'attribution de Pickering à Toronto vient, d'un seul coup, d'anéantir tous les avantages que Montréal a pu obtenir du fédéral en vingt ans. Enfant gâtée d'Ottawa, la capitale ontarienne riche à craquer est en passe de devenir la métropole canadienne. Avant même d'être construit, son deuxième aéroport international déclasse déjà Mirabel, cette piste montréalaise construite à deux pas de la frontière ontarienne.

Ainsi vont le temps et l'histoire avec leurs tensions permanentes, aussi inévitables que les inégalités et les différences relevées dans le caractère des peuples.

C.M.



ACTIVITÉS AU SÉMINAIRE

La fin de semaine des 2, 3, et 4 février, les gars ont eu l'occasion de profiter d'un mini-congé. Les classes furent annulées vendredi après-midi, ce qui permit à tout le monde d'aller se reposer pendant la fin de semaine.

Dans le domaine de la culture, des félicitations sont adressées au comité de vie culturelle pour l'organisation d'un programme d'éducation personnelle (PEP) chaque mercredi en fin d'après-midi. Pendant ce temps, les gars se prêtent à une activité enrichissante au point de vue culturel, telle que la collection de timbres, travaux manuels, photographie, ou la lecture tout simplement. Plusieurs en profitent aussi pour se rattraper dans leurs études.

Félicitations aussi à Léo Parent, Claude Fiola, Marcel Massicotte, Rhéal Rémillard, l'abbé Gérard Dionne, tous les gars de la 10e année pour leur bel ouvrage au dortoir des 10e, 11e et 12e. Depuis environ trois semaines, ils ont entrepris de terminer des chambrettes pour ainsi compléter le dortoir-étude. Maintenant les gars de 10e ont une chambre grâce à nos charpentiers.

La semaine dernière, au hockey, l'équipe extérieure junior des Saints continua ses exploits victorieux dans la ligue des parcs communautaires de St-Boniface. Lundi le 5, l'équipe l'emporta sur l'équipe de Champlain au compte de 13 à 2. Gérald Desrosiers et Donald Courcelles marquèrent chacun 4 buts. Toute l'équipe a bien joué dernièrement. Même les deux entraîneurs, Rémi Bisson et Ephrem Dupont, font un merveilleux travail.

L'autre équipe junior, les Sabres, n'a pas joué la semaine dernière, mais elle est encore la seule équipe de la ligue sans aucune défaite. On retrouve, parmi cette jeune équipe, un trio qui fonctionne à merveille. Il s'agit de Colin Bourgeois, Donald Smith et Laurent Roy, qui forment une des lignes les plus stables de la ligue. Bonne chance à tous les joueurs, ainsi qu'aux deux entraîneurs fantastiques, Paul Campeau et l'abbé Gérard Dionne.

Enfin, les gars du Séminaire ont entrepris la construction de monuments de glace en préparation au carnaval d'hiver, dimanche le 18 février. Le thème de notre festival cette année est "Fort Laflèche". Ce thème est symbolisé par des monuments tels un bonhomme Voyageur, un chalet, une embarquation de trappeur et plusieurs autres. Je profite de l'occasion pour inviter les parents, amis, et anciens du Séminaire à notre Carnaval, dimanche le 18 février, de 1h00 à 5h00. Venez en grand nombre, il y aura des activités et du plaisir pour tout le monde.

ROGER BILODEAU

La photographie aérienne en archéologie

La photographie aérienne, indique la Grande Encyclopédie que publie actuellement Larousse, s'est surtout développée après la Première Guerre mondiale. Par delà l'intérêt présenté par la vue directe depuis l'avion, qui restitue à la perfection un grand monument dans son cadre, la photographie aérienne offre plusieurs avantages: "Elle permet de fixer une réalité que l'on analyse à loisir sous le stéréoscope; on peut comparer plusieurs clichés, constituer des séries, ce qui est impossible sur le terrain. Surtout la photographie aérienne enregistre des détails que l'oeil humain remarque difficilement, comme dans les régions malaisées à scruter, telles les montagnes boisées, ou même des détails que l'oeil ne voit pas" (R. Chevallier).

Les principes sur lesquels se fonde l'interprétation d'une photographie aérienne sont simples: il s'agit de retrouver sur le terrain les traces, les vestiges plus ou moins estompés des paysages anciens. Des constructions très difficilement décelables, même totalement enfouies dans le sol ou complètement arasées, peuvent révéler leur présence grâce à une série de signes, qu'il faut interpréter.

Les ombres portées ("shadow-marks"): si une ruine affleure à peine, au point de n'attirer même plus l'attention de l'observateur au sol, elle sera cependant décelée sur une photographie aérienne prise le soir, en éclairage rasant, qui allonge les ombres. La photographie aérienne, qui saisit ainsi ces faibles reliefs, met en évidence le plan des bâtiments enfouis. C'est ainsi que les anciens limés romains dans le désert de Syrie ont été mis en valeur par des recherches du P. Antoine Poidebard (1878-1955).

La végétation ("crip-marks") fournit un repère inestimable, son aspect variant selon la nature des vestiges sous-jacents. Puits ou fossés font pousser les plantes plus haut, car la profondeur de terre arable est plus grande. L'endroit prend donc sur la photographie un aspect plus sombre. A l'inverse, des fondations de murs ralentissent la croissance des plantes et seront révélées, sur la photographie, par des lignes plus claires. Dans tous les cas, ces anomalies apparaissent nettement sur la photographie aérienne, qu'il reste à interpréter.

La couleur du sol ("soil-marks") elle-même intervient: le travail humain peut faire remonter à la surface des matériaux issus de couches de nature, donc de couleur, différente. On peut citer à ce sujet le cas des tumulus des nécropoles étrusques qui ont été élevés au-dessus de la tombe grâce aux déblais retirés du fossé circulaire: les fossés se sont comblés, et les tumulus furent arasés; mais les matériaux jadis extraits du sous-sol et en partie demeurés en surface ont laissé, visibles sur la photographie aérienne, des marques blanchâtres qui ont permis de les découvrir.

L'interprétation de tels documents est difficile et ne peut être faite par l'archéologue. C'est une opération technique nécessitant des stéréoscopes puissants. C'est surtout une étude complexe, nécessitant un travail d'équipe, car elle fait appel à des sciences fort diverses: archéologie, géographie, géologie, toponymie...

LA PEINE DE MORT

L'épiscopat canadien prend position officiellement sur une question d'actualité: la peine de mort.

Le Canada doit continuer à étudier l'ensemble fort complexe des questions relatives aux méthodes de CORRECTION, à la LIBERATION CONDITIONNELLE et à la REHABILITATION.

Un projet de loi sera bientôt présenté au Parlement du Canada en vue de prolonger la période de suspension de la peine de mort. Ce projet de loi attire l'attention sur un seul aspect de la question en l'isolant des problèmes connexes.

Nous aimerions explorer l'ensemble du problème afin de prendre position d'une manière plus éclairée.

Toutefois, dans le debat en cours, plusieurs personnes ont fait appel à l'enseignement chrétien pour soutenir leurs déclarations, en ayant recours à des interprétations qu'elles ont adaptées à leurs convictions personnelles. Dans ces circonstances, même si nous n'avons pas une réponse definitive, nous croyons qu'il est de notre devoir de vous présenter quelques commentaires.

1) Nous jugeons abusif le recours à des textes bibliques - spécialement de l'Ancien Testament - pour justifier le maintien de la peine de mort. Ces textes bibliques appuyant la peine de mort doivent être étudiés en fonction du contexte historique où ils ont été écrits; ils ne peuvent être appliqués, à la lettre, au Canada d'aujourd'hui. En effet, chacune des citations de l'Ancien Testament doit être étudiée à la lumière des nombreux passages du Nouveau Testament où Jésus-Christ condamne cette tendance habituelle de l'homme à répondre à une injure par une autre injure et invite plutôt à la magnanimité. La violence et l'hostilité ne sont pas réparées par des mesures de violence et d'hostilité.

2) La question de la peine capitale, selon nous, ne doit pas être ramenée à celle de savoir si une personne reconnue comme criminelle, quelle que soit la gravité de son crime, "mérite" la mort.

Le point crucial de la discussion doit porter sur notre responsabilité. Les Canadiens, comme communauté, ne doivent-ils pas tenter d'enrayer l'escalade de la violence en s'abstenant de la violence, utilisée même comme préventif?

3) Pour un chrétien, le respect de la vie est un principe fondamental; il ne peut recourir à la peine de mort qu'en dernier ressort. Un chrétien ne peut l'encourager que lorsqu'il est fermement convaincu que le bien commun est en jeu.

Notre société, il est vrai, a traditionnellement réclamé la peine de mort. Mais ce fait ne signifie pas, comme il semble souvent, que ceux qui sont en faveur de la "suspension" de la peine de mort soient les seuls à devoir justifier leur position. Au contraire, ceux qui militent en faveur du maintien de cette peine doivent rassembler des arguments assez forts pour convaincre les chretiens de cette nécessité.

4) Il y a aussi un aspect pratique et statistique à cette question: l'efficacité exemplaire de la peine capitale. Nous n'entrerons pas dans ce debat. Notre préoccupation n'est pas de vérifier si la peine de mort est un moyen efficace de prevention. Elle est plutôt de savoir si elle est un moyen préventif absolument nécessaire pour le bon ordre social aujourd'hui au Canada.

A moins d'être convaincus de cette efficacité, nous croyons que nous devons opter pour UNE PRESOMPTION EN FAVEUR DE LA SUSPENSION DE LA PEINE DE MORT. Bien plus, d'après nous, la nécessité de retenir la peine de mort n'a pas été clairement établie.

5) Nous souhaitons que, pendant la période de suspension, des comites de recherche étudient, de la manière la plus exhaustive possible, les implications de ce vaste problème et produisent dans un délai déterminé des rapports précis de leurs investigations. Nous voulons aussi attirer votre attention sur la nécessite d'une étude des consequences du crime pour les familles du criminel et de la victime.

Le Conseil d'Administration de la Conference Catholique Canadienne offre la collaboration des responsables de son Département de la Vie sociale à l'élaboration de ces recherches.

Le Conseil d'Administration de
la Conférence Catholique Canadienne

Mgr W.-E. Power,
président.

La Semaine de la Fraternité

La Semaine de la Fraternité organisee par le Conseil Canadien des Chretiens et des Juifs aura lieu en 1973 du 18 au 25 février. Cette semaine sera soulignée à travers le Canada, les Etats-Unis et divers pays européens.

En vue de promouvoir la Fraternité et aussi pour épurer cette idée, le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs organise cette année un concours de dessins d'enfants. Tout jeune francophone demeurant au Canada et âgé de 6 à 9 ans (inclus.) est invite à nous faire parvenir un dessin illustrant un des divers aspects de la fraternité. Plusieurs centaines de disques microsillons de notre Présidente nationale conjointe, Tante Lucille, et de nombreux autres prix viendront récompenser le labeur des enfants de telle sorte que ceux-ci garderont un excellent souvenir de leur participation à cette manifestation de fraternité humaine.

Le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs profite de cette Semaine de la Fraternité pour organiser des rencontres amicales réunissant de jeunes Canadiens-français et la jeunesse de divers groupes qui composent l'ensemble de la population de notre pays.

Grâce à ses nombreux bureaux situes au Canada, le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs offre sa collaboration aux individus et organisations à travers tout le pays en vue de faciliter la réalisation d'activités dans le cadre de la Semaine de la Fraternite. Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec:

Concours La Fraternite
C.P. 1018
Montréal 101, Qué.

RENCONTRE ANNUELLE DE LA CRC-W

Du 5 au 7 février 1973, à Naramata, C.B., a eu lieu la rencontre annuelle de la Conférence Religieuse Canadienne, région de l'Ouest, rencontre à laquelle les évêques de l'Ouest participaient comme invites.

Le but de cette rencontre était de "favoriser la concorde et l'efficacité des relations mutuelles entre les évêques et les religieux". (... La Charge Pastorale des Evêques, Art. 35:6)

Etaient présents à cette rencontre quatorze évêques venant des quatre provinces de l'Ouest et des Territoires du Nord-Ouest, et quarante supérieurs majeurs des Congrégations religieuses oeuvrant dans l'Ouest. La Conference Religieuse Canadienne nationale était représentée par plusieurs invités, parmi lesquels se trouvait le président, Yvon Prefontaine, C.S.V.

La session a débuté par une conférence donnée par Son Eminence G.B. Cardinal Flahiff, C.S.B.: "Les Religieux et l'Eglise: Aspects historique et doctrinal". Il a montré comment à travers les siècles l'Esprit a suscité l'institution des diverses Congrégations, et il a invité tous les participants à demeurer attentifs à l'action de l'Esprit aujourd'hui, action qui se diversifie selon les besoins, les milieux.

Par la suite, une recherche commune dans des ateliers de travail a permis aux participants de s'interroger sur la qualité de leur dialogue, sur les problèmes d'intérêt commun et sur les priorités à établir pour que l'Eglise de l'Ouest soit vivante, qu'elle suscite l'engagement et qu'elle soit témoin d'espérance dans le monde d'aujourd'hui.

La CRC-W est dirigée par un exécutif dont les membres sont: présidente: Sr Jeanne Dusseault, c.s.c., supérieure provinciale (Edmonton); vice-président: Père Arthur Lacerte, o.m.i., supérieur provincial (Winnipeg); secrétaire: Sr Hélène Rousseau, r.j.m., supérieure provinciale (Winnipeg).

Yvette Hébert, S.A.S.V.

"TRANQUILLEMENT, PAS VITE"

BILLET de J.-P. A.

"Tranquillement, pas vite". C'est le titre d'un documentaire de l'Office National du Film sur l'évolution de l'Eglise au Quebec de 1961 à 1971. On l'a présenté au Collège de St-Boniface à la fin de janvier. Je ne m'attarderai pas sur l'aspect technique du film. Disons tout simplement que c'est un film assommant, à ne pas voir si l'on veut se reposer. On assiste à plus de deux heures d'images instables, en blanc et noir (ou en "gris"), photographiées, semble-t-il, de l'épaule, sans trépied. L'enregistrement des dialogues est sourd, souvent presque inintelligible.

On pourrait ajouter que les défauts techniques vont bien avec le contenu qui n'est lui-même guère plus reposant. La première partie du film tourne autour de la démolition de l'église Ste-Cunégonde de Montréal et des raisons qui ont motivé cette destruction. La deuxieme partie nous amène au milieu de ce qu'ils appellenet une "communauté de base".

La scène de démolition est éminemment symbolique. Elle résume en quelque sorte les transformations, les tiraillements, et même les bouleversements que traverse l'Eglise, pas seulement au Québec, mais un peu partout dans le monde. Au Québec, il semble que rien ne peut évoluer sans fracas, sans branle-bas spectaculaire, du moins du côté des gens qui ont "de l'instruction"! La scène des démolisseurs qui parodient la distribution de l'Eucharistie avant de finir de démonter l'autel et le tabernacle de marbre me paraît un coup monté par le "gars des vues". Certes, quand ils sont en bande, les ouvriers aiment bien fanfaronner. Les Quebecois sont peut-être en tête en ce domaine. Mais fanfaronner jusqu'au point de se laisser filmer en train de s'amuser à des grossièretés irrévérencieuses, cela dénote un état d'esprit pour le moins douteux. Je me demande ce que ces ouvriers vont penser d'eux-mêmes dans dix ans d'ici. Je serais curieux de savoir ce que leurs grands enfants pensent déjà maintenant de ce genre de comportement.

Les réflexions les plus positives du film se trouvent, à mon avis, dans les propos de la grosse ménagere qui, tout en préparant un gâteau, nous explique sa façon de voir l'évolution dans les structures religieuses. Elle ne méprise aucunement le passé; mais elle sait reconnaître que certaines choses ont changé et qu'il faut en tenir compte. Elle ne commence pas par démolir pour démolir. Elle regarde tout d'abord s'il y a des solutions de changement déja en place.

La seconde partie du film sur la "communauté de base", nous fait assister à une espèce de celebration de l'Eucharistie improvisee, "en manche de chemise", au milieu d'un salon. Je me demande ce que l'on gagne à cette façon écourtée et simpliste de tenir "l'assemblée du Seigneur". Est-ce vraiment cela "célébrer"? Je doute fort que c'était la façon de faire des premiers chretiens. D'ailleurs, la dernière Cène ne fut pas un simple souper isolé, pour une poignee d'amis. Elle était une "célébration" de la Pâques en communion avec tout le peuple de Dieu.

Ce qui me fait encore plus hésiter sur la "valeur" de ce genre de reunion, c'est justement son espèce de clandestinité, son caractère "marginal", son manque de reference ouverte à la grande Communauté, à cette Eglise concrete qu'est la paroisse, le diocese où l'Eucharistie ne peut se célébrer "validement" qu'en communion avec le premier Célébrant, l'évêque. Que vaut en effet un geste qui se dissocie d'intention de la grande Communauté, l'Eglise, lourde peut-être, pécheresse sans doute, mais la seule dépositaire du Sacrement d'unité? Car, il y a une différence entre se réunir pour prier, pour lire et méditer la Parole de Dieu, et se réunir pour célébrer l'Eucharistie.

"Tranquillement, pas vite"! Bien sûr, en s'efforçant de savoir exactement où l'on va et où l'on doit aller, et toujours dans le respect des sensibilités valables de la Communauté.

Nécrologie

MME M.-F. SARRASIN

Le dimanche 14 janvier 1973, Mme Marie-Flore Sarrasin (née Fillion), âgée de 67 ans, épouse bien-aimée d'Ovide Sarrasin de St-Joseph, Man., quittait cette terre pour aller rendre témoignage à Dieu de ses bienfaits. A l'instant même de son départ, elle recevait les derniers sacrements, lui donnant le privilège de faire le trajet accompagnée du Christ. C'était après une longue heure d'agonie qu'elle succombait à une crise cardiaque, survenue à sa demeure, sur la ferme où elle avait passé 47 ans et 6 mois d'intime vie conjugale.

Mme M.-F. Sarrasin fut une épouse et une mère de grandes convictions chrétiennes, douée de piété, douceur, patience et courage. Elle était très dévouée, toujours prête à rendre services en d'innombrables occasions. Son travail elle l'accomplissait dans l'oubli de soi, faisant tout très bien par amour pour Dieu. Elle garda l'estime de ses nombreux amis qu'elle recevait avec grand plaisir. Quand elle ouvrait la porte à un prêtre, c'était le Christ qu'elle accueillait. Elle sut accepter chrétiennement la pénible séparation de ses deux enfants en bas âge. Une épouse fidèle et une mère modèle elle le fut, tenant ferme durant les années difficiles. De tout cela, son époux et sa famille unis le témoignent en pleurant la séparation de cette personne si chère pour eux.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sept fils, Arcade, Léon et Noël de St-Joseph, Philippe et Felix de St-Boniface, Denis et Cvila à la maison; sept filles, Mme E. St-Vincent (Irène) de Ste-Anne, Mme J. Beaudry (Céline) de South Junction, Mme D. Sabourin (Rita) de La Broquerie, Mme L. Dupuis (Lucie) d'Ile-des-Chênes, Mme A. Gagnon (Denise) de St-Adolphe, Mme H. Comte (Marie-Anne) de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme G. Delorme (Rose-Marie) de Kenora, Ont.; 68 petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants, ainsi que six frères et quatre soeurs.

Des prières, dirigées par l'abbé L. Morin, furent récitées en l'église paroissiale de St-Joseph, le 16 janvier au soir. Le lendemain soir, à 8h p.m., avait lieu la messe des funérailles, à laquelle assistaient la famille de la défunte et de nombreux parents et amis. Elle fut honorée de la bannière des Dames de Ste-Anne ayant fait partie de la Congregation des Dames de Ste-Anne pendant de nombreuses années. L'abbé L. Morin, curé, concélébrait le service avec MM. les abbés David Roy, curé de St-Jean-Baptiste, G. Svoboda, ancien curé de la paroisse et J. Choiselat, curé de St-Adolphe. La chorale paroissiale, dirigée par M. G. Fontaine, accompagnée à l'orgue par Mlle Parent, exécuta le chant. L'épître fut lue par M. Marcel Fillion, neveu de la défunte. L'évangile et l'homélie furent données par l'abbé Morin. La quête fut faite par Mmes Marie-Flore Clément et Eva Moquin, nièces de la défunte. Des offrandes pour plus de 135 messes furent recueillies.

Les porteurs étaient tous neveux de la défunte: Georges et Edouard Sarrasin, Jacques et Georges St-Vincent, Omer Beaudry et Omer Sabourin.

L'inhumation se fit au cimetière local. M. Wiebe, de Morris, était en charge des arrangements funèbres. Les dames de la paroisse servirent un goûter après les funérailles aux parents et amis venus de l'extérieur ainsi qu'à la famille éprouvée.

REMERCIEMENTS

M. Ovide Sarrasin et sa sa famille désirent remercier tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur récent deuil, soit par leur présence, soit par leurs nombreuses cartes de condoléances. Un merci spécial à M. l'abbé L. Morin et aux concélébrants, ainsi qu'aux participants, aux porteurs et à tous ceux qui se rendirent aux prières et aux funérailles et donnèrent des offrandes de messes et des fleurs. Aux dames qui se sont devouées pour le goûter, à elles aussi un merci sincère.

REMERCIEMENTS

Mme Laura Langevin et famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière. Un merci spécial au Salon Funéraire Desjardins.

REMERCIEMENTS

Mme F. Savard et M. Louis Emond désirent exprimer leurs remerciements les plus sincères pour les témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur soeur Mlle Albina Emond. Un merci spécial à l'abbé L. Couture et au R.P. Méthé, qui ont concélébré la messe, à l'organiste et à tous ceux qui ont assisté aux funérailles. Un grand merci aussi au personnel de l'hôpital Taché pour son devouement auprès de notre bien-aimée Albina, lors de sa maladie.

45 ans de labeurs manitobains

Après une longue maladie, supportée avec patience et foi en son Rédempteur, le frère Bruns est mort mardi le 6 février 1973. Natif du Missouri, d'origine allemande, il arriva à St-Boniface avant d'avoir atteint l'âge de la majorité.

Vite il fit connaissance avec le milieu et ses problèmes linguistiques et scolaires. Il apprit le français, le maniait fort bien et fut de toutes les luttes pour améliorer le sort des écoles et l'enseignement de la langue française. Après la mort du regretté J.A. Marion, c'est lui qui était le porte-parole des franco-manitobains auprès des fonctionnaires du ministère de l'éducation. Que de voyages, que de démarches! Sans bruit, sans mot dire, car la consigne d'alors était de travailler discrètement. En sens inverse ces mêmes fonctionnaires le consultaient régulièrement au sujet des problèmes franco-manitobains.

Discret, il le fut toute sa vie. A peu près tous les mémoires écrits entre les années 1948 et 1963 sont de sa main ou au moins il y a participé. Il ne refusait jamais de mettre ses talents au service de sa communauté d'adoption. Celle-ci lui causa parfois des chagrins. Etroitesse d'esprit franco-manitobaine, on l'accusa d'être américain. Citoyen canadien depuis plusieurs années, comment pouvait-il toutefois ignorer son passé et ses antécédents? Puissions-nous avoir beaucoup d'autres américains aussi dévoués et compréhensifs de nos problèmes.

Ayant donné à son pays d'adoption - à la francophonie manitobaine - 45 ans de sa vie, il reposera parmi nous selon ses désirs. Dévoué à son Eglise, à sa profession, à l'éducation chrétienne, homme doux, patient, bon vivant, il travaillait très fort et s'amusait autant. Plusieurs se souviendront longtemps de ces fins de semaine au lac Falcon où il aimait se reposer dans la nature. Il a droit à toute la reconnaissance de ses anciens élèves, de ses confrères éducateurs, des commissaires d'école et de toute la population.

A.M. Monnin.

MOTS CROISES

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

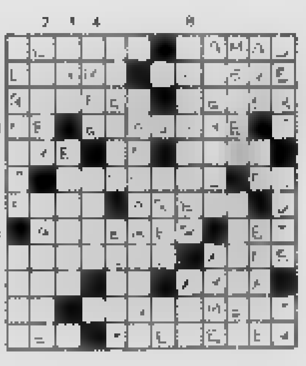
Code postal - ....

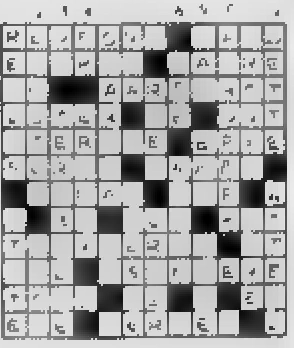
HORIZONTAL

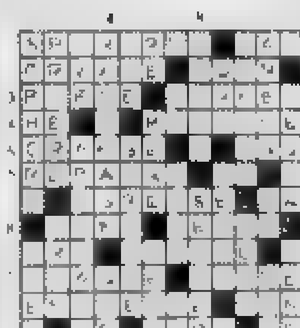
1 – Indiens de la Guyane - Ecrivain français, né à Paris (1869-1951)
2 – Rocher à fleur d'eau. - Instruments pour attaquer ou défendre
3 – Se suivent dans "sens". - Ville du nord-ouest de la Syrie
4 – Général français, créateur des chars et de l'artillerie d'assaut pendant la première guerre mondiale. Ceinture en soie.
5 Dénués d esprit Organe ayant la forme d'un cordon b anchâtre, Pl
6 Sentiment qui porte à traiter quelqu un avec de grands égards Première partie de la mouche du somme l
7 – Altesse royale. Obtenu - Dépourvue.
8 – Ville de Jordanie. - Adresse.
9 – Sans inégalités Extrémité d'une maîtresse branche
10 Etoile de cinéma. Qui a éprouvé une déception. - Adj dém
11 – Indication qui marque qu'une note doit être tenue pendant toute sa durée Ange dont on fait mention dans les liturgies orientales
12 – Fait son testament Anneau de cordage

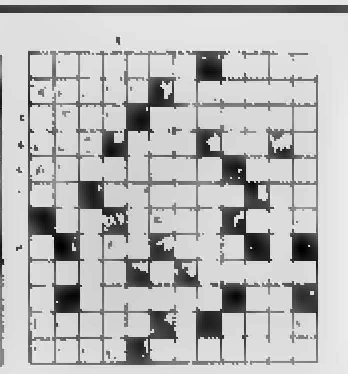
VERTICAL

1 – Peuple scythe de l'anc Europe sud-orientale Se dit d'un vêtement serré à la taille.
2 – Symb chimique Ville d'Italie.
3 - Appendice de la gorge. Qui annonce de la gaieté
4 – Fleuve de Sibérie Chem n de ville
5 Vent froid Insecte sans a les Très Saint
6 Pron pers Dans a rose des vents Bien qu apporte une femme en mariage
7 Réc t succint d'un fa t p quant
8 – Signal qui prévient d'un danger Bouclier oblong
9 – Volonté, caprice Ensemb e des choses qui existent réel ement
10 Act on de tromper par fausses imputations. Term d inf
11 Outil de a couturiere Se d t de tout organe qui a la forme d une soie de porc Pl
12 Déterminée se on a valeur Aff de Oubangui









MOTS CROISES

LA GAGNANTE au concours "Les Mots Croisés" pour le mois de janvier est MME ALINE BOHN, de la rue Berry à St-Boniface. Abonnée à La Liberté depuis un an, Mme Bohn nous affirme qu'elle fait régulièrement les Mots Croisés; elle avait 4 entrées ce mois-ci.

Au total, 116 entrées au Concours du mois de janvier. L'équipe de La Liberté félicite la gagnante du mois de janvier, remercie tous les autres participants et souhaite Bonne chance à tous les participants du mois de février.

VOYAGES EN GROUPE

OTTAWA — Afin de permettre à un nombre additionnel de 5,500 etudiants de beneficier l'été prochain de son programme permanent de voyages-échanges, le Secrétariat d'Etat a inscrit un montant supplementaire de $500,000 à son budget.

La priorite sera accordée aux jeunes handicapes, aux jeunes qui proviennent de milieux à faible revenu et de régions isolees.

Le programme des Voyages-échanges a pour but d'aider les jeunes Canadiens à comprendre la diversité de notre pays, à faire connaissance avec leurs compatriotes d'autres régions du pays et à se familiariser avec leurs traditions et façons de vivre.

Pour plus de renseignements au sujet du programme, s'adresser aux bureaux régionaux du Secrétariat d'Etat.

Au Manitoba, contactez Walter Hlady, Joe Keeper, ou Guy Duchesne (985-3601) à l'adresse suivante: 401, Edifice Fédéral, 269, de la rue Main.

ABEILLES DE COMBAT

Depuis les Eléphants d'Hannibal jusqu'aux Pigeons voyageurs encore employes dans les derniers conflits, lisons-nous dans l'hebdomadaire DECOUVRIR LES ANIMAUX (Larousse), l'Homme a utilisé toutes sortes d'animaux à des fins guerrieres Chiens, Taureaux, Sangliers, Chats et même Abeilles.

En effet, lorsque le roi Henri Ier d'Angleterre fut assiege par le duc de Lorraine, le chef de sa garnison ordonna de lancer sur les ennemis des ruches bourdonnantes d'Abeilles. Effrayés par ces projectiles insolites, les assaillants levèrent le siege.

Inversement, Richard Coeur de Lion, pour venir à bout de Saint-Jean-d'Acre qu'il assiegeait, fit jeter dans la citadelle une centaine de ruches. Affolés, les défenseurs se refugierent dans les caves, abandonnant la ville aux envahisseurs.

VOYAGES DE JEUNES AVEC FRANCE-CANADA

Cette année encore, France-Canada offre aux jeunes la possibilité de faire un voyage en France. Si certaines modalités sont changées, le principe demeure le même: goûter à la culture française à la source, voir de près les châteaux, les monuments, les paysages enchanteurs rencontrés dans les plus beaux livres d'images, serrer la main d'authentiques Français dans leur habitat naturel, discuter avec eux amicalement.

Tous les jeunes que cette aventure intéresse ainsi que les adultes prêts à prendre charge d'un groupe de 10 au maximum, devraient nous écrire sans tarder (avant la fin de février) afin que nous puissions, au cours du mois de mars, voir ce qui pourra être fait. Toute lettre recevra une réponse aussi rapidement que les conditions d'organisation le permettront.

Veuillez adresser vos lettres comme suit:

Aime-Real Lepût
France-Canada
B.P. 208
Ste-Anne, Man.
R0A – 1R0

ÉVÉNEMENTS À VENIR

ASSOCIATION DES SCOUTS — Un vin et fromage aura lieu le samedi 17 février à 8h00 p.m., à la salle Béliveau (sous-sol) de l'eglise Sts-Martyrs, rue Dussault, Windsor Park. Sont chaleureusement invités tous les anciens, parents, amis et autres à participer à cette rencontre de la semaine scoute, pour reformer de vieilles amitiés, et s'amuser en fraternité. Il y aura présentation, vers 9h00, et ensuite musique à danse pour ceux qui veulent en profiter.

AU SEMINAIRE — C'est le dimanche 18 février, qu'aura lieu le CARNAVAL au Seminaire, de 1h00 à 5h00; invitation spéciale aux parents, amis et anciens du Seminaire.

RECITAL PAUL JENKINS — Le vendredi 16 février, à 20h30, au First Presbyterian Church (rues Portage et Kenora), récital d'orgue par M. Paul Jenkins. Entrée — $1.50.

UNIVERSITE DU MANITOBA — Les étudiants du Departement de français présentent une "soirée théâtre" jeudi le 15 fevrier à 29h00 (Taché Hall): "Au rayon des Aquariums" et scènes de "Le bourgeois gentilhomme", "La maison du printemps" et "Ub u roi". L'entrée 50c.

A propos de... La Sagouine

S'insurger contre le langage de La Sagouine, n'est-ce point vouloir renvoyer notre théâtre au style bourgeois qui en a trop longtemps paralyse l'evolution?

D'autre part, n'est-il d'aucune importance de laisser des textes dans ce style? A ce que je sache, l'histoire littéraire française n'eut point à renier un Villon pour continuer d'évoluer par la suite.

Enfin cette forme de style ne se prête-t-elle pas heureusement "à exprimer des idees fantaisistes ou piquantes comme à décrire nos traditions" (cf. l'Evangéline, notre parler acadien, 10 février 1972).

LA SAGOUINE, PERSONNAGE DRAMATIQUE

A notre avis La Sagouine n'adresse aucun "propos médisant ou calomniateur au sujet de familles supposées de l'Elite ... ou de gens pauvres et ... peu instruits". (H. Richard, art. cité).

C'est elle-même que La Sagouine revèle, face aux gens qui l'entourent. Elle est l'une de ces femmes sereine et simple dont le quotidien est centré sur tout ce qu'elle n'a connu qu'en creux, par le manque et l'absence.

D'une part elle est hantée par un code moral exigeant qu'elle se sait incapable de vivre de façon idéale. Cela même cependant ne l'empêche pas pour autant d'espérer que Dieu soit "moins fussy" qu'on le lui a présenté.

C'est avec stoïcisme que La Sagouine s'évertue à réussir sa vie de pauvresse avec une certaine fierté, ce qui en fait un personnage digne des plus belles tragédies théâtrales.

Elle n'est point la seule copie des conduites courantes, elle prolonge les attitudes quotidiennes d'une multitude de gens; elle résume à elle seule la tragique alternance d'élans et d'échecs de tout individu à la recherche de lui-même. Fut-elle condamnee à vivre dans la classe inforieure de la Societé, elle n'envie point les gens supérieurs que reflètent ses planchers bien "fourbis"; elle se garde bien de les juger mais reserve toutes ses énergies à se battre pour elle-même.

Cette synthèse de tout un monde, fait de La Sagouine un personnage dramatique qui ne laisse guère indifférent.

LA SAGOUINE, PERSONNAGE SIGNIFIANT

Osant exprimer sa situation en bravant le ridicule, La Sagouine provoque un éveil de la conscience populaire et individuelle. Les situations qu'elle raconte où se mêlent joie dissimulée et tristesse, amertume et courage, révèle l'âme de tout un peuple aux multiples visages. Quoique située sous la moyenne, aurions-nous honte que notre culture soit "peuple"? Homère ou Aristophane n'était-il point peuple? Quelqu'un a dejà dit avant nous que rejeter une culture peuple parce qu'elle fait mal à voir, c'est vouloir briser un miroir parce qu'on s'y est vu trop laid. Mais qui donc oserait nommer laideur, les traits tirés, les gerçures et les cernes d'une Sagouine que l'énergie, la patience et le courage ont façonnée de toutes pièces. Que de fois, à l'audition de la Sagouine, on arrive mal à s'en dissocier, on rit de ses propos et on ressent après coup, avoir ri pour éviter de pleurer sur soi-même.

Ainsi La Sagouine aura contribué pour sa part à ce que des individus raconnaissent leur appartenance à une collectivité. Ce qui faisait dire à quelqu'un autour de nous: "Nous n'avons plus besoin d'Evangéline, nous avons maintenant la Sagouine."

LA SAGOUINE, FIGURE D'ESPERANCE

Gapi, dont le nom revient souvent sur les lèvres de la Sagouine, fait figure d'une victime vaincue qui ne distingue plus même les saisons.

La Sagouine, elle, est pleine du printemps. La rigueur, le devoir et le travail n'ont point remplacé en son coeur un certain amour, une certaine liberté, une joie discrète, une noble fierté et un espoir profond. "Le mauvais temps, ça finit tout le temps par passer." Elle est marquée par l'étendue et le dynamisme de la mer, elle respire à grands traits le vent, la forêt, le soleil, la nature, l'espace et le temps. Elle ouvre grand ses yeux au printemps et aux régiments d'outardes qui s'élèvent dans le ciel du matin.

Ne fait-elle point figure d'un peuple au destin pathetique lorsqu'elle aspire discrètement à sa libération.

Jean-Guy Gagnon



"Jacques Brel..."

Scène de la pièce "Jacques Brel is Alive and Well and Living in Paris", présentement à l'affiche au Warehouse Theatre, 140 avenue Rupert. Sur la photo, Brent Caver, Pat Rose et Diane Stapley. Cette pièce, production de David Y.H. Lui sous la direction de Richard Ouzounian, est à l'affiche du 2 au 17 février.

GRAND PRIX NATIONAL DU THÉÂTRE



MADELEINE RENAUD

La comédienne Madeleine Renaud vient de recevoir le Grand Prix national du Théâtre qui lui a été décerné en hommage à une carrière entièrement vouée au théâtre.

Née en 1900, elle suivit les cours du Conservatoire national d'art dramatique où elle obtint un premier prix de comédie. Pensionnaire de la Comédie-Française, de 1921 à 1947, elle créa, à cette date, avec Jean-Louis Barrault, la Compagnie qui porte leurs deux noms. Madeleine Renaud débuta en jouant des rôles classiques où elle excella, puis sut faire évoluer sa carrière en interprétant des pièces extrêmement variées avec un égal bonheur.

Il faudrait faire figurer dans une longue énumération les personnages qu'elle incarna, entre autres, dans "La reine morte" de Montherlant, "Le soulier de Satin" de Claudel, "La Cerisaie" de Tchékhov, "Un otage" de Brendan Beham, "Oh! les beaux jours" de Becket, "L'amante anglaise" de Marguerite Duras. Au cinéma, elle joua également dans "Jean de la Lune", "Maria Chapdelaine", "Le plaisir", "Le dialogue des Carmélites", etc.





EXPOSITION DE LIVRES D'ENFANTS

80 livres d'enfants prêtés par le Service Culturel français pour les provinces de l'Ouest seront exposés à la Bibliothèque, du 19 février au 2 mars 1973. Le public est invité à venir les examiner... et les admirer du lundi au vendredi de 14h00 à 20h30 ou le samedi de 14h00 à 17h00.

Par la même occasion, les visiteurs qui connaissent seulement la section des adultes (10,460 volumes) sont invités à visiter la section des jeunes qui offrent une collection de 10,700 livres français.

N'oubliez pas, la bibliothèque "lit" pour tout le monde!

Cette liste annotée de nouveautés a été préparée conjointement par Mme S. Kleinschmit, bibliothécaire de la Succursale du Parc Provencher, et Mlle Lucille Freynet, directrice de la Bibliothèque Publique de Saint-Boniface.

LE METIER DE PERE par Bernard Muldworf.
L'auteur psychiatre, membre du Planning familial, dénonce la crise actuelle de la paternité et de l'autorité. Il décrit les différents types de père et leur influence sur les enfants.

QUESTIONS A MON EGLISE de Jean-Claude Barreau.
Questions passionnées, âpres, tourmentées d'un être qui a toujours osé affronter ses problèmes.

FAILLITE DE L'UNIVERSITE? par Jean Fourastié.
L'enseignement prépare-t-il chacun des millions d'enfants à une vie professionnelle tout en les aidant à vivre une vie personnelle?

LA CIVILISATION, MA MERE! par Driss Chraibi.
Deux frères marocains décident d'arracher leur mère aux coutumes ancestrales. Ils réussissent si bien qu'elle abandonne son foyer et s'occupe de politique. Il est difficile de "croire" à cette histoire, mais elle est pleine de gaîté et de pittoresque.

TOUT COMPTE FAIT par Simone de Beauvoir.
L'ouvrage de l'auteur: "La vieillesse" a passionné beaucoup de lecteurs. Un certain nombre d'entre eux se sont tournés vers Mme de Beauvoir et lui ont demandé "Et vous? comment vivez-vous votre vieillesse?" Avec son incorruptible sincérité, Simone de Beauvoir fait le point.

A LA SUCCURSALE DU PARC WINDSOR

QUI EST JUIF? par Moche Catane.
Catane tente de résoudre l'énigme en élucidant le jugement de janvier 1970 de la Cour Suprême d'Israël.

LES MAHUZIER AU CANADA par Albert et Jacqueline Mahuzier.
Récit du voyage que la célèbre famille Mahuzier a effectué dans notre vaste pays.

LE TRICOT par Francine Vandelac.
Renseigne sur les techniques et les secrets du crochet. Renferme des idées, des trucs et des conseils pour réaliser de beaux tricots. Illustré.

HORS-D'OEUVRE ET ENTREES DE MAMAN LAPOINTE par Lucette et Suzanne Lapointe.
Recueil savoureux offert par la vedette de télévision québécoise et sa fille.

MES MEILLEURES RECETTES AUX POMMES par Juliette Huot.
La comédienne bien connue au Canada français nous livre plus de cent cinquante recettes variées (tartes, soupes, salades, gâteaux, beignets, etc.) dont un des ingrédients est la délectable pomme.



GRAND BAL
— Participation de l'équipe de spectacle
— Animé par Lucien Loiselle

A
I
SASS
— Services d'animateurs à plusieurs activités:
— Danse mocassins, Danse des Voyageurs, Age d'Or.

MOCASSIN
— le mardi 20 février à 10h15 p.m.
— dans le Parc Provencher
— pour le grand public

A
N
I
TCHI-BOYS et CATINS
— avec Camp Bambin
— le samedi 24 février
— de 2h30 à 4h p.m.
— au sous-sol de la cathédrale
— pour enfants de 4 à 9 ans
— entrée: 50c (300 billets)
— jeux, danses, chants

O
B
AGE D'OR AU FESTIVAL
— le dimanche 25 février de 3h à 8h p.m.
— au sous-sol de la cathédrale
— enseignement de danses au cours de l'après-midi
— souper et soirée récréative
— entrée: $1.75

I
N
S
ANIMATION
— L'Equipe qui organise:
... Tchi-Boys et Catins
... Danse des Voyageurs
... Age d'Or au Festival

U
F
E
SPECTACLE
— L'Equipe qui présente des danses chorégraphiées
... aux Centres d'Achats
... au Relais du Club La Vérendrye
... au Grand Bal
... à l'Auberge du Précieux-Sang

T
I
VOYAGEURS
Soirée dansante
... le jeudi, 24 février à 8h30 p.m.
... au Club Belge
... entrée: $2.00
... goûter à la tourtière

A
L

PROGRAMMATION CKSB

A découper et conserver

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
05:55	Ouverture. . . O Canada						
06:00	Radio-Journal						
06:03	Réveil Leroy (avec Christian Leroy)						
06:30	Radio-Journal					Radio Samedi avec sports à 6:54 radio-journal à 7.00	
06·33	Réveil Leroy						
06:53	Sports et informations 10:50						Ouverture à 6:50 radio-journal
07:03	Petit train du bonheur						
07·08	Reveil Leroy					Radio Samedi	Bonjour Dimanche
07:30	Informations 10:50 et sports						
07:38	Reveil Leroy						
08:00	Le monde ce matin Informations 10·50 et sports					Informations 10:50	Radio-Journal
08:25	Reveil Leroy					Manchettes 10:50 et sports	Bonjour Dim.
09:00	Radio-Journal						Radio-Journal Informations 10·50. et sports
09·03	Marche aux puces (avec Yves Fortier)					Tante Lucille	
09·20	Fanfan fonne (avec Yves Fortier)						Le matin de la fete
09.30	Pause café (avec Yves Fortier)					Gens de mon pays	
10 00	Informations 10:50						Radio-Journal
10:05	Radio Sonde (avec Yves Fortier)					Palmares 10:50 (avec Germain Massicotte)	Le matin de la fête à 10:10
10:31	Les joyeux Troubadours						
11:00	Radio-Journal et informations 10·50						Radio-Journal
11:05	Présent					Palmarès 10:50	Musique
11:31	Present à l'ecoute						
12:00	Manchettes regionales Nouvelles nationales et internationales Nouvelles regionales et sports					Radio-Journal Politique Annonces-eclair	Radio-Journal Sports et Informations
12.23	Detente Marche aux bestiaux et annonces-eclair					Radio Samedi Vedettes en recital	Carnet mondain avis de deces
13:00	Informations 10:50						Radio-Journal
13:04	Tendrement					Discotheque ouverte avec Germain Massicotte	Ballade et fantaisie
13·31	Feu vert avec Radio-Journal et information 10 50 à 14 et 15h						Radio-Journal à 14h
15 30	Feu roulant (avec Gerald Paquin)						(Ukrainiens)
16.00	Radio-Journal					.	nations au micro (Polonais)
16 03	Par 4 chemins						
17 00	Informations 10 50					Radio-Journal et sports [illegible]	Nos nations [illegible] (Portugais)
17 03	Feu roulant (avec Gerald Paquin)						
17 30	De to[illegible] du monde Nouvelles locales et sports						
17 52	Langage de [illegible] pays					[illegible]	[illegible]
18 00	Un pet[illegible]					Jazz [illegible] chant	
18 55	Carnet monda[illegible]						Des ch[illegible] pour [illegible]
19 00	Informations 10 50					[illegible]	
19 05	Revolution 33-45 (avec Germain Massicotte) avec informations 10:50 à 20h					Cosmique I avec radio-journal à 20h 21h 22h 23h	Cabaret du so qui penche, avec Radio-Journal à 21h, 22h, et 23h
21·00	Le monde ce soir						
21·10	Au rythme du monde						
21.20	Les mensonges d'Ulysse						
21 30	Sciences	Les grandes religions	Sciences	A. Cappela	Entretien		
22 00	Radio-Journal et sports						
22:10	Lecture de chevet						
22.30	Jazz et blues						
23:00	Radio-Journal						
23:03	10:50 Nuit					Les noctambules	
23:08							Orchestres canadiens
24:00	Radio-Journal						
00 03	Pensée de la nuit					Pensee de la nuit	Fermeture
00·08	Vienne la nuit					Au fil de la nuit	
01:00	Fermeture O Canada						

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 17 FEVRIER

12 30 *Perrault '70
13 30 *Les héros du samedi
14 30 *Grangallo et Petitro
15 00 *Mon ami Ben
15 30 *Téléchrome
16 30 *Lassie
17 00 *Le monde en liberté
17 30 Le français d'aujourd'hui
18:00 Le Comte Yoster a bien l'honneur
18 30 *Yogi l'ours
19 00 *Walt Disney présente
20 00 *Les cavaliers de la route
20 30 *Cinéma
22 00 *A propos
22 30 *Au masculin
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 Cinéma

DIMANCHE 18 FEVRIER

11 50 Politique fédérale
12 00 *L'univers des sports
13 30 *Sporthèque
14 30 *Poly à Venise
15 00 *Le Prince Saphir
15 30 *D'hier à demain
16 30 *Fantaisie lyrique
17 00 5D
18 00 *Consommateurs avertis
18 30 Le 30 — Dimanche
19 00 *Quelle famille
19 30 *Les beaux dimanches
22 00 *La flèche du temps
22 30 *Rencontres
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Ciné club

LUNDI 19 FEVRIER

13 05 *Magazine de la semaine verte
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Les Chiboukis
16 00 *Bobino
16.30 *Maigrichon et Gras Double
17 00 *Dakteri
18.00 *Cher oncle Bill
18 30 En bloc
19 30 *Discomanie
19 45 *Doc bala
20 00 *Les forges de St Maurice
20 30 *Mont-Joye
21 00 *La p'tite semaine
21 30 *Prenez le volant
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

MARDI 20 FEVRIER

13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Nic et Pic
17 00 *Daniel Boone
18 00 *Dossiers
18 30 En bloc
19:30 *Les belles histoires des Pays d'en haut
20 30 *Docteur Simon Locke
21 00 *Rue des Pignons
21 30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

MERCREDI 21 FEVRIER

14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Clak
16 00 *Bobino
16 30 *Fanfreluche
17 00 *Cent filles à marier
18 00 *Dossiers
18 30 En bloc
19 30 *Le travail à la chaîne
20 00 *Témoignages
20.30 *Marcus Welby
21 25 Opinion
21:30 *Génies en herbe
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

JEUDI 22 FEVRIER

13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Le Major Plum-Pouding
17:00 *Alerte dans l'espace
18 00 *Pour passer le temps
18 30 En bloc
19 30 *Les grands films
21 30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23.25 Cinéma

VENDREDI 23 FEVRIER

12:35 *Femme d'aujourd'hui
13 30 Emission scolaire
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Au jardin de Pierrot
16 00 *Bobino
16 30 *Picotine
17 00 *Le Grand Chapparal
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Le 60
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

films à la télé

SAMEDI 17 FÉVRIER
20h30 – CINEMA. "L'évasion la plus longue" (The Longest Hundred Miles). Mélodrame réalisé par Don Weis, avec Katharine Ross, Doug McClure et Ronald Remy. Philippines 1942 – Prisonnier des Japonais, un G.I. américain réussit à s'évader. Il est recueilli par un padre qui s'occupe d'un groupe de jeunes orphelins et cache, dans son église délabrée, une infirmière de l'armée américaine. La cachette est repérée par les occupants japonais. (USA '66)
23h30 – CINEMA. "Picnic". Film de Vincente Minelli, avec Kim Novak, Rosalind Russell et William Holden. Un ancien athlète déchu bouleverse bien des coeurs féminins en faisant irruption dans une petite ville le jour de la fête du Travail.

DIMANCHE 18 FÉVRIER
23h30 – *CINE CLUB. "Partner". Etude sociologique réalisée par Bernado Bertolucci, avec Pierre Clementi, Tina Aumont, Stefania Sandrelli et Sergio Tofano. Un jeune metteur en scène, complexé et timide se sent poussé par son "double" à entreprendre des choses qu'il n'avait jamais osé réaliser jusqu'ici. Il éprouve une profonde haine contre lui-même et les autres et c'est pourquoi il entreprend une "guerilla" révolutionnaire de libération de soi-même et du monde. (It. '68)

LUNDI 19 FÉVRIER
23h25 – CINEMA. "Sous les mers d'Afrique". Aventures réalisées par Giovanni Roccardi, avec Sophia Loren et Steve Barclay. Une équipe d'explorateurs sous-marins entreprend une expédition. L'industriel qui finance l'expédition et y participe contraint astucieusement sa fille à l'accompagner. Peu à peu elle sera conquise par le travail intéressant des plongeurs. (It. '52)

MARDI 20 FÉVRIER
23h25 – CINEMA. "Les vacances portugaises". Comédie écrite et réalisée par Pierre Kast, avec Françoise Arnoul, Michel Auclair et Françoise Brion. Un couple français, vivant au Portugal, invite une dizaine d'amis pour une fin de semaine. Tout ce joli monde s'amuse, boit et flirte à qui mieux mieux. Des intrigues sans lendemain se nouent. (Fr. '63)

MERCREDI 21 FÉVRIER
23h25 – *CINEMA. "Le grand cérémonial". Drame réalisé par Pierre-Alain Jolivet, d'après la pièce d'Arrabal, avec Michel Tureau, Marcella Saint-Amant et Ginette Leclerc. Un jeune homme vit sous l'emprise obsédante de sa mère. Il fait la rencontre d'une voleuse qui s'offre à lui. Il l'invite chez lui malgré l'opposition de sa mère. La jeune fille se soumet aux traitements brutaux que lui inflige le déséquilibré. (Fr. '68)

JEUDI 22 FÉVRIER
19h30 – *LES GRANDS FILMS. "Le gendarme en balade". Comédie réalisée par Jean Girault, avec Louis de Funès, Michel Galabru et Jean Lefebvre. Mis à la retraite, l'ex-adjudant Truchot s'ennuie dans le château de sa riche épouse. Ayant appris qu'un de ses anciens gendarmes, Fougasse, est devenu amnésique, il bat le rappel de sa petite troupe. Pour rendre la mémoire à Fougasse, ses amis l'enlèvent, rendossent l'uniforme de gendarme de Saint-Tropez et retournent sur les lieux de leurs exploits. (Fr.-It. '70)
23h25 – CINEMA. "Si j'avais quatre dromadaires". Documentaire réalisé par Chris Marker. Avec ses quatre dromadaires, Don Pedro d'Abfaroubeira courut le monde et l'admira.

VENDREDI 23 FÉVRIER
23h25 – CINEMA. "Hold-up à Londres". (The League of Gentlemen). Film policier réalisé par Basil Dearden, avec Jack Hawkins Nigel Patrick et Richard Attenborough. Après vingt ans de loyaux services, un colonel est limogé arbitrairement par l'état-major. Pour se venger, il décide d'accomplir un audacieux vol de banque en plein jour. Il fait appel à sept anciens officiers de l'armée au passé chargé. L'opération doit être menée selon des techniques militaires auxquelles tous sont parfaitement rompus. (Br. '60)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE

LA SAUVEGARDE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Avis est donné, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle de la Compagnie d'assurance sur la vie, La Sauvegarde, aura lieu jeudi, le 15 mars 1973, à 10 heures de l'avant-midi, au Château Frontenac (salle de bal), Québec, aux fins suivantes:

1° Prendre connaissance du rapport financier annuel

2° Elire les administrateurs

3° Nommer les vérificateurs

4° Se prononcer sur toutes autres questions concernant la Compagnie qui pourraient être légalement apportées devant l'assemblée

Par ordre du Conseil d'administration,

André Gariépy,
Secrétaire

Les Gais Manitobains

Les Gais Manitobains nous préparent, à l'occasion du Festival du Voyageur, des spectacles de danse qui s'inséreront dans les cadres "joie de vivre" du Festival. Danse aux mocassins mardi soir dans le Parc Provencher, soirée au Club Belge jeudi soir, au sous-sol de la cathédrale samedi après-midi, et enfin une "Soirée d'Age d'Or" au sous-sol de la cathédrale dimanche, de 3h00 à 8h00, voilà de quoi tenir occuper les Gais Manitobains durant le Festival du Voyageur.

MINISTERE des TRANSPORTS
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Entretien des surfaces aménagées, Aéroport international de Winnipeg Manitoba" seront reçues jusqu'à 3 00 p m HEURE de WINNIPEG le 28 février 1973 pour L'entretien des surfaces aménagées des endroits terminaux à Aéroport International de Winnipeg

Plans devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports, Officier Régional des Approvisionnements 301 391 rue York Winnipeg Manitoba R3C 0P6 sur reçu d'un cheque visé fait payable au Receveur Général du Canada, pour la somme de $25 00 Le Ministère ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission

D.A. Lane
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

Jubilé d'Or – M. et Mme Georges Trudeau



Le 27 janvier 1973, M. et Mme Georges Trudeau, deux membres bien connus de notre communauté, fêtaient leur Jubilé d'Or de mariage, au milieu d'un groupe intime de parents et d'amis.

Les époux sont natifs du Manitoba: Georges (Ile-des-Chênes), Augustine Manaigre (Lorette). Ils ont passé leurs 50 années de mariage à l'Ile-des-Chênes où ils ont fondé un foyer de 18 enfants, tous vivants: 9 garçons et 9 filles, 69 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

La messe fut concélébrée à l'église de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, à Ile-des-Chênes. L'entrée des jubilaires était précédée d'une bouquetière et d'un page, Laurier et Lise Trudeau, petits-enfants des jubilaires, suivis de l'hôtesse, Lorraine et Guy, fils et bru des jubilaires. A l'entrée et à la sortie le chant fut exécuté par un des amis des jubilaires, Louis Molin, et ses enfants, accompagnés à l'orgue par son épouse. Son Excellence Mgr Maurice Baudoux présida la cérémonie religieuse en concélébrant avec l'abbé Gédéon (fils des jubilaires) et l'abbé Marcel Dacquay, curé de la paroisse.

On remarquait au choeur deux genres des jubilaires, Fernand Lavallée et Bernard Lagacé, ainsi que deux petits-enfants, Arthur Lamoureux et Louis Lansard.

Le moniteur durant la messe fut un des fils des jubilaires, Guy. L'aîné de la famille, Luc, fit la lecture de l'Epître. La prière universelle des intentions fut animée par les membres de la famille: Maurice Trudeau, petit-fils des jubilaires, pour les petits-enfants, et Agathe, fille des jubilaires, pour les membres de la famille; Léo, fils des jubilaires pour les enfants, et M. Georges Trudeau, jubilaire, pour ses enfants, parents et amis.

D'autres cantiques très impressionnants furent chantés par Almanzor, fils des jubilaires, assisté par les 8 brus des jubilaires et Alfred, un autre fils, et accompagnés à l'orgue par la nièce des jubilaires, Délia d'Auteuil. Pendant les offrandes, Antonio avec sa guitare, fils des jubilaires, exécuta un chant avec Almanzor et Monique, membres de la famille. Pendant la communion il y eut un cantique sous la direction de leur fille, Agathe, et 7 autres de leurs filles, soit Annette, Suzanne, Lilliane, Marthe, Ernestine, Louise et Monique.

Après la messe, les jubilaires se rendaient au Centre Récréatif pour un succulent repas organisé par leurs enfants. Pendant le souper, les jubilaires ont eu la joie d'entendre leur fille Odile (Soeur Monique de Jésus) sur un ruban sonore leur disant ses souhaits. Une adresse fut lue par la cadette de la famille, Monique.

Les messages reçus de nos dirigeants gouvernementaux furent lus après le souper. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, offrit ses voeux à l'heureux couple. Son Excellence Mgr Maurice BAUDOUX termina le souper en offrant ses voeux aux Jubilaires.

Il y eut aussi une surprise organisée par la famille pour M. et Mme Georges Trudeau et les invités d'honneur: ils se rendirent à la maison paternelle, chez Laurent, où on y servit du bon champagne.

Pour la soirée on se réunissait au Centre Recréatif où les Jubilaires firent leur entrée précédés de Lise et Laurier suivis de tous leurs enfants. Pendant la soirée, chacun des petits-enfants et arrière-petits-enfants présentèrent leurs propres roses pour former le bouquet à "Peper et Memer", en présentant aussi le gâteau sous la forme de la maison paternelle des Jubilaires, gâteau fait par Emile, fils des Jubilaires.

M. et Mme Georges Trudeau tiennent à remercier bien chaleureusement leurs enfants, ainsi que tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre, soit par envoi de cartes, lettres, fleurs et cadeaux, au succès de ce magnifique Jubilé d'Or.

LA SFM VOUS INFORME

BOURSES DISPONIBLES AUX ÉTUDIANTS

BOURSES DISPONIBLES AUX ETUDIANTS

1. AU NIVEAU DE L'ECOLE SECONDAIRE

A. Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan", (100 à 1000 dollars)

Bureau d'aide aux étudiants
1181, av Portage
Winnipeg 10, Manitoba R3C 0V8

B. Assistance sociale pour élèves par le "Social Allowances Act"
Toute personne cherchant cette aide devra avoir exploré toute autre possibilité d'aide financière soit bourses – prêts.
Department of Health and Social Development Student Aid
1181, av. Portage.

2. AU NIVEAU DU BACCALAUREAT :

A. Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan"
Elèves qui entrent à l'université pour la première fois ou après un an ou plus d'absence
Bureau d'aide aux étudiants.

Elèves qui reprennent les études post-secondaires sans interruption :
"Awards Registrar" de l'université manitobaine à laquelle ils suivent le cours

B Prêts du Régime Canadien de Prets aux Etudiants.
Maximum 1,000 pour une année scolaire
500 pour un semestre
5,000 pour l'ensemble des études
Bureau d'aide aux étudiants

C. Assistance Sociale pour élèves par le "Social Allowances Act"
Application peut être faite au bureau d'aide aux étudiants de l'université en question

D Bourses spéciales
bourses pour élèves en médecine et en art dentaire
Bureau d'aide aux étudiants.

– pour élèves entrant à une université manitobaine sous le "Mature Student Entry Program".
Les élèves suivant jusqu'à 3 cours sont éligibles pour un maximum de $125.00 par cours.
– pour élèves handicapés physiquement.

3. AU NIVEAU POST-BACCALAUREAT

A. Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan"

B. Prêts du Régime Canadien de prêts aux Etudiants.

C. Bourse pour frais de scolarité à l'Université Laval appliquée à la S.F M.

D. Aide du "Canada Council".
Bourse de – doctorat
– travail libre
– recherche
– voyages (etc.)
Ecrire au Conseil des Arts du Canada
Division des Humanités et des Sciences Sociales
Ottawa, Ontario
KIP – 5V8

E Bourses spéciales du "Manitoba Government Bursary Plan" pour professeurs prenant des cours spéciaux en orientation, éducation spéciale et bibliothéconomie.
Bureau d'aide aux étudiants

4. AU NIVEAU DES COURS D'INFIRMIÈRES

A. Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan".

B Prêts du Régime Canadien de prêts aux Etudiants.

5 AU NIVEAU DU COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE

A. Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan"

B. Prets du Régime Canadien de prêts aux Etudiants

C Programme de Formation de la Main-d'Oeuvre par le "Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration", Tout résident canadien qui a au moins un an de plus que l'âge de fin de scolarité dans la province où il habite et qui a quitté l'école depuis un an peut être admis au programme de formation.

Rattrapage scolaire
cours de métiers
cours de langue (pour immigrants)
formation pour apprentissage

allocations possibles –
de formation
pour séjour hors du foyer
de voyage
de déplacement quotidien
voir le Centre de Main-d'Oeuvre

6. AU NIVEAU DES COURS D'ÉTÉ

Cours d'été en France pour professeurs de Français et de French

Serge Préca, Attaché Culturel de la France
2639, av. Portage
Winnipeg, Manitoba

7. La plupart des institutions offrent des bourses de scolarité d'entreprises privées et d'associations reliées. Pour la liste de celles-ci adressez-vous à l'Institution en question.

8. AU NIVEAU DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Pour être éligibles, les candidats doivent suivre leurs cours au Collège Universitaire de St-Boniface

Bourses offertes par le Collège de St-Boniface grâce à la Commission des subventions aux universités ....

– Bourses offertes par la Caisse Populaire de Saint-Boniface (2 x 250) .... $ 500 00
– Bourses Isbister (2 x 150) .... $ 300 00
– Bourse annuelle offerte par M. et Mme Joseph B. Billinkoff .... $ 200 00
– Prix annuel Georges Sabourin * .... $ 250 00
– Prix annuel Jean-Marie Huot * .... $ 250 00

* pour promotion du français comme langue de communication habituelle chez les étudiants. L'un des prix sera attribué à un étudiant du Cours universitaire, l'autre à un élève du Cours secondaire

Nous possédons des informations précises ainsi que des formules de demande.
N'hésitez pas à contacter notre département Education (233-4951).

2334915



Qui sera "Roi des trappeurs"?

L'endroit est Le Pas, au Manitoba, et l'événement est le "Trappers' Festival" qui se déroulera du 14 au 18 février. Evénement annuel depuis 1947, le Festival offre cette année les plus gros prix de son histoire.

Le Festival est egalement la célébration du 61e anniversaire de la communauté de Le Pas, et les histoires des pionniers braves et courageux se feront entendre autour des tables au "Mushers Banquet" : histoires de Campbell et Le Clerc, Lavallée et Mersasity, qui ont établi ces dernières années de nouveaux records. Le titre "Roi des trappeurs" sera conferé à l'homme qui aura accumule le plus de points dans les concours et événements sportifs. Le premier Roi des trappeurs fut Roger Carriere, natif de Cumberland House. Le Roi actuel est Walter Koshel (qui s'était donné comme projet du Centenaire un voyage en raquettes The Pas — Winnipeg au mois de mars 1967, une distance de 452 milles).

Au concours "sac à farine", les participants tenteront de briser les records établis, chez les hommes par John Flett (1,000 livres sur son dos), et chez les femmes par une mere de onze enfants, Mary Lathlin (450 livres sur son dos).

M.E.H.L.

REVANCHE DE LA BROQUERIE

Ce n'était sûrement pas les mêmes équipes qui s'affrontaient dimanche dernier, Les "Braves" de St-Pierre, qui venaient d'humilier les "Habs" vendredi au compte de 3 à 1, étaient pour le moins désorganisés dans la rencontre de dimanche à La Broquerie, perdant au compte de 9 à 2.

En effet, au premier engagement, Léon Morissette, gardien de buts des Braves, avait déjà repousse 2[illegible] lancers, soit le total de l'équipe de St-Pierre pour la partie. Le compte à la fin du premier engagement était de 4 à 1, et tout [illegible] une victoire facile des Habs, qui occupent la première place de la Ligue. Les quelque 300 partisans des Habs ont connu des moments excitants: la montee et le but de Paul Taillefer, capitaine de l'équipe, était de toute beauté. Sauf une petite bagarre, qui d'ailleurs ne se prolongea guère, le match se deroula sans trop de rudesse. Les punitions : à St-Pierre 4, La Broquerie [illegible]. Les compteurs etaient, pour St-Pierre [illegible] [illegible] et [illegible], et pour La Broquerie [illegible] Taillefer, [illegible] Don Dufault, Brian Derkach, Brunel [illegible].

Ailleurs dimanche soir, Steinbach rencontrait Ste-Anne, dans une partie chaudement disputee. En effet, après une période supplémentaire le compte demeura 6 à 6. Les punitions se multiplièrent et quelques bagarres retardèrent le déroulement du match, qui se termina à minuit.

le coin des quilles du CLUB LAVÉRENDRYE

par Clément Perreault

JOUER AUX QUILLES EN FRANÇAIS!

Etant conscient du fait que la majorité des quilleurs canadiens français et surtout manitobains ne connaissent pas à fond le vocabulaire technique du jeu de quilles, il me fait plaisir d'y transcrire en plusieurs étapes un inventaire bilingue complet du vocabulaire des quilles tire de : Cahiers de l'Office de la Langue Française, No 15.

Et comme le dit si bien Maurice Brisault: "En éducation sportive comme ailleurs il faut se rappeler que le probleme n'est pas seulement de répondre aux exigences intrinseques de la langue française: c'est tout autant un moyen sûr de bien comprendre les raffinements du jeu, donc de le maîtriser plus efficacement par la parole aussi bien que par le geste."

1 – MATERIEL DE JEU

1 – Quilles (pins) - Jouer aux quilles (to bowl) - Dix quilles (tenpins) - Cinq quilles (fivepins) - Dauphines (duckpins); les termes "grosses" et "petites" quilles ne représentent pas des dénotation specifiques.

L'usage n'a pas encore fait apparaître le verbe "quiller", tandis que le dérivé nominal QUILLEUR est fort répandu. Du reste, l'expression verbale JOUER AUX QUILLES est bien conforme à la syntaxe française. (Comparer: faire de la raquette, du patin, jouer au croquet, etc...)

A EVITER: "pin" pour quille; "bowler" pour jouer aux quilles; "traverser" la quille-maîtresse qui est un terme inacceptable de l'anglais "to cross the head pin". Il s'agit d'une boule qui, plutôt que de frapper la quille-maîtresse du côté du bras lanceur, la CROISE pour l'atteindre de flanc du côté opposé.

RESULTATS DE LA SEMAINE DU 5 au 9 FÉVRIER

LA VERENDRYE I

Hommes: Frank Kalichuk 586 (212); A. Yost 503; C. Laurin 497; D. Campbell 497; H. Jones 488; A. Voyer 476; M. Pollins 474; R. Lambert 465; P. Péloquin 460.

Dames: D. Laurin 451, O. Novog 447; L. Welsh 445, C. Saurette 431; F. Girardin 425, A. McDonell 423; B. Yost 403.

LA VERENDRYE II

Hommes: Roger Bourgouin 584 (202, 209); M. Lévêque 536; R. Senez 523; J. Rusnak 520; J. Pelletier 494, D. Deschênes 477; P. Jeanson 474.

Dames: Cécile Grey 421; T. Rusnak 415; S. Senez 410; A. Deschênes 399.

LA VÉRENDRYE III

Hommes: Georges Grenier 503; A. Richard 498 (202); John Otis 492; J. Wencek 487; K. Berg 481; C. Perreault 475; P. Laberge 470.

Dames: S. Lambert 457; C. Huot 452; L. McConell 447; C. Quenelle 434; A. Fouasse 433; Y. Richard 407.

SYMINGTON MEN

Garry Speed 553, J. Bodnarchuk 546 (207); A. Prince 53[illegible], C. Furst 532; B. Chick 525; B. Baxter 521; W. [illegible] 517, H. Compain 517; K. Gale 498 (203); A. Paul 490, D. Godden 493; R. Wilson 491; A. Bomba 491; Johnson 490.

FURNASMAN

Hommes: J. Richardson 600 (223, 208); J. Parker [illegible] (2[illegible] [illegible]; Jean [illegible] 4[illegible].

Dames: [illegible] Bethane [illegible] (201), [illegible] Dorge 431; E. Lipps 418, F. Kliewer 41[illegible], M. [illegible]chowski 405; Gisèle Dorge 404; M. Palz [illegible].

CENTRE ST-LOUIS

M. Godard 471, A. Krahn 458; G. Baltessen 4[illegible], R. Lang 449; G. Château 444; G. Spellers 438; R. Lambert 431.

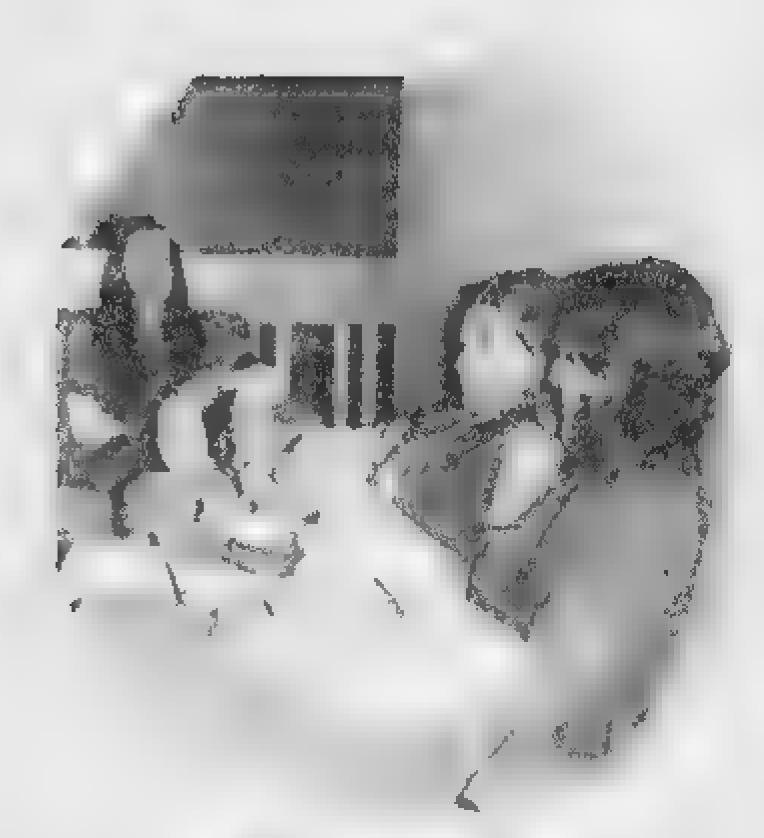
M. Rougeau 437; E. Krahn 420, J. Belanger 418; D. Spellers 397, C. Château 396.

CERCLE OUVRIER

P. Marion 563 (206); N. Brunel 557; P. Mousseau [illegible] (211); M. Mangano 527 (221); A. Thienpondt [illegible]24, B. Comeau 522; R. Senez 517 (201); A. Laflèche [illegible]15, [illegible] Lévêque 505; B. Bayer (230); M. Marion (200); E. McCarthe 586 (208); J. Little 564 (216); R. Brunel 564; Ray Brunel 563 (200); G. Supeene 556; K. Maluta 549 (246); D. Nolin 541; B. Kreitz 538; A. Kreitz 537 (200); D. Coural 532; L. Bourbonnais 504; G. Laurin 528; L. Leclair 530; G. Luther 522; M. Lévêque 519; M. Schaubroeck 516 (219); P. Péloquin 512.

INSTITUT COLLEGIAL

LE SYSTÈME TRIMESTRIEL?



Qu'est-ce qu'il y a de différent entre l'école de St-Jean Baptiste et les autres écoles? Il y a plusieurs choses, mais la plus importante, c'est leur système d'éducation. Nous sommes la première et la seule école de cette Division à se servir du système trimestriel. Pour la deuxième année maintenant, ce système marche à presque 100 p.c. Pour vous laisser savoir ce que les étudiants et les maîtres pensent de ce système nous avons fait une petite enquête sur ce sujet. Voici les réponses

Elève: C'est excellent et je ne voudrais jamais retourner à l'autre système.

Elève: C'est pas pire, mais on a trop de travail. Cependant c'est bon parce qu'on se débarrasse d'un sujet plus vite.

Elève: C'est une très bonne occasion de prendre nos responsabilités.

Maître: Nous avons plus de temps pour des films, discussions etc. Les professeurs peuvent préparer plus à fond leur classe. Les élèves de la campagne ont le temps d'aller à la bibliothèque — ce qu'ils ne pouvaient pas faire avant le système trimestriel. Un désavantage est le manque de communication entre professeurs et élèves pendant les deux autres trimestres.

Elève: J'aime seulement le temps libre.

Elève: J'aime les deux heures libres car on a beaucoup plus de temps pour travailler sur toutes sortes de travaux. Aussi, il n'y a pas le problème de se mêler dans six différents sujets.

Elève: C'est le meilleur système pour les élèves responsables. On a beaucoup de temps pour étudier.

Elève: C'est comme manger seulement des patates pendant trois mois, ensuite des pois.

Elève: Il y a plus de communication avec le professeur et l'élève.

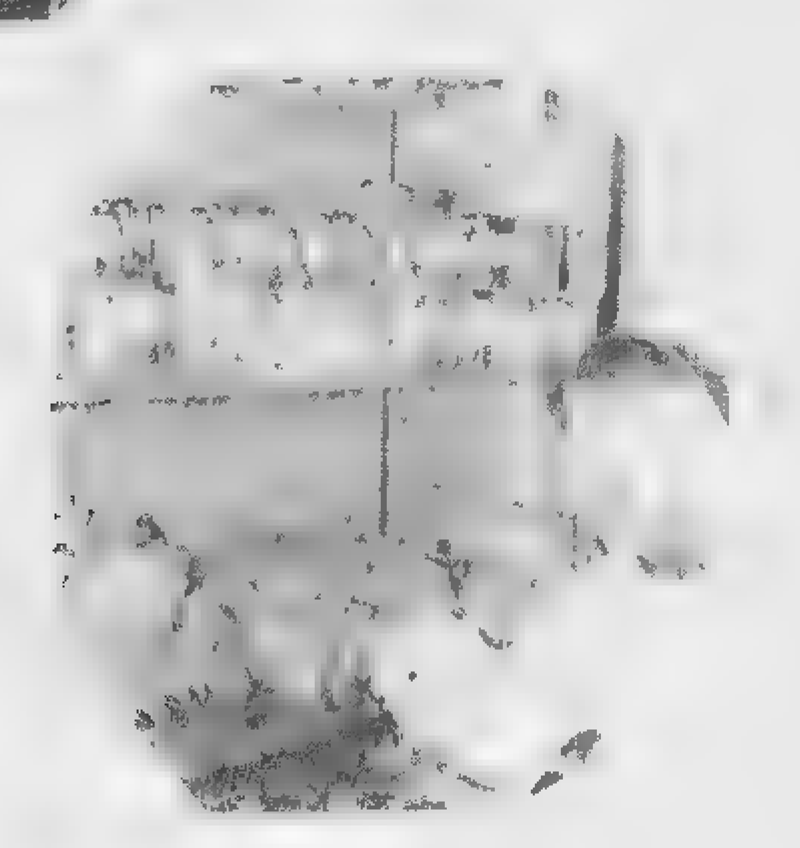
Maître: Je crois que c'est un bon système en autant que le professeur soit bien préparé dans sa matière et puisse varier le format de ses classes. Autrement ce serait très long pour l'élève et le maître. Nous avons assez de temps pour commencer quelque chose durant une classe et avoir les résultats dans toute la même classe donc il y a une suite logique.

Elève: J'apprécie surtout le temps libre de chaque jour. Nos professeurs sont presque toujours à notre disposition. C'est très profitable et une excellente manière de faire fonctionner une école.



NOTRE "TITE BLONDE"

Ou, aujourd'hui, pouvez-vous avoir une belle "tite blonde" portant un capuchon bleu pour 25c ? ? Nulle part, vous dites? — Faux. Ici, à l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste, vous pouvez en avoir une , deux si vous le désirez , ou même trois, quatre. Et c'est pas toutes les petites blondes qui ont le nom de leur école imprimé le long de leur corps. Serviables comme elles sont, comment pouvez-vous résister à cette offre. Il y en a 760 à vendre, alors vous pouvez être certain d'en avoir une! — Oh! Excusez-moi si je vous ai mis toutes sortes d'idées dans la tête, je parlais seulement d'une plume Bic (Bic - St. Jean High) C'est pas de ma faute si vous avez mal interprété ce que j'ai dit.

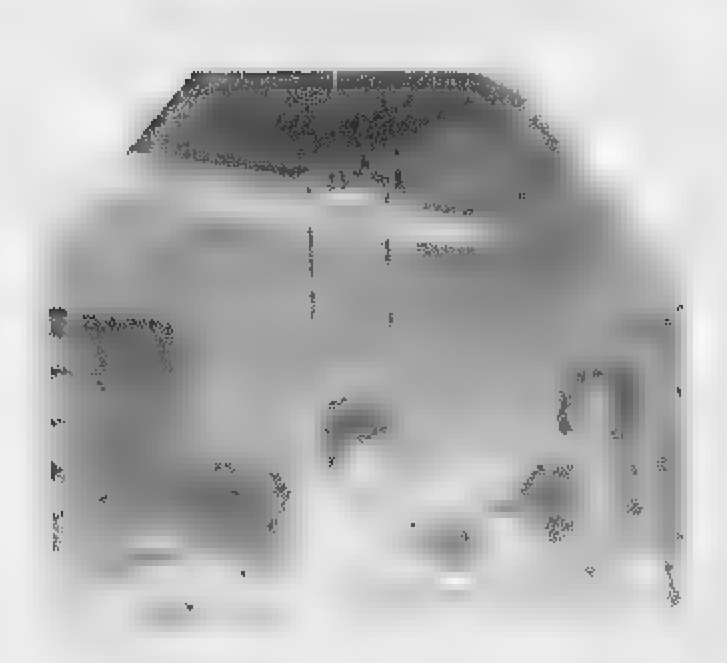


NOS PRIVILÈGES A L'ÉCOLE

Ici, à St-Jean-Baptiste, nous sommes la seule école de cette Division à avoir une cantine et une place où l'on peut relaxer. Avec notre système trimestriel, ceci est un gros avantage. Si pendant nos deux heures d'études, nous voulons prendre 10 à 15 minutes de notre temps, nous montons à la mezzanine. Là, on peut être très confortable dans les fauteuils, et tout simplement, jaser très librement.

Pour ce qui est de la cantine, cela rapporte beaucoup au conseil étudiant. Il n'y a rien qui manque dans cette cantine. C'est même là, où l'on peut acheter notre fameuse plume "Bic". Ceci est un privilège pour nous et nous en sommes très reconnaissants.

ST-JEAN-BAPTISTE



Ahhh...!!!

Eleve On apprend mieux avec seulement deux sujets a la fois

Eleve Pendant les "spares" un élève a la chance de rencontrer un prof et de discuter un sujet mal compris.

Eleve Pour les sciences, on a la chance de finir une experience comme il faut

Eleve Deux heures avec le meme maître, ça devient tres plate

Eleve Nous avons plus de temps a nous meme.

Eleve Si l'on vient du village, on peut dormir jusqu'à onze heures, ou bien partir chez nous a une heure et demie.

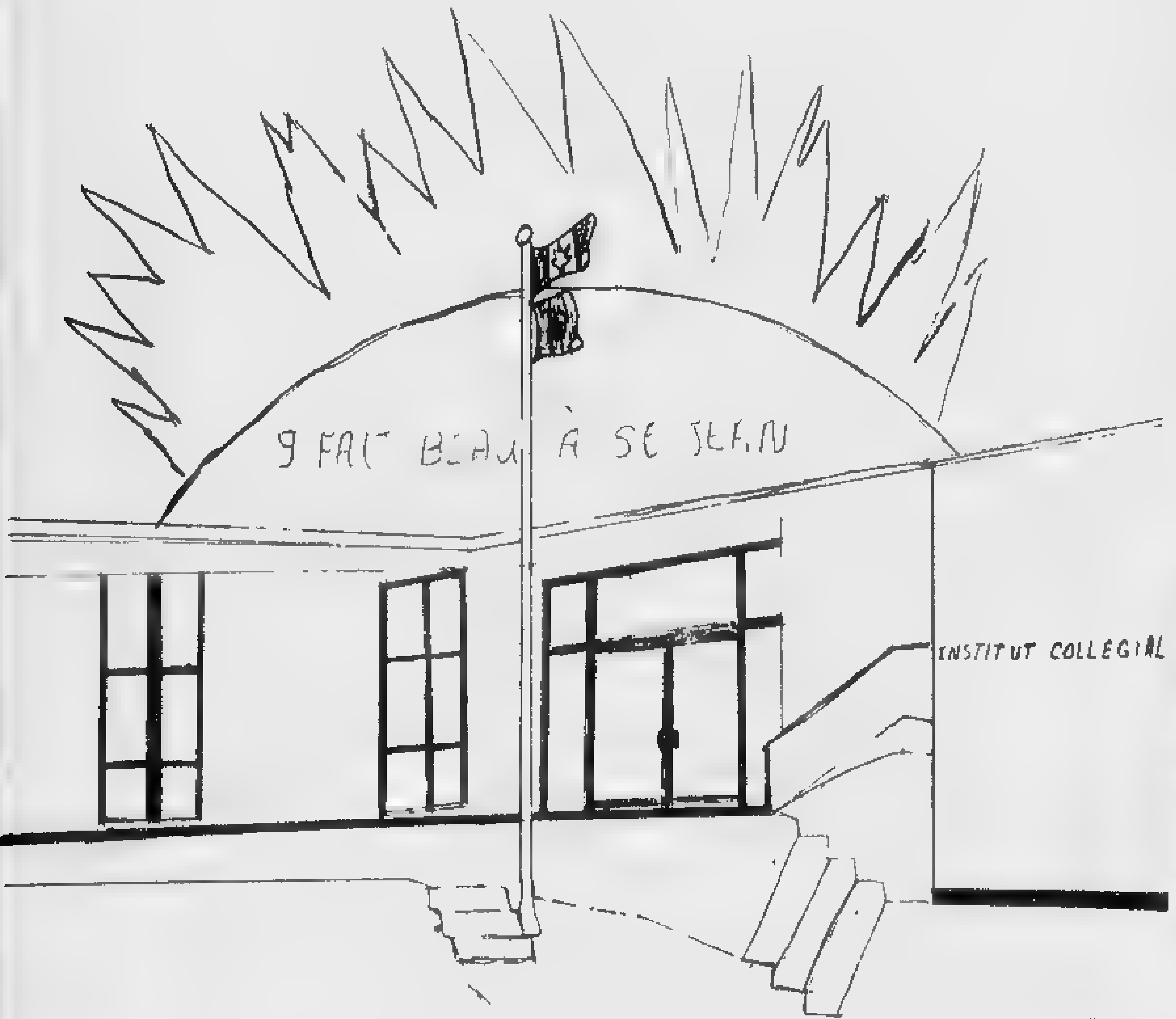
Maître Le désavantage le plus evident est sans doute le laps de temps entre les cours, comme exemple, un élève suit un cours de Français 101 au premier terme d'une année pour reprendre le cours 201 qu'au troisieme terme de l'année suivante. Ça fait pres de 15 mois entre les deux cours. Je crois que la qualite de l'enseignement est meilleure. Il y a aussi beaucoup plus de continuité dans le cours meme. Pour les eleves qui viennent de la campagne ils ont du temps pour aide supplementaire ou conseils.

Eleve Sans M. Perron, le systeme n'aurait jamais ete une réussite. C'est a cause de lui qu'on a pu avoir ce systeme

Maître Ce systeme permet a l'étudiant de faire plus de recherche. Alors, le maître peut en demander plus de l'élève. Quoique, avec les classes de deux heures, c'est plus d'ouvrage pour le maître de préparer ses classes. Cela demande plus de temps et plus de variete.

P... ces commentaires, vous pouvez voir qu'il y a des avantages et des désavantages, ce n'est certainement pas un systeme parfait (d'abord j'ai hate de voir le jour où il va en avoir un) mais je crois qu'il est bien amélioré. Les gens de cette ecole, en general, aiment ce systeme trimestriel. Si nous voulons garder ce systeme, c'est a nous de prendre nos responsabilites et de ne pas abuser des privileges. Nous sommes tres fiers de notre systeme et de notre ecole.

Mona-Lynne Avotte
Louise Barnabe
Nicole Dupuis
Jacqueline ...
Marcel Sabourin
Lionel St-Hilaire



"POUR" OU "CONTRE"

Les athletes a St-Jean savent certainement apprecier notre systeme et il est interessant de voir ce dynamisme entre les équipes. Le conseil etudiant et M. Lemoine ont su se servir de cet entraînement pour introduire certains sports individuels, ou d'equipe comme le "badminton", le "ping pong" et le "paddle ball". Nous avons aussi organise des tournois pour tous les etudiants intéressés.

C'est parfois difficile de dire si le systeme trimestriel a su fortifier les sports d'equipe a St-Jean. Les etudiants ont pu garder l'un de leurs sports comme le ballon-volant, le "basketball" et le hockey mais ont certainement apprécié l'introduction du hockey pour les filles, le curling et d'autres.

Pour mieux vous renseigner, j'ai fait une etude générale sur la réaction de certains individus envers le systeme trimestriel en relation avec les sports. Voici:

"Les sports dependent du courage des eleves, le temps est toujours là, l'occasion y a toujours ete." R.P.

"Le systeme trimestriel a su renforcer les sports individuels mais n'a pas vraiment favorise les sports d'equipe car les temps libres de chaque étudiant de l'equipe ne s'adonne pas toujours." R.F.

"C'est vrai qu'il y a moins de competition entre les equipes mais il y a certainement occasion pour les plus individuels.

D.L.M.

D'apres mon avis le systeme trimestriel a favorise les sports, mais a decouragé la competition entre certaines classes qui n'ont pas de classes libres en meme temps que d'autres.

G.K.

Comme vous voyez le systeme trimestriel peut aussi avoir des desavantages, tout comme des avantages. C'est a vous de juger ce qui semble bon pour votre ecole, a vous de decider si vous voulez le systeme trimestriel ou non.

Le Petit Coin

C'est le Festival du Voyageur qui s'en vient! Es-tu prêt? Viens t'amuser à St-Boniface!

Bicolo



Willow Bunch, Sask
22 décembre 1972

Cher Bicolo,

Merci pour le si beau livre! Je l'aime beaucoup. Mes parents étaient très contents quand je leur ai dit que j'avais gagné.

Ton amie,

Joanne Bonneau

La Broquerie
14 janvier 1973

Cher Bicolo,

Je viens te dire un gros merci pour le jeu de "Pinocchio que je viens de recevoir.

J'aime bien ton "Petit Coin" dans la "Liberté" et j'espère que tu dureras longtemps.

Bye Bye,

Roger Kirouac, La Broquerie

Morinville, Alta
17 janvier 1973

Cher Bicolo,

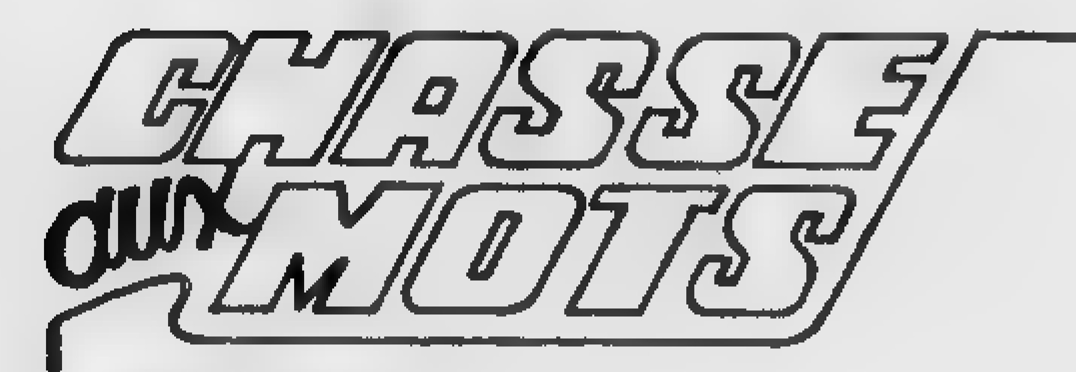
Bonjour Bicolo. Tu m'as fait bien plaisir quand tu m'as fait parvenir un beau radio transistor.

Tu sais, je ne m'y attendais pas du tout. Quelle surprise!

Merci beaucoup. Je vais continuer à lire tes belles pages.

Ton ami,

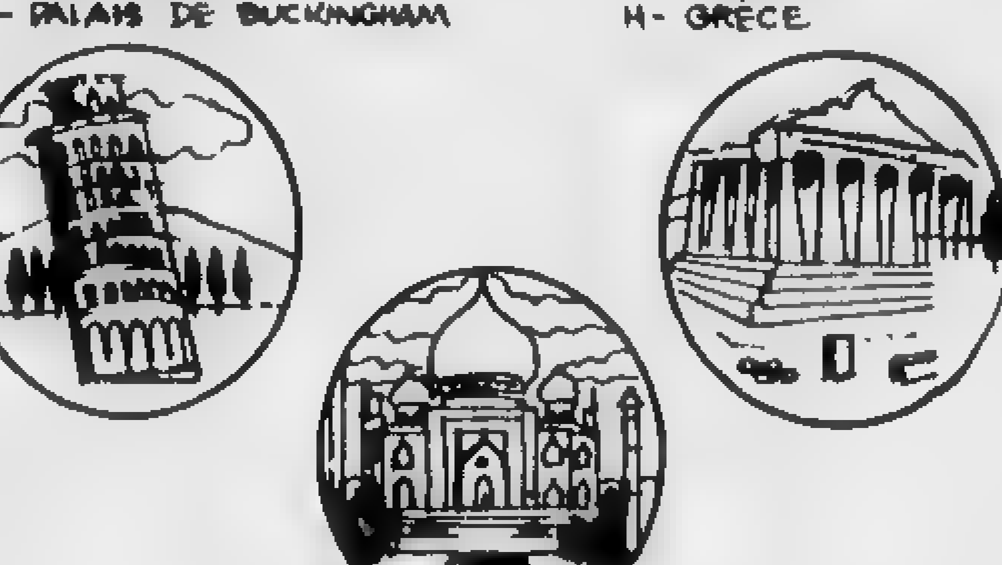
Rémi Aquin



DANS QUELS PAYS POURRAIS-TU VOIR CES CONSTRUCTIONS CÉLÈBRES? RELIE MONUMENT ET PAYS PAR UNE FLÈCHE.

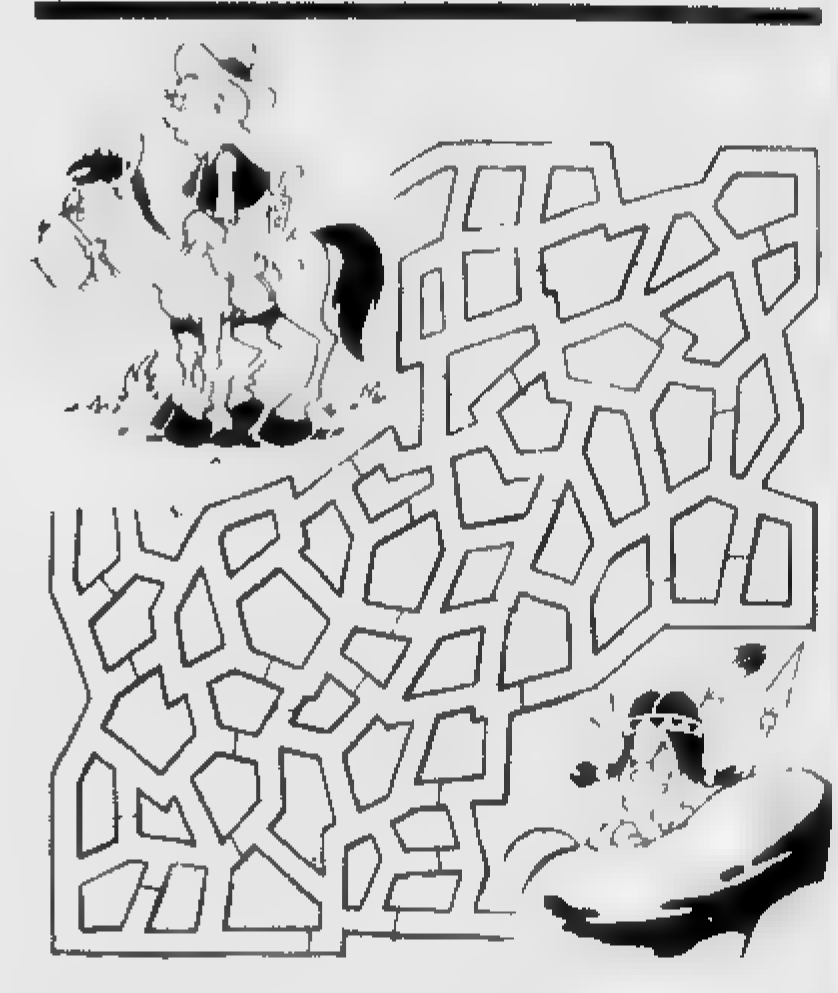
1- TOUR PENCHÉE DE PISE
2- KREMLIN
3- ORATOIRE ST-JOSEPH
4- TAJ MAHAL
5- NATIONS UNIES
6- TOUR EIFFEL
7- PARTHÉNON
8- PALAIS DE BUCKINGHAM

A- ETATS-UNIS
B- INDE
C- FRANCE
D- ANGLETERRE
E- CANADA
F- ITALIE
G- RUSSIE
H- GRÈCE

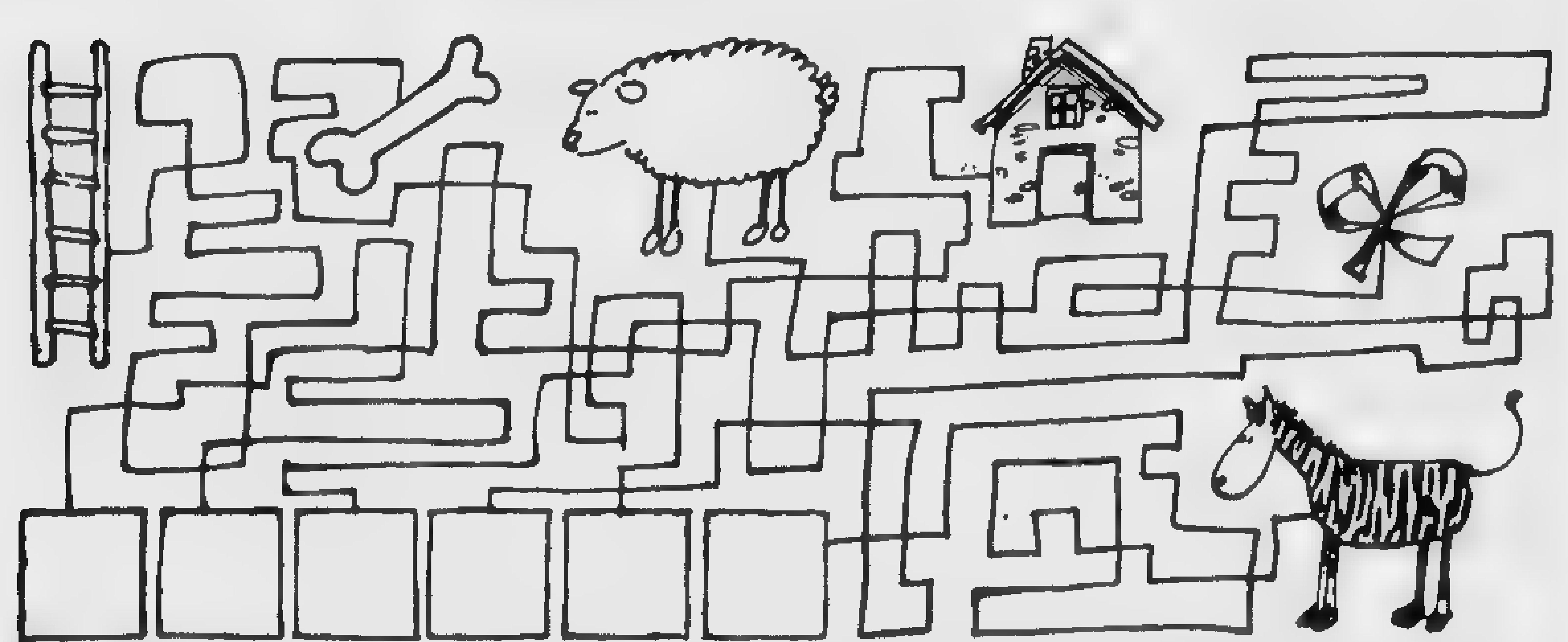


1(F) 2(G) 3(E) 4 B
5(A) 6(C) 7(H) 8 [illegible]

GAGNANTE DU CLUB
No 165 Marie-Claire Granger, 10 ans
C.P 67
[redacted]ea[redacted], Manitoba, R0E 1?0

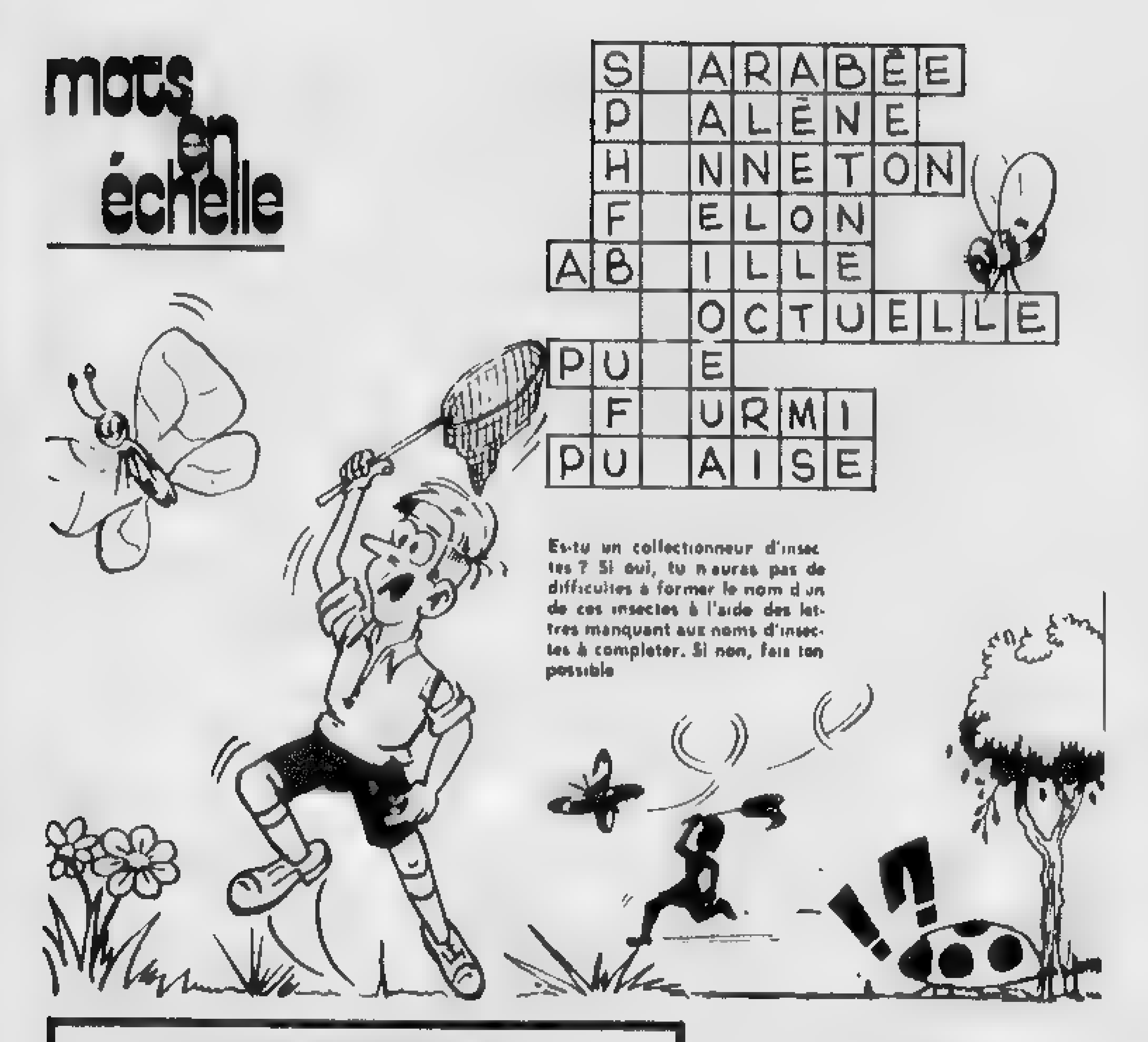


QUI VEUT AIDER TED JULIAN A RETROUVER L'INDIEN QU'IL CHERCHE ?



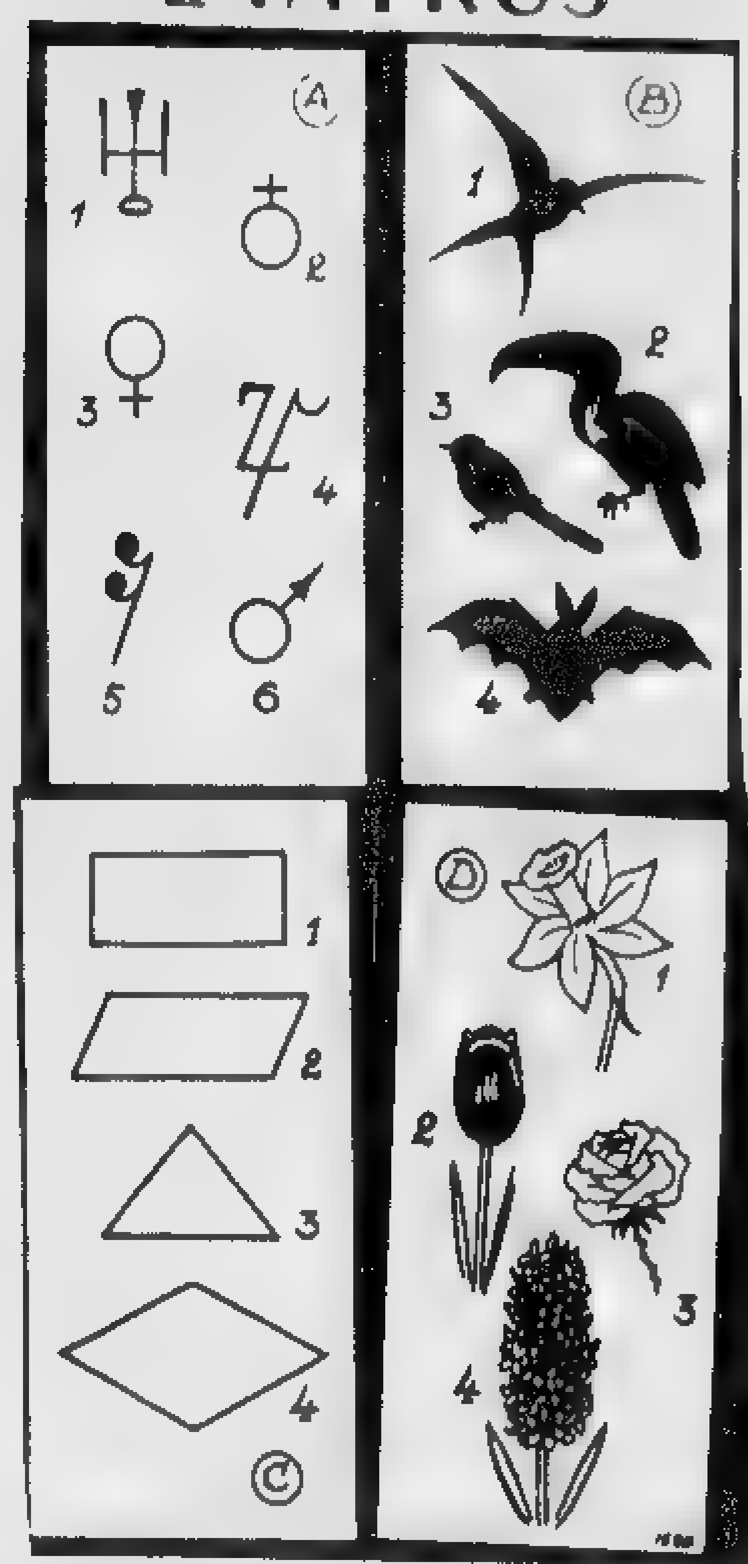
EN PRENANT LA 1re LETTRE DE CHACUN DES OBJETS, EN LA POSANT DANS SA CASE, TU TROUVERAS LE NOM D'UN CÉLÈBRE AVIATEUR.

mots en échelle



Es-tu un collectionneur d'insectes ? Si oui, tu n'auras pas de difficultés à former le nom d'un de ces insectes à l'aide des lettres manquant aux noms d'insectes à compléter. Si non, fais ton possible

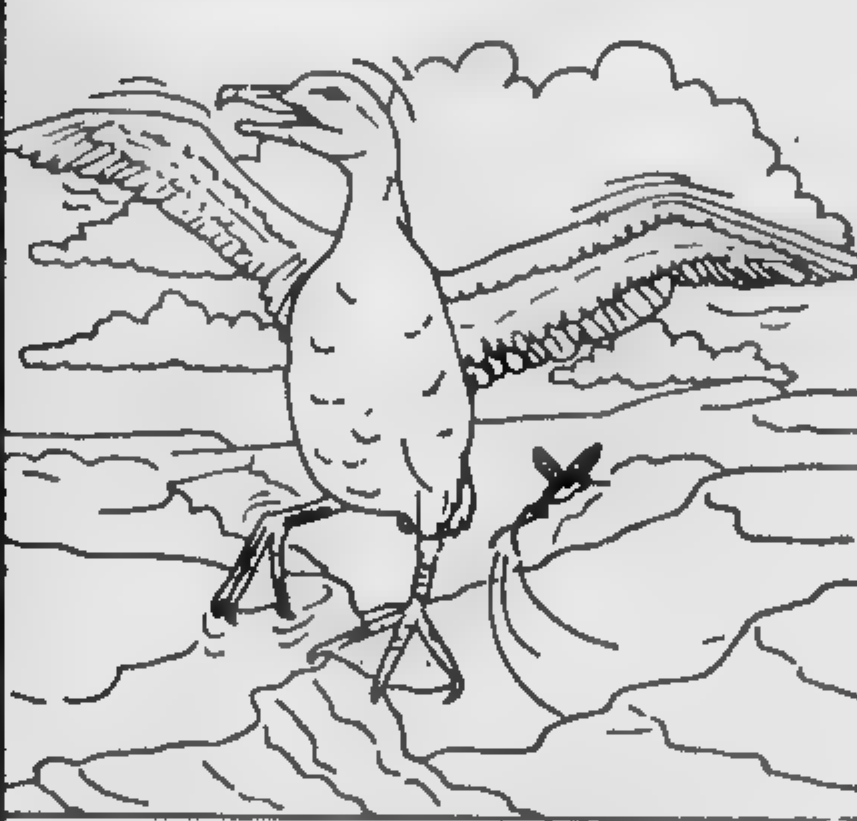
L'INTRUS



Quel est, sur chacune de ces cartes, le dessin qui n'a rien de commun avec les autres dessins du même groupe qui représentent ou évoquent une même idée une même famille, une même origine?

VOYEZ VOUS CET INTRUS?

LE PLUS GRAND ET LE PLUS PETIT



C'EST L'ALBATROS DES OCÉANS DU SUD QUI, DE TOUS LES OISEAUX, A LA PLUS GRANDE ENVERGURE: UN SPÉCIMEN A ATTEINT 11 PIEDS 10 POUCES. LE CONDOR DES ANDES ATTEINT 11 PIEDS. C'EST L'OISEAU-MOUCHE MÂLE QUI A LA PLUS PETITE ENVERGURE 1½"! IL NE PÈSE QUE 1/18 D'ONCE ET A UNE LONGUEUR DE 2.2 POUCES.

Gagnants du Concours "Mon animal préféré"

No 860 – René Bisson, 4 ans
149, Parkville Drive
Winnipeg, Man

Jo-Anne Boily 5 ans
115, Braemar
St-Boniface, Man

No 698 – Guy Bisson, 6 ans
45, Durham Bay
St Boniface

No 935 – André Boucher, 7 ans
Ste-Anne, Man

Luc Roy, 8 ans
St-Malo Man

Lynne Fontaine, grade 4
St-Pierre, Manitoba

Annette Campagne, grade 5
Willow Bunch, Sask

Léonne Hébert, grade 6
St-Pierre, Manitoba

Colette Forest, grade 6
St Malo, Manitoba

Mon... Kiro... grade 8
La Broquerie Manitoba

BRAVO et MERCI aux gagnants et à tous ceux qui ont participé au concours.

La semaine prochaine je ferai paraître plusieurs dessins et histoires que j'ai reçus pour le concours'

Mots en échelle

SOLUTION: CHARENÇON

Réponse Célèbre aviateur
MERMOZ

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

806. Real Bissonnette, St-Victor, Sask.
807. Hélène Grou, St-Laurent, Qué.
808. Lorraine Franq, Virden, Man.
809. Daniel Latour, St-Pierre, Man.
810. Luc Patenaude, N. Dame de Stanbridge, Que.
811. Suzette Prescott, St-Lazare, Man.
812. Paul Bernardin, St-Boniface, Man.
813. Lorraine Badiou, N. Dame-de-Lourdes, Man
814. Colette LeGal, St-Boniface, Man.
815. Marina Martel, St-Leon, Man
816. Carole Martel, St-Léon, Man
817. Lucie Martel, St-Léon, Man
818. Denis Bernardin, St-Boniface, Man
819. Nicole Sherwood, La Salle, Man
820. Claude Berard, St Pierre, Man
821. [illegible], Man.
822. Jean-Luc Perignon, Winnipeg, Man
823. Donald Audette, St Pierre, Man
824. Gary Beaudin, Winnipeg, Man.
825. Denis Lapointe, Ste-Agathe, Man.
826. Françoise Dufresne, Ste-Anne, Man.
827. Lise Fenez, Ste-Agathe, Man.
828. Jacqueline Bohémier, St-Boniface, Man.
829. Aline Marcon, N.-Dame-de-Lourdes, Man.

VOICI UN PETIT JEU D'OBSERVATION: CES CASES ONT L'AIR D'ÊTRE SEMBLABLES MAIS IL Y EN A DEUX INCOMPLÈTES ?

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour Rire

DAME: "VOUS DEVRIEZ AVOIR HONTE DE VENIR QUÊTER À MA MAISON."
QUÊTEUR: MAIS NON, RASSUREZ-VOUS, MADAME. J'AI VU DES MAISONS BIEN PIRE QUE LA VÔTRE!"

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom. ____________
Adresse. ____________
____
Code postal: ____________
Ville: ____________
Age: ________ Grade. ________

REPONSE

L'INTRUS

A5. Quart de soupir (signe musical avec des signes astronomiques. B4 Chauve-souris (mammifère) parmi les oiseaux. C3 Triangle avec des quadrilatères. D5 La rose avec des fleurs à bulbes (oignons

LES AVEUX

19e épisode

par LILIANE ROBIN

Repoussant ces reflexions stériles, Gilda descendit chez la concierge pour tenter de faire prévenir la bonne des Janvry.

Moins d'une heure plus tard, celle-ci se présentait avenue des Marronniers et acceptait de demeurer près de la defunte. Gilda lui confia un message pour Claude afin qu'il sache, dès son arrivée, où se trouvait Sandra et vienne les rejoindre à Saint-Cloud.

Sandra se montra à peine étonnée de revoir Gilda et enchantée de partir avec elle. Fort heureusement, elle était encore à l'âge où l'enfant n'analyse pas les faits en profondeur. De plus, pendant son long séjour chez les Devarenne, elle s'était déshabituée de la présence de sa mère. Et puis, il faut bien le dire, plus taciturne qu'auparavant, plus impatiente et sévère avec elle, France n'avait rien fait pour exalter l'affection de sa fille depuis son retour de Rabat.

Pourtant, au moment de quitter l'appartement Sandra s'inquiéta de sa mère et Gilda éluda la question du mieux qu'elle put.

CHAPITRE IX

Le soleil de juillet resplendissait dans le ciel marocain et les habitants du cap Malabata appréciaient le vent du large, qui soufflait jusque sur la côte.

Il était un peu plus de quatre heures de l'après-midi, et Sandra, en bain de mer orange et blanc, un chapeau de paille sur ses boucles brunes, jouait à la balle sous les arbres, dans l'ombre parsemée d'éclatantes taches de lumière. Un peu à l'écart, à l'abri du parasol de la terrasse, Claude etudiait une carte du Sud detaillee et Gilda tricotait un cardigan pour Sandra.

Soudain, la jeune fille posa son tricot et releva la tête. L'atmosphère de calme, de bonheur paisible n'était pas encore parvenue à combler la sensation de vide et de tristesse qu'elle ressentait au plus profond d'elle-même. Fabrice lui manquait comme au premier jour malgré le combat constant qu'elle menait contre son souvenir, malgré la distance qu'elle avait mise entre elle et lui.

Comme il était étrange le destin qui, après l'avoir séparée de Fabrice, l'avait ramenée à Malabata, près de Claude Janvry et de sa nièce. Six semaines plus tôt, lorsqu'elle était entrée pour la première fois dans cette maison, elle était à cent lieues de se douter qu'elle reviendrait y séjourner longuement. Une série de circonstances – sa rupture avec Fabrice, la mort de France Janvry et l'attachement qu'elle portait à une enfant rieuse, aux boucles noires – avait bouleversé sa vie.

Maintenant, loin de Paris, ayant momentanément renoncé à piloter, elle essayait d'oublier, de guérir.

Il y avait près d'un mois et demi que Sandra était devenue orpheline. Alerté par le télegramme de Gilda, Claude avait pris le premier avion pour Orly. Après être allé avenue des Marronniers, il s'était rendu à Saint-Cloud où Gilda l'attendait, après avoir couché tôt Sandra. La fillette, un peu désemparée par l'insolite prolongement de la journee, avait versé quelques larmes que Gilda, en lui promettant la visite de son oncle pour le lendemain matin, avait su tarir.

Tout d'abord décidée à s'ouvrir à Claude des doutes qui l'avaient assaillie, Gilda y avait renonce apres son entretien avec le docteur Valmont. A quoi bon ajouter au désarroi du jeune homme puisque ses présomptions étaient sans fondement

Comme anéanti par le décès subit de sa belle-soeur, Claude l'avait remerciée de s'être chargée de sa nièce, sans soupçonner ce qu'elle lui celait.

– Qu'aurais-je fait, sans vous ? Je suis desormais le seul parent de Sandra. Les choses ne vont pas m'être faciles, ces jours-ci.

Spontanément, elle lui avait proposé de s'occuper de l'enfant pendant quelques jours.

– Mais... votre travail ?

– J'avais l'intention de demander un congé. J'ai besoin d'un peu de détente. Si cela vous arrange, j'anticiperai ma requête afin de pouvoir garder Sandra pendant que vous accomplirez les multiples demarches qui vont vous incomber.

Claude avait accepté avec reconnaissance. Envisageant d'être promu tuteur de Sandra, il savait qu'il serait convoqué chez le notaire de la famille et aurait fort à faire dans les jours qui allaient suivre.

En remontant le drap sur les epaules de la fillette endormie, Gilda s'etait inquiétée:

– Comment comptez-vous lui apprendre la verité

– Je ne sais pas. Ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux attendre ?

– Tôt ou tard, vous devrez la lui reveler. Je crois que vous pourriez lui parler avec ménagement dans les jours prochains.

Claude avait admis que c'etait la solution la plus sage

– Vous avez raison. Puis-je esperer que vous m'aiderez dans cette pénible tâche ? Je suis sûr que, mieux que moi, vous saurez trouver les mots qu'il faudra dire.

– J'essaierai.

Sur cette promesse, Claude, qui était descendu dans un hôtel de Passy, s'était retiré en demandant la permission de revenir le jour suivant.

Le lendemain, il fit envoyer des roses à Gilda et arriva avec des bonbons pour Sandra. Il resta à déjeuner et Gilda le reconduisit à Paris en voiture avant de se rendre à Toussus en compagnie de sa petite protégée.

– Sois sage et ne touche à rien, recommanda-t-elle avant de descendre de l'auto. Regarde les avions. Je n'en ai pas pour longtemps.

D'un pas souple, elle gagna les bureaux de la C.A.S.T.E., passa sans tourner la tête devant Gloria immobile à son poste et se fit annoncer chez le patron par une secrétaire.

Denis Murat n'accepta pas de gaieté de coeur de lui accorder, en pleine saison, le congé qu'elle souhaitait, bien qu'elle eût allegué un état de santé déficient.

– Vous avez vu un docteur? s'enquit-il, tout d'abord.

– Non, monsieur. A vrai dire, j'ai davantage besoin de repos, que je ne suis malade.

– Voilà qui est bien brutal. Il y a seulement quelques jours vous paraissiez en pleine forme.

La SFM à Montréal

Le vendredi 9 février, des membres représentant la Société franco-manitobaine présentaient un bref à la réunion de l'A.C.E.L.F. tenue à Montréal. Les neuf provinces participantes s'étaient auparavant entendues à discuter trois secteurs de la vie francophone où les besoins étaient mutuels et se faisaient le plus sentir. Les trois points touchés étaient la radio et la télévision, l'éducation et l'aide aux organisations provinciales.

Tenant compte que CKSB doit être acheté par Radio-Canada, on demandait que la programmation locale à CKSB demeure la même après la vente, soit 60% des émissions.

A CBWFT, on demandait aussi une plus grande programmation locale, et des programmes pour les enfants d'âge pré-scolaire et scolaire; on demandait aussi un service de télévision française pour les régions de Ste-Rose-du-Lac et St-Lazare. On a aussi fait connaître les besoins au niveau du curriculum, de l'entraînement de professeurs et des matériaux didactiques que la loi 113 occasionnent. A ce sujet, on a demandé que le Département d'Education du Manitoba crée un Département de français possédant une certaine indépendance, qui pourrait pourvoir à ces besoins.

La SFM compte mettre plus d'emphase au niveau de la Direction de l'Action socio-culturelle, et sur les domaines socio-économiques, et à cet effet présentait un budget détaillé de l'ordre de $200,000.

M. Hubert Gauthier et M. Gérard Archambault ont dit que leurs demandes ont été bien accueillies, et se sont dits satisfaits de cette rencontre. Une rencontre est projetée (fin de février) avec le premier ministre du Canada, l'honorable Pierre-E. Trudeau — le président de Radio-Canada et le Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner.

Les porte-clés — moyen d'aide

Les millions de porte-clés des Amputés de guerre vendus chaque année aux automobilistes canadiens à l'époque du renouvellement des plaques d'immatriculation apportent une aide toujours croissante dans des domaines de plus en plus variés, quelque peu distants même du but original, qui était de venir au secours des anciens combattants handicapés.

A l'Hôpital général d'Ottawa, une section spéciale pour l'entraînement à la dyalise domestique a été créée au nom de feu Gerry Lemay, anciennement Secrétaire-Trésorier national à titre honoraire des Amputés de Guerre du Canada, décédé d'une maladie des reins en 1971.

Les Amputés de Guerre du Canada, qui obtiennent en fait tous leurs revenus grâce à la vente de leurs porte-clés, ont largement contribué à établir une caisse de crédit de bonne taille pour cette section, et ont fait don de plus de $3,500, provenant de leurs succursales. Le centre de dyalise est destiné tant aux civils qu'aux anciens combattants requérant une cure par rein artificiel.

Le centre permet aux personnes atteintes d'une affection rénale de se familiariser avec le fonctionnement d'un appareil domestique de dyalise. L'époux ou l'épouse du patient, ou tout autre proche parent, reçoit également un entraînement le rendant apte à remplir les fonctions de garde-malade.

L a section de dyalise est conçue de façon à rappeler l'environnement familier et compte un petit salon et une cuisine, de sorte que le malade et son parent puissent y "habiter" le temps de la cure par rein artificiel à l'hôpital. Cette formation les prépare à aménager chez eux, où un appareil domestique de dyalise sera installé.

LES PETITES ANNONCES

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
EDIFICE CKSB
607, RUE LANGEVIN
ST-BONIFACE, R2H 3S4
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence · Huile · Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél. : 247-2363

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V. SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

divers

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél : 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
184 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE – JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

CREATIVE LINGUISTIC CENTRE LTD.
Nous vous offrons :
- traduction - création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat
Tél. : 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements :
233-7463

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

LE CENTRE
DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques ;
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

à vendre

Immeuble-appartements ou édifice de revenu: 4 logis, plus logis et salle de récréation pour propriétaire, 2 garçonnières (bachelor suites) et 3 logis de 2 chambres à coucher. Revenu supplémentaire de $2,400 si vous qualifié. Pour rendez-vous, s'adresser à : Boîte 444, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, ou composer: 233-2533
45-444-47 C

Jeunes chiens enregistrés CKS "English Springer Spaniel". Age - 5 semaines. Dressage facile pour compétitions. Composer: 247-6013 après 6 heures.
45-441-46 C

Parc La Salle, Maison de 8 ans. Niveaux variés, 4 chambres à coucher, grand salon, cuisine, salle à manger, salle de récréation, 2 salles de bains complètes, Grand lot clôturé, Hypothèque à 6 1/2 p.c. Pour plus de renseignements, appelez Pierre Pineau: 256-6000 ou Alexandre Agencies: 284-5390.
41-422-JNO

Belle maison de 4 chambres à coucher dans le village de Lorette. Localité idéale pour tous. Pleine cave. Prix convenable. Composer: 1-878-3341 ou écrire à C.P. 6B, Lorette, Manitoba R0A 0Y0. Aussi, A VENDRE, poêle à bois, à l'huile ou au charbon, idéal pour chalet.
43-428-47 C

à louer

St-Boniface Centre. Logis de 1 chambre à coucher dans appartement tranquille. Pour adultes. Disponible en juin prochain. Composer: 247-3004.
45-450-JNO

Espace pour bureaux au 2e étage, 119, rue Marion. 4 1/2 pièces de 1,270 pieds carrés. Chauffage inclus. Possession immédiate. Composer : 946-4271.
45-451-45 C

Logis de 3 pièces. Réfrigérateur et poêle inclus. Entrée privée. Libre, 1er mars. Composer : 233-4009
45-454-46 C

St-Boniface, Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près de tout, $75.00. Possession immédiate. Composer : 247-9267
41-426-JNO

St-Boniface. Chambres meublées, avec literie complète et facilités de cuisine. Composer : 256-7798 ou 233-5474.
44-437-47 C

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

on demande

ON DEMANDE

Réceptionniste pour bureau de médecin. La candidate doit savoir dactylographier en anglais et pouvoir converser en français. Répondre par écrit à : Boîte 438, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man.

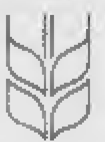
AVOCATS

La Commission Canadienne du Blé, à Winnipeg, requiert les services d'un officier juridique comme auxiliaire dans l'application de la Loi de la Commission Canadienne du Blé; la Loi des Paiements Anticipés pour Grain des Prairies et la Loi du Grain du Canada, relatives à la régulation des livraisons du grain. Ce poste exige un degré en droit provenant d'une institution éducative reconnue et, de préférence, une certaine expérience dans l'administration des services juridiques.

Salaire initial, jusqu'à $15,400 selon qualifications.

Pour plus de renseignements, composer s'il vous plaît, 985-3424 ou 985-3558, Winnipeg; ou faire demande par écrit en s'adressant au Directeur général, confidentiel, La Commission Canadienne du Blé, 423, rue Main, Winnipeg, Manitoba, aussitôt que possible. Les demandes seront considérées dès réception.

The Canadian Wheat Board



avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LEOPOLD PREFONTAINE, du Village de Saint-François-Xavier, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées avec l'exécuteur testamentaire au village de Fannystelle, au Manitoba, le ou avant le 15 mars 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de février, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN

Procureurs pour W. H. Stevens, Exécuteur testamentaire.

personnel

ASSISTANTE PROFESSEUR à l'université de Winnipeg et française de France enseignerait ou donnerait des cours particuliers de français. Prix raisonnable. S'adresser à Mlle Bernadette Hurand: 452-1569.
45-445-JNO

U N MENUISIER DESIRERAIT tout genre de travail comme faire des armoires, salles de récréation, etc. Composer: 233-2538.
45-446-45 C

ON DEMANDE chambre et pension pour homme retiré. Composer : 247-9267
45-455-JNO

JEUNE HOMME CATHOLIQUE de 27 ans désirerait rencontrer une jeune canadienne française sincère, aimable, qui aimerait la campagne. Veuillez répondre en donnant âge, adresse, etc. à : Boîte 447, La Liberté, C.P. 98, St-Boniface.
45-447-47 P

ON DESIRE – Anciennes peintures canadiennes, à l'huile ou à l'aquarelle, pour une collection privée. Contactez Mlle St-Pierre au 947-5797.
45-443-49 C

SI VOUS DESIREZ faire rembourer des chaises de cuisine, composez: 233-5980.
45-449-47 C

agents d'immeubles

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
407, rue De la Morenie

Chemin Ste-Marie, près Précieux-Sang. Maison en stuc, 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vacante. Possession immédiate

Petite maison pour être déménagée. Complètement meublée. Prix $500.00

POUR PLUS D'INFORMATIONS COMPOSER:

Tél. : 233-5874

PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher

ST-VITAL

Maison de 2 étages, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Plein soubassement. Chauffage au gaz. Prix: $15,900. Comptant requis: $700.00

ST-BONIFACE

Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

ST-BONIFACE CENTRE

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. En excellent état. $1,500 comptant requis. 256-1520

ST-BONIFACE

Duplex 5 et 4 sur grand lot boisé. Bon revenu. Prix: $12,900 seulement.

PAUL FOURNIER 256-1520

PAUL GAGNON 247-9267 256-6538

MARION REALTY

RUE CUSSON

Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grande cuisine, cave à la grandeur et garage. Lot boisé de 60 pieds. Idéale pour jeune couple. Prix demandé: $16,900 ou meilleure offre.

RUE RITCHOT

Maison idéale pour grande famille ou pour revenu. 2 salles de bains, cave à la grandeur. En très bon état. Prix demandé: $18,500

RUE YOUVILLE

Petite maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Idéale pour revenu. Actuellement louée à $115.00. Prix: $10,500.

VILLAGE ST JEAN-BAPTISTE

Propriété de revenu: 4 logis complètement privés. Chauffage électricité. Revenu actuel, $465.00 par mois. Entièrement rénovée et tapis mur à mur

Pour visiter,
appelez Aurèle Lemoine: 256-3091
ou Mme Cécile Gray: 256-5696
ou au bureau: 247-9841

WINNIPEG

Restaurant avec bon revenu. Entreprise idéale pour jeune couple. Ouvert de 6h a.m. à 7h30 p.m. Bon chiffre d'affaires. Cinq jours et demi par semaine. Equipement moderne. 25 sièges. Pour visiter appelez Gérard Pelletier: 334-0112 ou Ray Fellers : 489-2098.

ST-BONIFACE

Rue Champlain. Duplex avec logis de 2 chambres à coucher au 1er étage et logis de 1 chambre à coucher au 2e, sur lot de 50 pieds. Cave à la grandeur. Dans très belle localité. Près de tout. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

CAMP D'ETE

Comprend 11 chalets, un "Laundrymat", un magasin. Tout près du lac. Pour plus d'information, appelez Louis Combot : 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Bungalow de 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Garage. Près hôpital St-Boniface. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot : 247-5918.

ST-BONIFACE

Maison: 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, salle à manger, cave complètement finie et comprenant salle de récréation. Garage. Beau grand lot. Près de tout. Pour visiter, appelez Louis Combot: 247-5918.

NOUS CHERCHONS DES LOTS ET DU TERRAIN A ST-VITAL, ST-BONIFACE OU DANS LES ENVIRONS DE WINNIPEG. POUR EVALUATION GRATUITE, APPELEZ GERARD PELLETIER : 334-0112 OU LOUIS COMBOT : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage **Tél.: 942-0481**





ST-VITAL – $14,900

Bungalow de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur, garage, beau grand lot. Comptant requis: $1,000. Appelez Claude Bouchard.

ST-BONIFACE

1 1/2 étage. Soubassement. 2 logis. 2 salles de bains. Tout près des écoles. En très bon état. Pourrait aussi servir comme jolie maison de famille. Appelez Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Maison : 2 étages. Sous-sol complet, 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Ch. John Bruce. Trois lots: 50' x 126'. $4,500 pour les trois. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE – $14,500

Maison de 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Garage. Nouvellement décorée. Comptant requis: $1,000. Appelez Claude.

ST-VITAL – $13,900

Maison: 1 1/2 étage. Grand lot. Grand garage chauffé servant actuellement comme atelier. Appelez Nap. Gagnon.

RUE GAUVIN

Beau grand lot dans un district de choix. Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, grande cuisine, soubassement complètement fini, 2 salles de bains, grand garage isolé et chauffé au gaz. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE



ETRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

DANIS REALTY

Tél.: 247-8958

519, ch. Ste-Marie



AV. MORIER – Exclusive. Charmante maison de trois chambres à coucher, salle à manger, "breakfast nook", salle de récréation et bien d'autres belles choses. Très bonne localité. Comptant requis minime: $1,200. Pour autres détails appelez Maurice Péloquin : 233-5630.

STE-ANNE, MANITOBA – Bungalow de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur. Plein prix : $21,500. $1,500 comptant à une hypothèque.

ST-VITAL – Bungalow de 3 chambres à coucher, cave à la grandeur. $1,000 comptant. Appelez Albert Gauthier.

ST-VITAL – VACANT – IL FAUT VOIR CE BUNGALOW de 2 chambres à coucher avec cave à la grandeur. A deux pas des églises et école. $500.00 comptant. $103.00 PIT. Consultez Léo Grouette.

LOT DE RIVIERE – Situé [illegible] rivage de la rivière Seine, ce joli bungalow a beauc[illegible]r. Très GRANDE cuisine et tapis mur à mur. [illegible] 18,900. On peut acheter avec $1,000 comptan[illegible]ez vous adresser à Albert Gauthier. VENDU

ST-BONIFACE – Une rue de l'hôpital. On demande $700.00 comptant avec paiements de $115.00 par mois seulement. Pour cette maison de 4 chambres à coucher, cave à la grandeur, libre immédiatement, appelez Mme Danis pour plus de détails.

PRES ECOLE PROVENCHER – Maison : 1 1/2 étage – 3 chambres à coucher – $600.00 comptant et paiements de $115.00 par mois – Appelez Albert Gauthier.

RUE DESCHAMBAULT – 4 chambres à coucher, 2 cuisines, 2 salles de bains. Idéal pour une ou deux familles. Comptant requis : $1,000. Appelez Mme Danis.

NORWOOD – Très jolie maison avec garage, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, salle de récréation. Près du "Flood Bowl". Appelez M. Péloquin pour plus de détails.

Maurice Danis : 256-8836
Aline Danis : 256-8836
Albert Gauthier : 247-4397
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"

-FREINS À DISQUE–CONFORT INCOMPARABLE–TRACTION AVANT–FREINS À DISQUES–CONFORT INCOMPARABLE–

TRACTION AVANT–FREINS À DISQUE–CONFORT INCOMPARABLE–TRACTION AVANT–FREINS À DISQUE–CONFORT INCOMPARABLE–TRACTION AVANT–FREINS À DISQUE

RENAULT

RENAULT

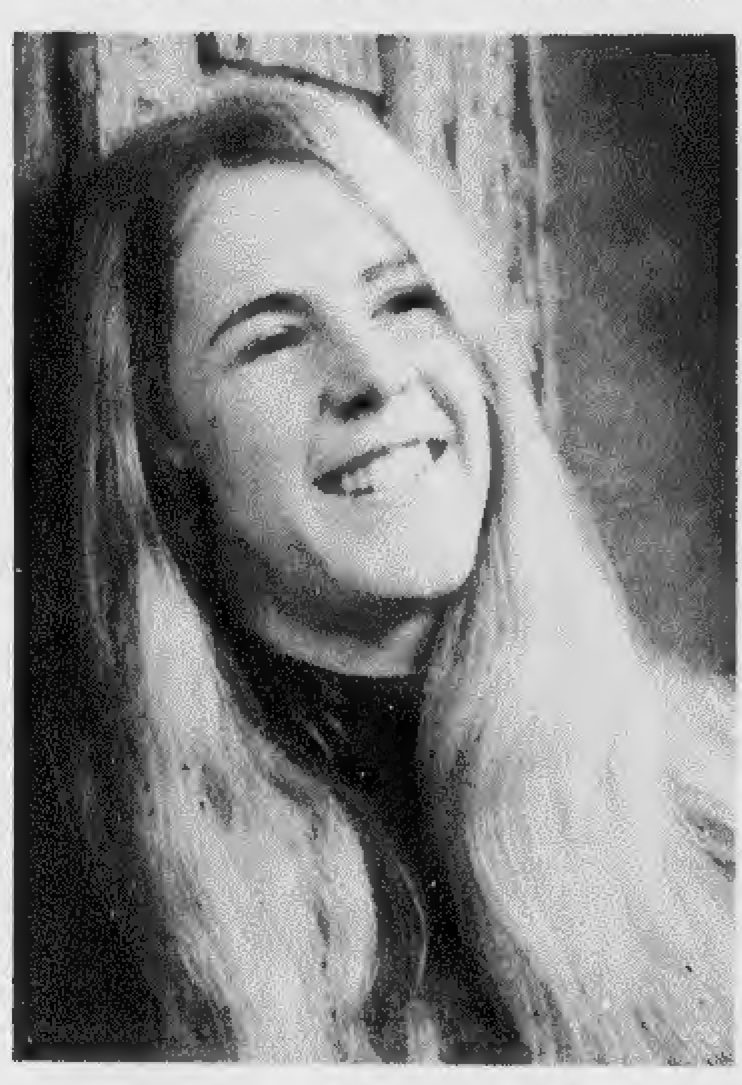
WINNIPEG 900, av. Nairn Tél.: 667-2473

NOUS SOMMES
TOUJOURS AVEC VOUS

**VOTRE CONFORT
EST NOTRE AFFAIRE
FAITES-EN LA VÔTRE**

***Une promenade d'essai
est notre
meilleur vendeur***

MLLE RENAULT WINNIPEG

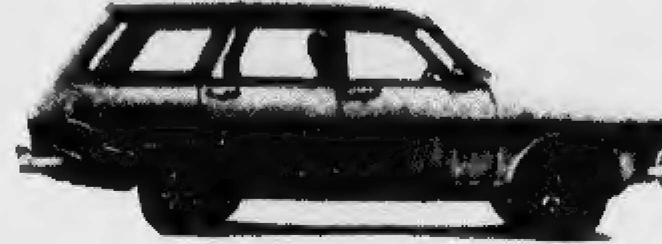


HUGUETTE FOUASSE, diplômée de l'Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, est garde-malade immatriculée à l'Hôpital de Réhabilitation du Manitoba. Elle représente Renault Winnipeg dans le concours de la Reine du Festival du Voyageur.



RENAULT 15 COUPE

RENAULT 17 SPORTS COUPE



RENAULT STA. WGN.



RENAULT 12 SED



RENAULT 16 SED

RENAULT WINNIPEG

900, av. Nairn
Tél.: 667-2473

Gérant de la Succursale: Oril (Earl) TÉTREAULT

TRACTION AVANT–FREINS À DISQUE–CONFORT INCOMPARABLE–TRACTION AVANT–FREINS À DISQUE–CONFORT INCOMPARABLE–TRACTION AVANT–FREINS À DISQUE

-FREINS À DISQUE–CONFORT INCOMPARABLE–TRACTION AVANT–FREINS À DISQUE–CONFORT INCOMPARABLE-